

2025

RAPPORT SUR LES COMPTES

TOME 3

Compte d'investissement
par politique publique



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

RAPPORT SUR LES COMPTES

Le rapport sur les comptes 2025 de l'Etat de Genève est constitué de 6 tomes

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par politique publique, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels, le rapport de l'organe de révision, les prêts et participations, les fonds et libéralités ainsi que les obligations sociales. Les états financiers individuels sont établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par voie légale (législatif) ainsi que par le Règlement sur l'établissement des états financiers (exécutif) [REEF - D 1 05 15, art. 3 al. 1]. Les informations budgétaires publiées dans ce tome ne font pas partie du périmètre de révision de l'auditeur indépendant.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par politique publique et par programme, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés et le rapport de l'organe de révision. Les états financiers consolidés sont établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations édictées par voie légale (législatif) ainsi que par le Règlement sur l'établissement des états financiers (exécutif) [REEF - D 1 05 15, art. 3 al. 1].

Le **tome 5**, annexe au rapport sur les comptes 2025, contient le bilan social de l'Etat de Genève, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration.

Le **tome 6**, annexe au rapport sur les comptes 2025, contient le bilan social de l'Etat et des institutions autonomes, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration et de 12 entités autonomes.

Sommaire

1. Vue d'ensemble des investissements	5
2. Introduction à la lecture du document	13
3. Investissements par politique publique	19
4. Récapitulations chiffrées	189
5. Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	221
6. Prêts du patrimoine administratif par politique publique	225
7. Récapitulations chiffrées de prêts du patrimoine administratif	233

Annexes

A1. Récapitulation des investissements par politique publique	243
A2. Tableau des investissements par loi et catégorie	247
A3. Investissements par nature	255
A4. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	259
A5. Synthèse des lois d'investissement à boucler	265
A6. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux	269

1. Vue d'ensemble des investissements

Vue d'ensemble des investissements

En 2025, les dépenses d'investissement, hors prêts du patrimoine administratif, s'établissent à 678 millions. Elles augmentent de 18 millions (+3%) comparativement à l'année précédente.

Les recettes, hors prêts du patrimoine administratif, s'établissent à 33 millions contre 24 millions en 2024 (+38%).

Les dépenses d'investissement sont inférieures de 78 millions par rapport au budget voté. L'écart s'explique principalement par des travaux reportés ou retardés, essentiellement dans le domaine des bâtiments (-37 millions) ainsi que des versements de subventions d'investissement pour l'électrification de la flotte des véhicules des TPG inférieurs au montant inscrit au budget (-18 millions).

En millions de francs	C 2024	B 2025	C 2025	Ecart C 2025/ B 2025	Ecart C 2025/ C 2024
Dépenses d'investissement	660	756	678	-78	18
Recettes d'investissement	24	40	33	-7	9
Investissements nets	636	716	645	-71	9
Dépenses prêts du PA	7	16	8	-8	1
Recettes prêts du PA	8	6	10	3	2
Recettes cessions d'actifs*	2	0	11	11	9
Solde net	633	725	632	-93	-1

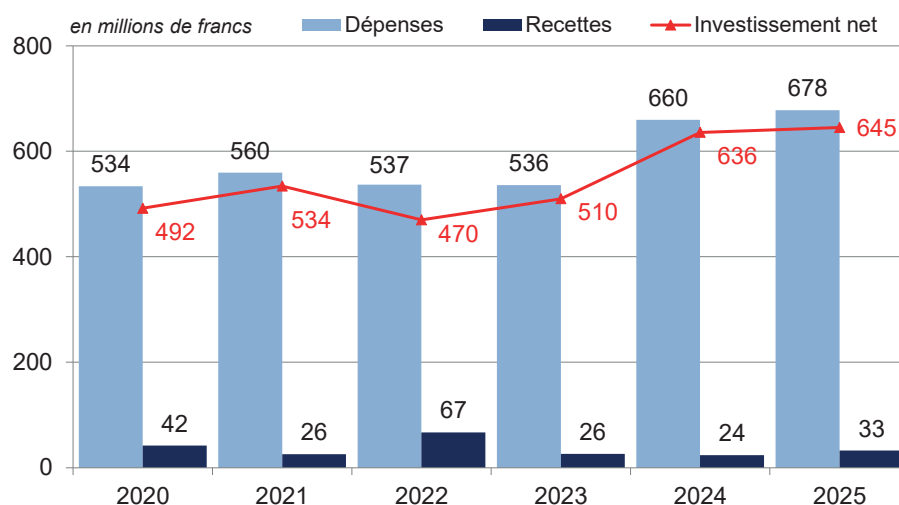
* Les cessions d'actifs ne sont pas budgétées

Les cessions d'actifs sont présentées dans le chapitre des investissements par politique publique.

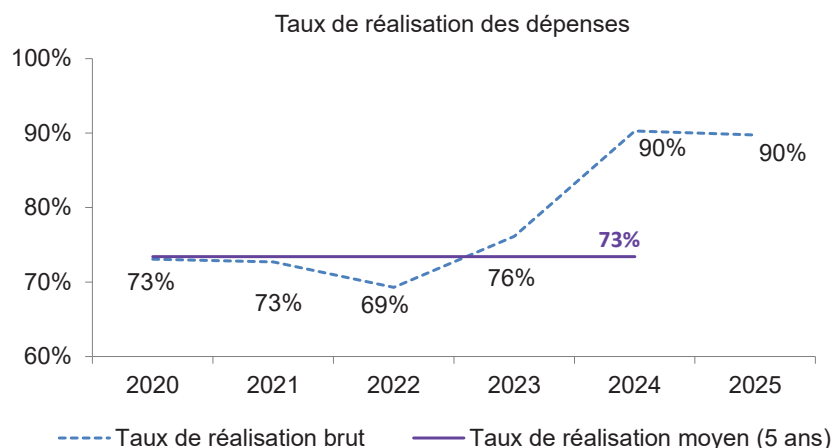
Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

1. Historique des investissements

En 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à 678 millions, soit un montant qui se situe 20% au-dessus de la moyenne de ces cinq dernières années (565 millions).



Le taux de réalisation brut (rapport entre les comptes et le budget) se maintient au niveau de l'an dernier (90%), il est toutefois supérieur au taux de réalisation des exercices 2020 à 2023.

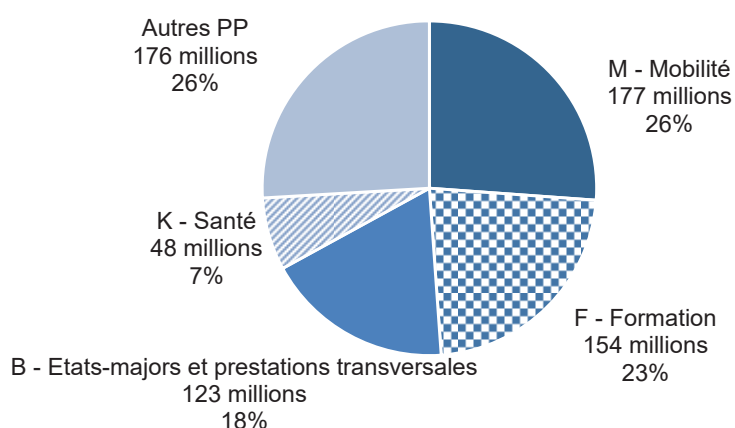


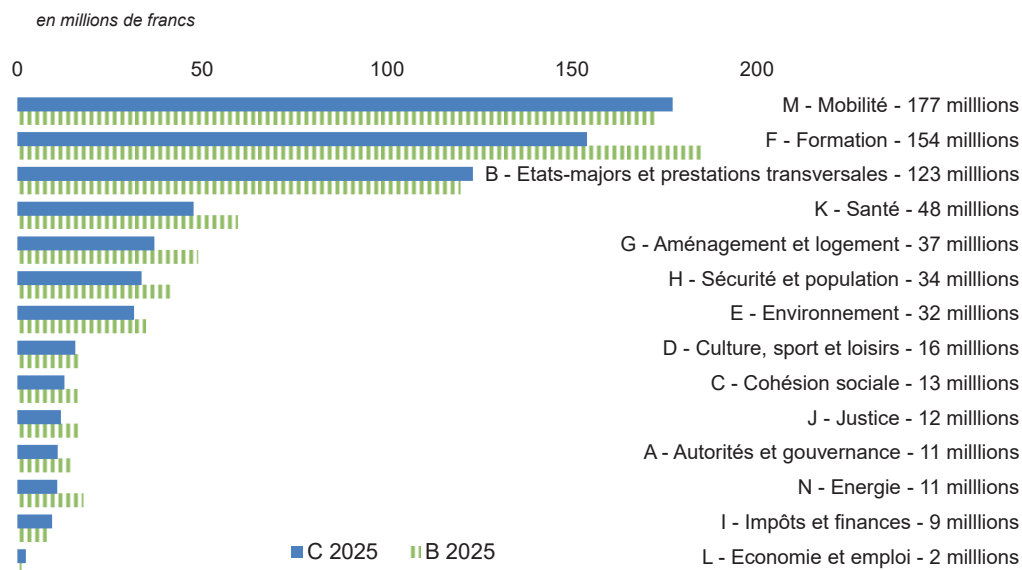
Le taux de réalisation diffère en fonction de la nature des crédits d'investissement :

- les crédits de renouvellement ont été réalisés à hauteur de 94%, conforme à la moyenne des cinq dernières années,
- les crédits d'ouvrages, dotations et prêts ferroviaires cumulent un taux de réalisation moyen de 87%, contre 66% en moyenne ces cinq dernières années.

2. Investissements par politique publique

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui concentrent 74% des dépenses : *M - Mobilité*, *F - Formation*, *B - Etats-majors et prestations transversales* et *K - Santé*.

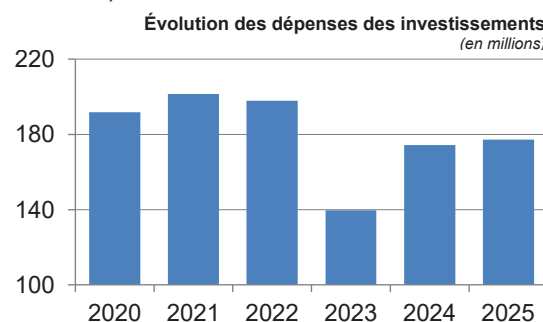




M - Mobilité (B 2025 : 173 millions / C 2025 : 177 millions)

Les dépenses dans le domaine de la mobilité s'élèvent à 177 millions, en légère augmentation par rapport à 2024 (174 millions).

Les projets de construction de lignes de transport public représentent 47 millions des dépenses dont 20 millions pour le tram des Nations, 10 millions pour les infrastructures de bus à haut niveau de service (BHNS) et trolleybus permettant de relier le quartier des Grands Esserts au secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV) et aux HUG à Champel.



Les projets d'agglomération se montent à 44 millions, dont 11 millions pour le réaménagement de la route du Nant-d'Avril, 7 millions pour l'installation d'équipements de signalisation lumineuse en lien avec le déploiement de la loi pour un mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) et 7 millions pour la route des Nations.

Les autres projets en cours concernent notamment l'électrification de la flotte de véhicules des transports publics genevois (TPG) (subvention de 22 millions) ou le développement des infrastructures ferroviaires (12 millions).

La différence par rapport au budget (+4 millions) s'explique principalement par l'avancement des projets d'agglomération (+8 millions), des projets d'infrastructures ferroviaires (+8 millions) ou les constructions de lignes de transports publics (+7 millions). Les dépassements sont principalement compensés par des retards de commandes pour l'électrification de la flotte des TPG (-18 millions).

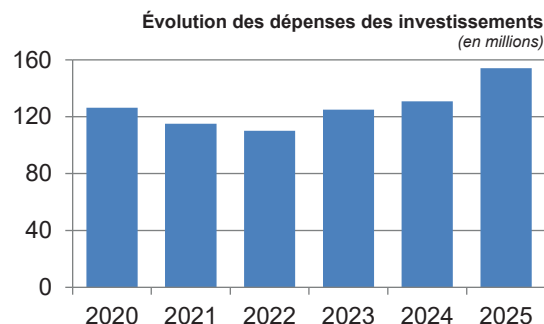
F - Formation (B 2025 : 186 millions / C 2025 : 154 millions)

Les dépenses dans le domaine de la formation s'élèvent à 154 millions et sont en hausse par rapport à 2024 (131 millions).

Les dépenses réalisées au titre des crédits de renouvellement de l'office cantonal des bâtiments se montent à 43 millions, soit 28% des dépenses de cette politique publique. Les projets d'extension de plusieurs cycles d'orientation se poursuivent (29 millions). La rénovation du bâtiment central de l'Uni Bastions avance (14 millions).

Les travaux préparatoires à la construction de l'ES II Noëlla Rouget à Meyrin ont été réalisés (8 millions). La rénovation du collège Rousseau continue avec les aménagements extérieurs (7 millions). Les autres dépenses concernent principalement les crédits de renouvellement de l'Université de Genève (14 millions) et du DIP (10 millions).

La différence par rapport au budget (-32 millions) s'explique principalement par des décalages dans la construction de l'extension de la Haute école de santé à Champel (-18 millions), la rénovation du Centre médical universitaire (CMU) (-9 millions) et la construction de l'ES II Noëlla Rouget (-6 millions).



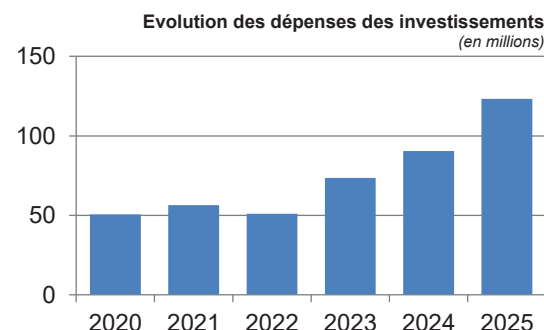
B - Etats-majors et prestations transversales (B 2025 : 120 millions / C 2025 : 123 millions)

Les dépenses s'élèvent à 123 millions en 2025, et sont en hausse par rapport à 2024 (90 millions).

Les principales dépenses de cette politique publique portent sur la maintenance et la rénovation des actifs numériques de l'ensemble de l'administration cantonale par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (54 millions) et sur l'efficacité énergétique et la transformation écologique des bâtiments de l'Etat de Genève (44 millions).

Les dépenses réalisées au titre du crédit de renouvellement de l'office cantonal des bâtiments se montent à 8 millions. Les autres dépenses concernent notamment les acquisitions de terrains et droits à bâtir (10 millions).

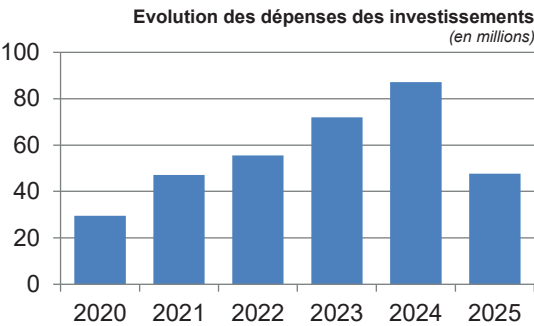
L'écart par rapport au budget (+3 millions) provient principalement d'opportunités d'acquisition de terrains qui se sont concrétisées (+7 millions).



K - Santé (B 2025 : 60 millions / C 2025 : 48 millions)

Les dépenses dans le domaine de la santé s’élèvent à 48 millions et sont en baisse par rapport à 2024 (87 millions).

Les principaux investissements ont été réalisés dans le cadre du crédit de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) (30 millions). Les autres dépenses concernent les travaux de la 4^{ème} étape de la construction de la Maternité (3 millions), les travaux de rénovation et agrandissement des blocs opératoires des HUG (3 millions) et le crédit de renouvellement de l’institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) (3 millions).



La différence par rapport au budget (-12 millions) est principalement liée au retard de l’externalisation des Data Centers (-4 millions) ainsi que des crédits de renouvellement de l’IMAD (-3 millions) et des HUG (-2 millions).

Autres politiques publiques

Les principales dépenses sur les autres politiques publiques concernent les investissements en faveur de la construction de logements d'utilité publique (23 millions) et la renaturation de l'Aire et de la Drize (16 millions), dont la première étape a été inaugurée en novembre 2025. Le programme de subventions d'investissement pour l'assainissement énergétique des bâtiments appartenant à des tiers privés a également démarré (9 millions).

3. Investissements par catégorie

Les dépenses d'investissement sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (54%) et des crédits de renouvellement (42%). Le solde est composé de dotations (3%) aux fondations immobilières de droit public (FIDP) et à la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et de prêts ferroviaires et prêts conditionnellement remboursables relatifs au CEVA (inférieur à 1%).

En millions de francs	C 2024	B 2025	C 2025	Ecart C 2025/ B 2025	Ecart C 2025/ C 2024
Crédits d'ouvrage	333	433	368	-65	35
Crédits de renouvellement	307	306	287	-19	-20
Dotations	18	17	23	6	5
Prêts ferroviaires	1	0	0	0	-1
Dépenses d'investissement	660	756	678	-78	18

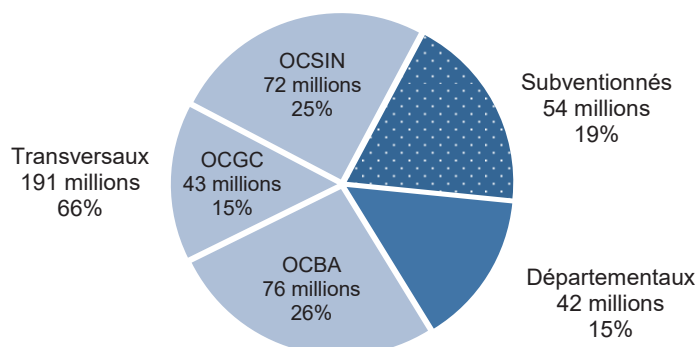
3.1. Crédits d'ouvrages

Les dix principaux projets représentent 37% des dépenses d'investissements.

Projet <i>En millions de francs</i>	Politique Publique	C 2025	% des dépenses totales
Construction lignes transports publics	M	47	7%
Efficiency énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	B	44	7%
Projets d'agglomération	M	44	6%
Extension de 7 CO	F	29	4%
Construction de logements d'utilité publique	G	23	3%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	22	3%
Renaturation Aire et Drize dans le secteur PAV	E	16	2%
Rénovation d'Uni Bastions	F	14	2%
Projets d'infrastructures ferroviaires	M	12	2%
Subvention pour l'assainissement énergétique	N	9	1%
Total		260	37%

3.2. Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement servent à financer, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants.



Les dépenses de renouvellement s'établissent à 287 millions, en baisse de 20 millions par rapport à 2024 et 19 millions en dessous du budget 2025.

La différence par rapport au budget 2025 s'explique notamment par des dépenses moins élevées que prévues à l'office cantonal des bâtiments (-9 millions), au DIP (-4 millions) et au département de la cohésion sociale (DCS) (-3 millions).

Les crédits de renouvellement transversaux (office cantonal des bâtiments (OCBA), office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) et office cantonal du génie civil et des transports (OCGC)) concentrent 66% des dépenses de renouvellement réalisées en 2025.

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 19% des dépenses, dont l'essentiel provient des HUG (30 millions) et de l'Université de Genève (14 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux représentent les 15% restant.

4. Recettes d'investissement

En 2025, les recettes s'établissent à 33 millions, soit 7 millions en dessous du budget. Les recettes se décomposent comme suit :

Projet <i>En millions de francs</i>	B 2025	C 2025
Relocalisation de la caserne des Vernets	5	8
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV	0	5
Efficience énergétique et transition écologique bâtiments	5	5
Construction lignes transports publics	6	5
Crédits de renouvellement	3	4
Projets d'agglomération	10	3
Archives de l'Etat de Genève	6	0
Autres	5	3
Total	40	33

L'écart au budget s'explique principalement par la rénovation des archives de l'Etat de Genève (-6 millions) dont une partie des subventions fédérales a été reportée en raison de retards sur des chantiers causés par des problématiques de revêtements de sol (résines défaillantes). Une partie des subventions relatives aux projets d'agglomération sont reportées (-7 millions). Cet effet est compensé par les recettes perçues dans le cadre de la renaturation de l'Aire et de la Drize (+5 millions).

5. Cessions d'actifs

Les cessions d'actifs représentent des recettes d'investissement d'un montant de plus de 11 millions en 2025. Elles ont été générées par deux cessions. La première cession concerne un bâtiment et un droit de superficie à l'Hospice Général pour l'exploitation d'un centre d'accueil (Les Tattes). La seconde cession est liée à des parcelles en faveur de la ville de Carouge dans le cadre des plans localisés de quartier (PLQ) Batelle-Tambourine, destinées à un parc et au domaine public communal.

Les cessions d'actifs figurent dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes de fonctionnement).

2. Introduction à la lecture du document

Introduction à la lecture du document (tome 3)

La présentation des comptes est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi. Elle représente le statut des investissements au 31/12/2025.

1 Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits destinés à des buts précis. Chaque loi est rattachée à une catégorie. Si une loi comporte plusieurs volets dont la finalité est différente, alors chaque part du crédit y relatif est, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer, attribuée à la politique publique correspondant à la destination finale des dépenses.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et, parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices budgétaires et comptables. De ce fait, la tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter et n'a dès lors qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits complémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

2 Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

- **Crédits d'ouvrage et d'acquisition**

Cette catégorie regroupe les investissements qui permettent la constitution de nouveaux actifs. Il s'agit de crédits d'étude, de construction ou d'équipement ainsi que de subventions de même nature.

- **Crédits de renouvellement**

Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation (sous certaines limites définies dans un règlement d'application) des actifs existants qui figurent au bilan de l'Etat de Genève. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

- **Dotations**

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations qui contribuent à l'action publique.

- **Prêts ferroviaires**

Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

- **Prêts du patrimoine administratif**

Il s'agit de :

- prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

3 Politiques publiques

Les politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) y relatives au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

Les investissements sont répartis, en fonction de la destination finale des actifs, dans les 14 politiques publiques.

4 Contenu des exposés des motifs

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

- description succincte,
- dépenses totales en 2025,
- principaux investissements réalisés et en cours,
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget 2025 ou des réalisations en 2025, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé),
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé),
- des données financières (crédit total cumul au 31/12/2024, budget 2025, comptes 2025),
- le résumé de la loi et le but du crédit,
- les objectifs annuels 2025,
- les écarts avec les objectifs annuels 2025.

5 Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du DIP pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD).

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

Politique publique (A->N)

- 1 – Crédit d'ouvrage
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - Investisseur 1
 - Investisseur 2
 - ...
 - ...
- 2 – Crédit de renouvellement
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...
- 3 – Dotation
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...
- 4 – Prêts ferroviaires
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

- 10 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé.
- 19 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire).
- 20 Crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé.
- 29 Crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire).
- 30 Dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé
- 39 Dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer.
- 40/48 Prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif.

6 Principales abréviations utilisées dans la publication

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

Abréviation	Définition
Ci	Comptes des investissements
CO	Cycle d'orientation
DAP	Décision d'approbation des plans
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DIN	Département des institutions et du numérique
DT	Département du territoire
EPH	Etablissements accueillant des personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES I / ES II	Enseignement Secondaire I / Enseignement Secondaire II
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation pour les immeubles des organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
HG ou Hg	Hospice général
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD ou Imad	Institution genevoise de maintien à domicile
LUP	Logements d'utilité publique
OCBA	Office cantonal des bâtiments
OCEN	Office cantonal de l'énergie
OCSIN	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique
OAIS	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
OCLPF	Office cantonal du logement et de la planification foncière
OCCPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
PAV	Secteur Praille-Acacias-Vernets
PL	Projet de loi
PLQ	Plans localisés de quartier
Prêts du PA	Prêts du patrimoine administratif
PP	Politique publique
SIC	Systèmes d'information et de communication
UNI ou UNIGE	Université de Genève



3. Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)



A - Autorités et gouvernance

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

Dépenses totales 2025 : 10,9 millions (B 2025 : 15,1 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

En raison de la problématique liée au revêtement de sol, le déménagement des archives d'Etat dans le nouveau bâtiment à l'Arsenal n'a pu encore avoir lieu.

b) Système d'information et de communication

Concernant le vote électronique pour le canton de Genève, le Conseil d'Etat a décidé de repousser la première opération entraînant un report de certaines dépenses d'infrastructures.

Le déploiement du nouveau système d'information pour la gestion des affaires du Conseil d'Etat, nommée NOVA, a pu avancer avec l'intégration des besoins de certains états-majors mais n'a pas pu être effectué dans tous les départements en 2025. Le projet se poursuivra en 2026.

Les investissements ont permis également de refondre des sites web de la statistique publique ainsi que d'étendre les fonctionnalités du système d'information législation (SIL), telles que définies dans le plan directeur métier, avec tous les objectifs 2025 atteints.

c) Equipements et autres investissements

Les entités de cette politique publique ont continué à renouveler le mobilier et les équipements, en fonction des besoins exprimés.

La restauration du mobilier de style ainsi que l'acquisition d'équipements concernant des salles de l'Hôtel de Ville s'est poursuivie.

A - Autorités et gouvernance

Crédit d'ouvrage

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'335'000	4'057'133	1'000'000	807'592	13%	-192'408
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2025

Finaliser le déploiement du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Tous les départements n'ont pu être intégrés dans les délais et un décalage des dépenses en découle.

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0104 - Archives d'Etat de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	920'000	244'802	420'000	119'114	13%	-300'886
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu est de :

- 61'100'000 francs pour la construction,
- 920'000 francs pour les équipements,
- 230'000 francs pour l'informatique et la téléphonie.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les acquisitions de mobilier et d'équipement audiovisuel pour les bureaux et les différentes salles de ce nouveau bâtiment.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les équipements commandés n'ont été que partiellement livrés en raison du retard du déménagement dans le nouveau bâtiment.

A - Autorités et gouvernance

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	230'000	171'794	30'000	0		-30'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu est de :

- 61'100'000 francs pour la construction,
- 920'000 francs pour les équipements,
- 230'000 francs pour l'informatique et la téléphonie.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2025

Installer les équipements télécom, réseau y compris le câblage et les postes de travail pour le bâtiment des archives.

Ecart avec objectifs annuels 2025

En raison des retards dans la livraison du bâtiment, les équipements télécom, réseau y compris le câblage et les postes de travail pour le bâtiment des archives ont été décalés.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	61'100'000	53'830'119	5'800'000	2'684'897	4%	-3'115'103
Recettes	28'300'000	18'844'242	6'161'750	0		-6'161'750

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu est de :

- 61'100'000 francs pour la construction,
- 920'000 francs pour les équipements,
- 230'000 francs pour l'informatique et la téléphonie.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2025

Recevoir les décomptes finaux des entreprises et assurer le suivi financier du déménagement des documents des archives.

Reprise éventuelle des aménagements extérieurs suite au transport des archives.

Percevoir la dernière tranche des subventions.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les décomptes finaux ont été partiellement réceptionnés.

En raison des problématiques de revêtements de sol (résines défaillantes), le déménagement des archives n'a pas pu être engagé.

Pour cette même raison, la subvention attendue est décalée.

A - Autorités et gouvernance

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	12'500'000	4'163'314	1'500'000	2'724'940	22%	1'224'940
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2025

Finaliser l'application de gestion des électeurs ICARE (Interface de Constitution et d'Accès aux Rôles Electoraux) et l'application REV (Résultat Election et Votation).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le report de la mise en place du vote électronique a permis d'anticiper des besoins qui avaient initialement été repoussés. Entre autres le « référentiel des opérations de vote » a pu être finalisé en 2025.

1013504 - Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'130'000	0	1'640'000	962'582	31%	-677'418
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13504, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit de 3'130'000 francs pour l'intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le Canton de Genève.

Objectifs annuels 2025

Adaptation du Système d'Information des Droits Politiques (SIDP) pour communiquer avec le système de Vote Electronique de la Poste Suisse et lancement de l'audit par la Chancellerie fédérale.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La décision du Conseil d'Etat de repousser la première opération de vote électronique a entraîné un décalage de certaines dépenses d'infrastructure.

A - Autorités et gouvernance

Crédit de renouvellement

2012448 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE

CR 0101 -
Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	600'000	334'249	0	7'219	1%	7'219
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12448, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département présidentiel.

Le département présidentiel ayant été supprimé à la suite du retour à la présidence tournante voté en septembre 2020, l'utilisation du crédit de renouvellement est depuis destinée à la Chancellerie d'Etat. Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	50'000	135'355	0	11'177	22%	11'177
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 50'000 francs est prévu au titre de la politique publique A.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

A - Autorités et gouvernance

2012456 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'500'000	772'436	0	2'728	0%	2'728
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12456, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil. Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012457 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	200'000	77'128	0	12'954	6%	12'954
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12457, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes. Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

A - Autorités et gouvernance

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	10'848'288	8'868'604	0	117'576	1%	117'576
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 10'848'288 francs est prévu au titre de la politique publique A, dont 728'288 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	13'314'000	7'118'358	155'789	624'505	5%	468'716
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des engagements résiduels contractés jusqu'à fin 2024 ont été comptabilisés sur l'exercice 2025. Ils concernent principalement la réalisation des travaux de rénovation de la cage d'escalier à la rue des Granges 2 (Fondation Zoubov) et le versement de la subvention pour la sécurité périphérique des bâtiments des organisations internationales.

A - Autorités et gouvernance

2013419 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie

CR 0101 -
Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	600'000	0	120'000	61'864	10%	-58'136
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13419, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2025

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements devenus obsolètes des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les objectifs définis ont été réalisés, soit le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens de la Chancellerie d'Etat, de même que la poursuite de la restauration du mobilier de style de l'Hôtel de Ville. A noter également, l'acquisition d'équipements spécifiques en fonction des besoins.

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	100'000	0	20'000	16'763	17%	-3'237
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Objectifs annuels 2025

Remplacer des bureaux anciens au profit de bureaux assis-debout.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les demandes de remplacement de mobilier ont été globalement alignées avec la prévision budgétaire.

A - Autorités et gouvernance

2013427 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'500'000	0	200'000	89'442	6%	-110'558
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13427, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets informatiques du secrétariat général du Grand Conseil et couvrir les différents frais liés aux équipements de la salle du Grand Conseil et des salles de commissions.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La principale dépense a été consacrée à l'équipement de la salle Bogueret avec des fauteuils plus étroits pour augmenter sa capacité afin de répondre aux besoins parlementaires.

Une autre part a porté sur l'acquisition de mobilier pour la salle Petitot ainsi que sur l'équipement audiovisuel de la salle des Fiefs.

Le solde concerne le matériel et les projets informatiques courants pour le GC.

2013428 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	200'000	0	24'800	5'837	3%	-18'963
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13428, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2025

Effectuer le renouvellement de mobilier, ainsi que de postes et de serveurs informatiques.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La Cour a procédé à des renouvellements mineurs de matériel informatique (5'837 francs).

Les dépenses sont moindres par rapport au budget, car certains renouvellements informatiques d'une plus grande importance ont été repoussés.

A - Autorités et gouvernance

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'600'000	0	2'320'000	1'949'992	17%	-370'008
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique A - Autorités et gouvernance.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis de refondre des sites web de la statistique publique ainsi que d'étendre les fonctionnalités du système d'information législation (SIL), telles que définies dans le plan directeur métier, avec tous les objectifs 2025 atteints.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'648'000	0	1'829'600	704'241	6%	-1'125'359
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Commencer les études pour la rénovation de la Mission du Portugal.

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.

Réaliser les travaux de transformations des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) n'a pas sollicité de subvention pour la protection des immeubles des organisations internationales au-delà du reliquat versé dans le crédit de renouvellement précédent. Des travaux de rénovation ont été réalisés dans les locaux de la Fondation Zoubov à la rue des Granges ainsi que dans le bâtiment actuel des Archives d'Etat.

B - Etats-majors et prestations transversales

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

Dépenses totales 2025 : 123,2 millions (B 2025 : 119,8 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Plusieurs acquisitions ont été effectuées dans le cadre de projets de développement d'infrastructures administratives, scolaires ou sportives.

Dans le cadre du programme de transition écologique, divers travaux de rénovation, d'optimisation et de substitution énergétique ont été menés ou sont à l'étude sur divers bâtiments.

Le déploiement des équipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale s'est poursuivi.

De nouvelles bornes de recharge ont été installées dans le cadre de l'électrification de la flotte des véhicules de l'Etat de Genève.

Le nouveau crédit de renouvellement 2025-2029 a débuté et divers travaux de rénovation et transformation ont été engagés pour cette politique publique.

Des locaux et des terrains ont été cédés à des entités publiques afin de réaliser un parc (Batelle-Tambourine) et de transférer à l'Hospice Général la propriété du centre d'accueil des Tattes.

b) Système d'information et de communication

Les investissements ont principalement eu pour objectif de maintenir et rénover les actifs numériques de l'ensemble de l'administration cantonale, du Pouvoir judiciaire et du Grand Conseil afin de préserver leur valeur et leur performance sur trois axes :

- la maîtrise de leur obsolescence,
- le renforcement de leur sécurité,
- leur capacité à évoluer, notamment pour mettre en œuvre les adaptations légales et réglementaires.

Les investissements ont assuré également les extensions de capacité des actifs numériques (serveurs, stockages, infrastructures, fibre optique, postes de travail, logiciel standard) afin d'accompagner les besoins croissants induits par la transition numérique du canton au bénéfice de la population, des entreprises et de l'administration dans tous les domaines de l'action publique.

Ils ont permis également de faire évoluer les systèmes d'information transversaux de l'Etat, en particulier dans le domaine des finances et des ressources humaines.

c) Equipements et autres investissements

Conformément aux besoins exprimés par chaque département, les dépenses ont servi le renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit d'ouvrage

1000000 - Cessions d'actifs

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	0	11'192'502		11'192'502

Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de biens doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les recettes ont été générées :

- par la cession de parcelles en faveur de la Ville de Carouge dans le cadre du PLQ¹ Batelle-Tambourine destinées à un parc et au domaine public communal,
- par la cession de bâtiments et d'un droit de superficie à l'Hospice général en vue de l'exploitation d'un centre d'accueil (Les Tattes) de migrants et autres bénéficiaires de l'Hospice Général.

CR 0525 - Office
cantonal de
l'agriculture et de la
nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	0	5'083		5'083

Résumé de la loi et but du crédit

Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions de biens doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

L'éventuel solde (plus ou moins-value) est constaté dans le compte de résultat (comptes d'exploitations).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Restitution d'une subvention de soutien pour l'achat de matériel agricole qui permettait de diminuer d'utilisation de produits phytosanitaires suite à la vente dudit matériel.

¹PLQ : plans localisés de quartier

B - Etats-majors et prestations transversales

1011975 - Efficience énergétique

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	35'000'000	31'845'252	209'106	1'615'295	5%	1'406'189
Recettes	18'000'000	14'049'522	1'455'407	5'044'462	28%	3'589'055

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11975, votée le 17/01/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour financer la deuxième étape du programme d'efficience énergétique des bâtiments de l'Etat de Genève. Des recettes d'investissement sont attendues en provenance du fonds énergie des collectivités publiques administré par l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Objectifs annuels 2025

Finaliser les travaux de performances énergétiques pour les sites de Lullier, André-Chavanne, CO Voirets et Uni Mail.

Percevoir de nouvelles subventions de l'OCEN en fonction des travaux réalisés.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La loi 11975 arrive à son terme et sera bouclée après réception des décomptes finaux et des subventions.

Les travaux d'optimisation énergétique se sont poursuivis notamment sur les sites de Lullier, CFP Louis Bertrand et collège de Saussure.

Les subventions ont été perçues sur la base des derniers projets bouclés.

1012243 - Acquisitions de terrains et bâtiments

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	30'000'000	14'560'706	3'963'717	10'496'835	35%	6'533'118
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12243, votée le 22/11/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 30'000'000 francs pour l'acquisition de terrains et bâtiments.

Objectifs annuels 2025

En prévision du futur projet pour la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (études en cours sur la loi 12988), plusieurs parcelles seront acquises en 2025.

D'autres acquisitions pourraient être réalisées au gré des opportunités.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Plusieurs acquisitions ont été effectuées dans le cadre de différents projets, notamment pour la réalisation d'un bâtiment administratif à Meyrin dans le cadre du futur PLQ¹ « Pré-Bois », pour la construction d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle à Bernex, pour le parking des forains et pour la patinoire du Trèfle-Blanc.

B - Etats-majors et prestations transversales

1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	250'000'000	22'021'963	15'000'000	17'478'230	7%	2'478'230
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191, votée le 27/01/2023, étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

Objectifs annuels 2025

Initialiser, concevoir ou réaliser des travaux sur environ une cinquantaine de bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, démarrer et/ou suivre les études (env. 24 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (env. 18 bâtiments) et finaliser des chantiers (16 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur les bâtiments éligibles.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des études ont été menées sur 36 bâtiments comme le collège Voltaire ou le site de Puits-Saint-Pierre 4.

Des travaux ont démarré ou se sont poursuivis sur 13 bâtiments comme l'Hôpital de Beau-Séjour, l'ambassade de France à Pregny-Chambesey ou l'Hôtel de Ville 11.

B - Etats-majors et prestations transversales

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'200'000	3'157'630	2'600'000	1'708'840	21%	-891'160
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Le crédit prévu est de :

- 8'200'000 francs pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques,
- 1'166'000 francs pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre la modernisation des salles de conférence, ainsi que le déploiement des équipements informatiques et des moyens d'accès distants.

Mettre en place les outils nécessaires au droit à la déconnexion.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La sous-consommation budgétaire s'explique par le peu d'avancement de la mise en œuvre de la mesure en lien avec les « Besoins en périphériques informatiques pour les places de télétravail à domicile ». Des précisions de la part des départements sur les ayants droit sont attendues.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'166'000	226'201	400'000	99'092	8%	-300'908
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Le crédit prévu est de :

- 8'200'000 francs pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques,
- 1'166'000 francs pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre l'installation des câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visio selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

Ecart avec objectifs annuels 2025

9 bâtiments ont été équipés de salles de visioconférence de type 3 (complexes) : David Dufour 1 et 5, OCPM , Acacias 78 et 45, HOFIN , Adrien Lachenal, Oliquettes 4 et Chêne 54.

Les équipements ont été adaptés à la taille des salles et complétés par des systèmes de réservation ainsi que des travaux électriques et de câblage nécessaires au télétravail de l'administration cantonale.

B - Etats-majors et prestations transversales

1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'000'000'000	8'896'435	20'000'000	25'291'872	3%	5'291'872
Recettes	20'000'000	0	4'000'000	53'677	0%	-3'946'323

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux 2024 et en initier de nouveaux (CVSE¹ à J.Dalcroze, CAD² au CO Voirets,...).

Poursuivre le déploiement des centres de tri dans les bâtiments.

Lancer et réaliser une centaine d'études énergétiques.

Lancer des sondages de toiture pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Acquérir un pavillon modulaire HPE³ pour la relocalisation des utilisateurs durant les rénovations.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La transition énergétique du parc immobilier s'est poursuivie avec des audits CECB+, des projets d'assainissement, un déploiement soutenu du photovoltaïque et du thermique renouvelable.

Les optimisations d'éclairage, de ventilation et de chauffage ont généré d'importants gains énergétiques.

Les actions de développement durable (tri, végétalisation) ont été renforcées.

1013224 - Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'790'000	424'339	3'600'000	2'169'448	18%	-1'430'552
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Le crédit prévu est de :

- 11'790'000 francs pour l'achat des véhicules,

- 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2025

Le déploiement de véhicules électriques se fait avec un rythme annuel de plus de 60 véhicules, en tenant compte de l'évolution des besoins de chaque office de l'Etat.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'accélération tardive de l'installation des bornes de recharge électriques, intervenue en fin d'année, a entraîné un report dans l'acquisition des véhicules électriques.

¹ CVSE : Chauffage, Ventilation, Sanitaire, Electricité

² CAD : Chauffage à distance

³ HPE : Haute performance énergétique

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'370'000	235'118	520'000	1'057'116	45%	537'116
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Le crédit prévu est de :

- 11'790'000 francs pour l'achat des véhicules,
- 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2025

Mettre en place une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les travaux d'installation de bornes de recharge progressent plus rapidement que prévu. A ce jour, 84 bornes ont été installées sur 18 sites.

1013699 - Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	18'990'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13699, déposé le 01/10/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 18'990'000 francs, pour l'évolution de la cyberadministration (développement des prestations numériques de l'Etat) afin de tenir compte des objectifs du programme de législature 2023-2028 qui met l'accent sur la volonté de mieux servir la population et les entreprises en bénéficiant des opportunités qu'offre le numérique.

Objectifs annuels 2025

Améliorer l'offre e-démarche.

Améliorer l'espace usager.

Initialiser les travaux permettant l'application du principe du « once-only » (principe de la collecte unique des données des personnes physiques et morales).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le projet de loi a été déposé fin 2025.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	450'000	695'197	0	160'355	36%	160'355
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 450'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

Il s'agit principalement de la réception de mobilier pour le secrétariat général du département.

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	43'800	130'437	0	5'443	12%	5'443
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique (DIP), de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 43'800 francs est prévu pour la politique publique B.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	233'000	52'051	0	2'126	1%	2'126
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 233'000 francs est prévu pour la politique publique B.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	365'000	481'664	0	1'745	0%	1'745
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 365'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'200'000	1'458'522	0	239'157	20%	239'157
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'ancien département des infrastructures.

Un crédit de 3'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique B dont 2'200'000 en faveur de l'office cantonal des bâtiments (OCBA) et 1'200'000 en faveur de l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

Suite aux élections cantonales du printemps 2023, l'OCSIN a été transféré de l'ancien département des infrastructures au nouveau département des institutions et du numérique (DIN).

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 pour l'acquisition de divers mobiliers de bureau, dont les biens ont été reçus et facturés en 2025 pour.

2012454 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE

CR 0750 - Présidence
- DDE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	75'000	70'748	0	3'076	4%	3'076
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12454, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 900'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du développement économique.

Un crédit de 75'000 francs est prévu au titre de la politique publique B.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

B - Etats-majors et prestations transversales

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	190'102'311	191'793'179	0	63'687	0%	63'687
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228). Un crédit de 190'102'311 francs est prévu au titre de la politique publique B, dont 12'762'311 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire. Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	73'176'300	49'162'149	1'367'129	1'624'406	2%	257'277
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat. Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	600'000	0	120'000	97'835	16%	-22'165
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2025

Permettre les optimisations organisationnelles souhaitées, impliquant des déménagements, par l'acquisition de mobilier neuf.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les demandes de remplacement de mobilier ont été globalement alignées avec la prévision budgétaire.

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	100'000	0	20'000	19'782	20%	-218
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 58'038'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP a été effectué selon les besoins exprimés.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'580'000	0	946'000	343'571	22%	-602'429
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services participant à cette politique publique.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

L'essentiel des investissements s'est porté sur la finalisation du réaménagement du 2^{ème} étage du site à Grand-Pré (smart-office). Les aménagements similaires prévus en 2025 pour le 3^{ème} étage ont été décalés en 2028, expliquant la sous-consommation budgétaire.

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	821'000	0	164'200	29'872	4%	-134'328
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le mobilier et les équipements ont été renouvelés selon besoin des utilisateurs

B - Etats-majors et prestations transversales

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	120'000	0	36'000	38'029	32%	2'029
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier et les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué en adéquation avec les besoins du secrétariat général.

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	100'000	0	20'000	5'852	6%	-14'148
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département de l'économie et de l'emploi.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué selon les besoins exprimés.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	250'000	0	50'000	13'492	5%	-36'508
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Objectifs annuels 2025

Effectuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les services de l'état-major du DCS ont procédé au renouvellement du mobilier selon les besoins exprimés.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	279'200'000	0	55'840'000	54'330'143	19%	-1'509'857
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Maintenir et rénover les infrastructures de télécommunication et informatiques, postes de travail, logiciels standards, outils numériques afin de préserver leur valeur sur trois axes : maîtriser leur obsolescence, renforcer leur sécurité, assurer leur capacité à évoluer.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis de continuer la lutte contre l'obsolescence technologique. Un effort particulier a été mené dans le cadre de l'extension capacitaire des serveurs de stockage ainsi que de lutter contre l'obsolescence des SIC Finances de l'Etat et SIC ressources humaines.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	80'455'110	0	14'491'022	6'302'640	8%	-8'188'382
Recettes	0	0	0	1'093		1'093

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Acacias 78-82, Gazomètres, Henry-Fazy 2, Helvétique 27, David-Dufour.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des groupes électrogènes ont été acquis dans le cadre du plan de continuité.

Des travaux de rénovation des groupes froid à David-Dufour ont été engagés.

Certains projets dont l'exécution devait démarrer en 2025 sont reportés en raison de la prolongation des phases d'études.

Des travaux de réaménagement de locaux en smart office ont été réalisés à la demande des utilisateurs au site du Grand-Pré.

C - Cohésion sociale

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- | | |
|-----|---|
| C01 | Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale |
| C02 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées |
| C03 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées |
| C04 | Soutien à la famille et à l'intégration |
| C05 | Actions en matière d'asile et de migration |
| C06 | Protection des personnes adultes sous curatelle |

Dépenses totales 2025 : 12,7 millions (B 2025 : 16,3 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Système d'information et de communication

- Le projet de loi sur la refonte du SIC de l'action sociale n'a pas été votée en 2025 comme prévu, aucune dépense n'a donc pu être engagée.
- Les travaux de refonte du système d'information et de communication de l'office de protection de l'adulte ont été menés conformément aux orientations prévues.
- L'Hospice général a poursuivi la mise en œuvre de ses projets visant à moderniser les outils informatiques de l'institution : le projet Transmum (Transformation numérique des services) a suivi son développement, à l'instar du projet Digiplus.

En parallèle, le projet d'évolution du SIC a connu des avancées significatives : la nouvelle application « Parcours » est disponible pour tous les collaborateurs depuis fin 2025 et le socle technique commun est fonctionnel.

Enfin, le renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications métiers de l'Hospice général ont été assurés.

Divers :

- Le renouvellement et l'amélioration des actifs numériques des différents services ont été menés.
- Le lancement du projet pilote d'accessibilité au numérique pour les usagers aux Etablissements publics pour l'intégration (EPI) a été repoussé à 2026 afin de renforcer la phase préparatoire du projet.

b) Equipements et autres investissements

Le renouvellement des équipements des ateliers des établissements pour personnes handicapées (EPH) et des EPI s'est poursuivi selon les besoins identifiés durant l'année.

Le renouvellement du mobilier et des équipements des différents services du département de la cohésion sociale s'est poursuivi en 2025.

C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1012641 - HG - Evolution SIC 2020-2023

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'700'000	2'255'579	904'127	1'268'464	34%	364'337
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12641, votée le 02/10/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'700'000 francs pour les années 2020 à 2023 destiné à faire évoluer le système d'information de l'hospice général et à permettre le travail en mobilité.

Le 26/01/2024, le Grand Conseil a voté la prolongation de la durée du crédit jusqu'au 31/12/2025 (loi 13385, article 9).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le déploiement de l'application mobile « Compte utilisateur » destinée aux bénéficiaires, et le développement de la solution « Parcours » destinée aux collaborateurs.

Décommissionner les anciens modules/applications dès leur remplacement dans « Parcours ».

Accompagner les bénéficiaires à l'utilisation de l'application.

Accompagner les collaborateurs pour l'utilisation de « Parcours ».

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les objectifs suivants ont été atteints :

- l'application « Parcours » (portail collaborateurs) est disponible pour l'ensemble des collaborateurs,
- décommissionnement de l'ancienne solution de gestion du « Journal Social »,
- développement de l'application « Compte Utilisateur » qui sera déployée courant 2026.

1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'500'000	1'155'645	1'418'000	1'607'920	36%	189'920
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025

Engager la phase de réalisation du projet visant l'intégration d'un outil de gestion financière.

Initier les travaux de conduite du changement.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les étapes suivantes ont été réalisées en 2025 :

- mise en place de la plateforme Oracle (Infrastructure, sécurité, administration),
- préparation d'un premier lot (gestion des fonds et fondations) pour une mise en service effective au 1^{er} janvier 2026,
- avancement des travaux pour la phase 2 (comptabilité, achats, contrôle de gestion).

C - Cohésion sociale

1013352 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	5'783'000	291'364	1'000'000	1'323'361	23%	323'361
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Le crédit prévu est de :

- 5'783'000 francs pour l'informatique à l'OCSIN,
- 470'000 francs pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les activités de conception et, en fonction de leur avancement, débiter les activités de réalisation et les premières livraisons.

Préparer l'accompagnement des équipes aux nouveaux modes opératoires et nouvelles solutions à mettre en œuvre dans leurs activités respectives.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les activités de conception se poursuivent conformément aux orientations prévues. Un effort particulier a été mené dans le cadre de la réalisation de la brique comptable et ceci au-delà des attentes.

La poursuite de la réalisation est prévue en 2026 pour la brique sociale.

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	470'000	0	0	71'971	15%	71'971
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Le crédit prévu est de :

- 5'783'000 francs pour l'informatique à l'OCSIN,
- 470'000 francs pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les activités pour le Pouvoir judiciaire ont débuté plus tôt que prévu, à la suite de sollicitations des équipes de l'OCSIN et de l'OPAd. À ce stade, les travaux réalisés ont principalement porté sur l'étude de solutions, notamment en matière de projection des futurs échanges et processus

C - Cohésion sociale

1013385 - HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	7'046'000	967'491	2'179'000	1'181'811	17%	-997'189
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13385, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'046'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de collaboration de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025

Déployer la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité des outils de communication, de collaboration et de partage.

Décommissionner Microsoft Skype Entreprise au profit de Microsoft Teams.

Déployer les outils de collaboration et de partage dans une partie des services de l'institution.

Engager la phase de conception du portail informationnel.

Assurer la conduite du changement.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les étapes suivantes ont été réalisées :

- mise en production de Teams communication en juin 2025,
- mise en place d'un système de gestion des applications mobiles (MAM),
- lancement du projet Classification et Sécurisation (déploiement Microsoft Purview),
- lancement du projet Teams collaboration.

1013545 - EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'390'000	0	256'000	0		-256'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13545, votée 24/01/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 1'390'000 francs, destiné à participer au financement de l'accessibilité au numérique pour les usagers des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2025

Construire les bases de l'inclusion numérique avec un projet pilote, permettant à environ 70 usagers de consulter de manière autonome les informations dans le Dossier Usager Informatisé (DUI).

Préparer le programme avec la création d'un cahier des charges, se basant sur les résultats du projet pilote.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le solde non utilisé en 2025 s'explique par le report d'une grande partie du lancement du projet pilote à 2026. Ce report est dû à la nécessité de renforcer la phase préparatoire, notamment l'analyse des usages numériques, la mobilisation d'une expertise en accessibilité numérique et la définition de la stratégie d'achat.

C - Cohésion sociale

1013657 - Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	16'545'000	0	130'000	0		-130'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13657, déposé le 21/05/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 16'545'000 francs destiné à la première phase (Fondations) de la refonte du système d'information et communication de l'action sociale.

Objectifs annuels 2025

Structuration du programme et initialisation des projets.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Aucune dépense n'a pu être engagée, car la loi n'a pas été votée en 2025.

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'442'400	11'084'879	0	335'000	3%	335'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Un crédit de 11'442'400 francs est prévu au titre de la politique publique C, destiné notamment au financement des équipements dans les ateliers des Etablissements accueillant des personnes handicapées (EPH) et des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les équipements et le mobilier ont été reçus et facturés au premier trimestre 2025.

C - Cohésion sociale

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'805'477	1'802'941	0	1'590	0%	1'590
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 3'805'477 francs est prévu au titre de la politique publique C, dont 255'477 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'611'210	2'423'138	0	259'949	10%	259'949
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 2'611'210 francs est prévu au titre de la politique publique C.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

C - Cohésion sociale

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	17'250'000	0	3'450'000	633'321	4%	-2'816'679
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Objectifs annuels 2025

Verser les subventions annuelles destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des établissements accueillant des personnes handicapées. Renouveler le mobilier et les équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales et des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements de renouvellement de l'informatique, des équipements et du mobilier de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) et des établissements accueillant des personnes handicapées (EPH) se sont poursuivis en fonction des besoins identifiés pendant l'année.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'450'000	0	890'000	2'205'463	50%	1'315'463
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique C - Cohésion sociale. Les projets en lien avec cette politique incluent les adaptations aux changements réglementaires et le traitement de l'obsolescence technologique.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis d'absorber les effets des évolutions légales réglementaires ainsi que l'adaptation aux normes ISO.

La lutte contre l'obsolescence a été également menée principalement pour le service de l'assurance maladie (SAM).

C - Cohésion sociale

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	5'612'000	0	1'122'400	488'665	9%	-633'735
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation sur les sites des Tattes et Présinge.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des travaux de rénovation ont été lancés à l'Abbaye de Présinge (Hospice Général), tandis que ceux du site des Tattes, financés par le précédent crédit de renouvellement, ont été achevés.

2013437 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'000'000	0	2'200'000	1'731'989	16%	-468'011
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13437, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 11'000'000 de francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2025

Maintenir la valeur du patrimoine des EPI et assurer la continuité des prestations.
Renouveler les équipements et le mobilier obsolètes, adapter les équipements des ateliers et des lieux de réadaptation, moderniser les systèmes informatiques et réaliser des rénovations courantes pour garantir un environnement sécurisé.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement des équipements et du mobilier s'est poursuivi aux EPI selon les besoins identifiés. Certaines commandes 2025 (matériel informatique et différents travaux) ont fait l'objet d'une facturation en 2026, d'où l'écart budgétaire. De plus, le montant des travaux prévus en 2026 pour la création du nouveau centre de jour sur le site de la Pallanterie a été anticipé en 2025.

C - Cohésion sociale

2013438 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (O AIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	14'000'000	0	2'800'000	1'611'738	12%	-1'188'262
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13438, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 14'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2025

Achat de postes de travail, renouvellement d'anciens écrans et des accès aux points Wi-Fi, équipements audio/vidéo des salles de conférence, remplacement des load-balancers et des firewalls des datacenters.

Evolution des solutions RH, évolution des interfaces métiers avec l'Etat de Genève, préparation à l'évolution du référentiel de données utilisé pour la création des rapports.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les objectifs 2025 ont en partie été réalisés :

- retard du renouvellement des postes de travail et des écrans, l'appel d'offres ayant pris effet qu'en janvier 2026,
- amélioration et évolution des solutions RH (gestion du temps, évaluation collaborateurs).



D - Culture, sport et loisirs

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- D01 Culture
- D02 Sport et loisirs

Dépenses totales 2025 : 15,7 millions (B 2025 : 16,9 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Le Grand Conseil a voté le crédit d'investissement pour la construction de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc en septembre 2025 et les demandes de permis de construire ont été déposées.

Les versements des subventions prévues pour le Musée de la BD et le Grand-Théâtre de Genève sont reportés et interviendront en fonction de l'avancement effectif des travaux menés respectivement par la commune du Grand-Saconnex et la Ville de Genève.

Les subventions à la Fondation du Stade de Genève pour la maintenance du stade ont été versées. Le département a également participé au financement des travaux prioritaires de modernisation des infrastructures du stade de Genève dans le cadre de l'Euro de football féminin qui s'est tenu en 2025 et de la création de terrains de football pour le Servette FC à Vessy.

D'importants travaux de rénovation dans les bâtiments hébergeant des activités culturelles et sportives se sont poursuivis (Pontets 33, institut Jaques-Dalcroze).

b) Équipements et autres investissements

L'acquisition en 2025 de 20 nouvelles œuvres mobiles vient compléter la collection du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC). Le projet Neon Parallax s'est enrichi de 2 nouvelles enseignes lumineuses artistiques. Dans le cadre du projet MIRE 6 nouvelles vidéos, destinées à être diffusées au sein des gares du Léman Express, ont été commandées.

Le financement des projets d'investissement portés par des associations sportives genevoises s'est poursuivi par l'intermédiaire du Fonds de l'aide au sport.

Selon les besoins identifiés, le renouvellement du mobilier et des équipements de l'Office cantonal de la culture et du sport (OCCS) s'est poursuivi ainsi que l'amélioration des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations.

D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1010533 - Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	67'022'117	66'686'365	0	116'464	0%	116'464
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10533, votée le 04/12/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 48'156'117 francs pour les travaux de création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives ainsi qu'un crédit d'investissement de 12'866'000 francs en vue de l'agrandissement du port au lieu-dit Port Noir, et octroyant à la Société Nautique de Genève une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 65 ans.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 6'000'000 francs a été voté le 25/05/2018 (loi 12276) portant le crédit total de la loi à 67'022'117 francs.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Des travaux d'adaptation des ouvrages de défense du port contre les fortes vagues de bise ont été réalisés.

1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	17'050'000	4'568'415	4'777'326	6'692'004	39%	1'914'678
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Un crédit d'étude supplémentaire de 5'350'000 francs a été accordé par le Grand conseil le 20/06/2025 (loi 13645) portant le crédit total de la loi à 17'050'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Développer l'avant-projet et déposer l'autorisation de construire.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les objectifs ont été atteints et tiennent compte du crédit supplémentaire.

D - Culture, sport et loisirs

1013517 - Musée de la BD - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13517, votée le 23/01/2025, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'000'000 francs au bénéfice de la Ville du Grand-Saconnex pour la réalisation à la Villa Sarasin du musée de la bande dessinée (BD).

Le projet prévoit la réalisation des travaux d'adaptation, les aménagements muséographiques et la restauration des décors de la Villa Sarasin, ainsi que les aménagements extérieurs du site afin d'accueillir le Musée de la bande dessinée.

Objectifs annuels 2025

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Commune du Grand-Saconnex.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La subvention prévue n'a pas été versée, les travaux gérés par la Ville du Grand-Saconnex ayant pris du retard.

1013541 - Grand Théâtre de Genève - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'000'000	0	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13541, votée le 14 février 2025, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 8'000'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève (GTG).

Le projet prévoit le remplacement de la machinerie scénique, des interventions liées au renforcement des dalles des coulisses et d'arrière-scène, la mise en conformité de la protection incendie des espaces de stockage autour de la cage de scène et des interventions en relation avec les installations scéniques dans le plafond technique.

Ces travaux sont nécessaires pour garantir un fonctionnement du GTG dans le respect des normes de sécurité.

Objectifs annuels 2025

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville de Genève.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La subvention prévue n'a pas été versée. Les travaux gérés par la Ville de Genève ont pris du retard et commenceront en 2026.

D - Culture, sport et loisirs

Crédit de renouvellement

2012455 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS

CR 0801 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'442'205	6'291'780	0	23'370	0%	23'370
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12455, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 18'044'605 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Le crédit de 6'442'205 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	12'508'985	31'832'055	532'283	2'492'433	20%	1'960'150
Recettes	0	1'184	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 12'508'985 francs est prévu au titre de la politique publique D.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025. Elles sont supérieures au montant prévu et couvrent principalement les subventions versées pour les travaux prioritaires du stade de Genève dans le cadre de l'Euro féminin de football 2025 et pour la création de terrains de football pour le Servette FC à Vessy.

D - Culture, sport et loisirs

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	10'092'205	0	2'018'441	1'308'897	13%	-709'544
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale (DCS).

Objectifs annuels 2025

Commande d'une structure mobile pour des expositions réalisées à partir des collections du FCAC, suite du projet MIRE, phase V du projet Neon Parallax, campagne de restauration des œuvres et acquisition d'œuvres mobiles.

Soutien de projets d'investissements d'associations sportives.

Renouvellement du mobilier et vélos électriques de l'Office cantonal de la culture et du sport (OCCS).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

2 œuvres lumineuses, 6 vidéos, 20 œuvres mobiles ont été acquises. La restauration des œuvres s'est poursuivie. L'écart budgétaire est dû au retard pris avec l'appel d'offre public lancé pour l'acquisition d'une structure mobile (Le Nomade).

Le montant attribué au Fonds de l'aide au sport est en ligne avec le budget.

Le renouvellement du mobilier/des équipements de l'OCCS s'est poursuivi.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	450'000	0	90'000	48'691	11%	-41'309
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisirs.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis d'assurer la continuité des services proposés par la politique publique D.

D - Culture, sport et loisirs

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	21'432'000	0	7'516'400	4'973'274	23%	-2'543'126
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux de rénovation techniques sur le Bâtiment des Forces Motrices.

Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade, au Servette Football Club et à la Fondation des Evaux pour la création de terrains de football à Vessy et à Onex.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les subventions à la Fondation du Stade de Genève et au Servette Football Club ont été versées comme prévu.

D'importants travaux de rénovation des toitures ont été menés à bien aux adresses du Pontet 33 et de la rue de la Terrassière 44.

E - Environnement

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- E01 Protection de l'environnement
- E03 Gestion des eaux
- E04 Agriculture et nature

Dépenses totales 2025 : 31,5 millions (B 2025 : 34,8 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Infrastructures et constructions

Travaux de restauration et de revitalisation dans les réserves naturelles (Secteur Prés Bordon à Jussy).

Restauration de boisement résineux et travaux de revitalisation à l'embouchure de La Laire.

Travaux d'irrégularisation sur 100 ha de chênaies.

Travaux d'irrégularisation et d'étagement afin de restaurer la biodiversité le long de 18 ha de lisières.

Travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire.

Travaux de rénovation du phare des Pâquis et de celui des Eaux-Vives. Installation des dalles de baignade d'accès à l'eau au secteur Tour-Carrée à Cologny.

Inauguration de la première étape de la remise à ciel ouvert de la Drize le 25 novembre 2025.

Versement des subventions en faveur des infrastructures agricoles durables.

Versement de la première subvention en faveur du développement de l'hydrogène.

b) Système d'information et de communication

Renouvellement des équipements informatiques et maintenance évolutive des applications des offices plus particulièrement la gestion des ports et des eaux (SIC Eau).

b) Equipements et autres investissements

Renouvellement du mobilier, des équipements et du matériel métier (piézomètres, analyseur de fumée, etc.)

E - Environnement

Crédit d'ouvrage

1008269 - Etude d'une nouvelle décharge bioactive

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	780'000	549'135	0	172'474	22%	172'474
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8269, votée le 23/03/2001, ouvrant un crédit d'étude de 780'000 francs visant à assurer les besoins futurs de stockage en décharge contrôlée bioactive.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investigations lancées en 2023 et entravées par des problèmes d'accessibilité et des conditions climatiques défavorables sont désormais à 90% effectuées et seront terminées au 1^{er} semestre 2026.

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'800'000	1'293'755	700'000	216'369	5%	-483'631
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2025

Elaboration du projet d'ouvrage de dérivation des eaux, dépose de la demande d'autorisation de construire et appel d'offres pour la confortation du mur de Chancy.

Elaboration du projet de stabilisation, par infiltration ou drainage, du glissement de Champel.

Mise à jour du cadastre des ouvrages de protection.

Surveillance des instabilités géologiques.

Stabilisation du glissement d'Avully.

Ecart avec objectifs annuels 2025

2025 fut une année de transition.

Les dépenses ont surtout concerné la surveillance des phénomènes gravitaires les plus actifs.

Les retards dans l'avancement des projets s'expliquent par la complexité de la procédure AIMP (Accord intercantonal sur les marchés publics) pour l'étude géologique du glissement de Champel-Miremont et un changement chez le mandataire du projet de Chancy.

E - Environnement

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	10'000'000	0	1'500'000	1'000'000	10%	-500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal. Il s'agit de soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

Objectifs annuels 2025

Octroyer les premières subventions validées par la commission des attributions.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La première subvention a été octroyée au projet « Sinnogenes » à Satigny. La procédure d'attribution prévue par le règlement s'est parfaitement déroulée.

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	55'503'000	500'611	1'000'000	0		-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure. Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires. Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2025

Projet sous recours auprès du tribunal fédéral (TF) contre le jugement de la Chambre administrative de la Cour de Justice rendu le 06/02/2024 en faveur de l'Etat.

Si la décision est rendue avant mars 2025 : démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements dès septembre 2025.

Sinon, décalage à septembre 2026 pour permettre l'utilisation du site durant la période estivale.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Suite à la décision favorable du Tribunal fédéral (TF) du 10/07/2025, confirmant la validité de l'autorisation de construire contestée, les travaux préparatoires commenceront en automne 2026 afin de permettre l'utilisation du site durant la période estivale.

E - Environnement

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	61'443'000	23'049'462	16'000'000	15'981'639	26%	-18'361
Recettes	0	0	0	5'247'346		5'247'346

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets.

L'étape 1 comprend la conduite d'adduction (Grange-Collomb - Etoile), la remise à ciel ouvert de la Drize (Etoile - Boissonnas), et la conduite d'évacuation (Boissonnas - Arve) et sera finalisée fin 2026.

Les études d'ensemble se poursuivront jusqu'à l'horizon 2030 au gré de l'élaboration des étapes suivantes.

Objectifs annuels 2025

Secteur Grange-Collomb-Prairie : terminer les travaux de la conduite d'adduction d'eau.

Secteurs Etoile et Sicli-Boissonnas : achever le terrassement et commencer l'aménagement du lit de la Drize.

Secteur Boissonnas-Arve : terminer les travaux de la conduite d'évacuation d'eau.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La première étape de la remise à ciel ouvert de la Drize a été inaugurée le 25/11/2025 et les dépenses relatives à cette réalisation pour l'année 2025 correspondent aux objectifs prévus.

Les recettes correspondent à la subvention versée par l'office fédéral de l'environnement qui soutient financièrement ce projet au titre de la protection contre les crues.

E - Environnement

1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	40'000'000	1'766'387	2'000'000	1'421'973	4%	-578'027
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023, qui a succédé à la loi 10850 en ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération sous la forme de subventions à redistribuer.

Objectifs annuels 2025

Assurer le soutien financier aux mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Parallèlement, il s'agira de concrétiser les premiers projets pilotes d'irrigation à partir de réseaux d'adduction d'eau brute.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux de construction de la ferme de Bernex sont terminés et le versement de la subvention sera effectué après le décompte final présenté par la commune.

Le soutien aux IPE s'est poursuivi selon la planification arrêtée, de même que la réalisation de quelques travaux d'AF.

Il n'y a aucune demande de financement de projet d'irrigation reçue en 2025.

E - Environnement

1013491 - Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	204'000'000	0	1'000'000	107'081	0%	-892'919
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13491, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 41'000'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 163'000'000 francs destinés à la mise en oeuvre de l'arborisation du canton (1^{ère} étape).

Cette loi vise la plantation d'environ 10'000 arbres supplémentaires par an. Il nécessitera donc un effort de plantation supérieur afin de planter 16'000 arbres par an.

L'objectif à long terme est de planter environ 150'000 arbres, de manière à augmenter le patrimoine arboré de l'aire urbaine de 300'000 à 450'000 arbres et d'atteindre ainsi un taux de canopée de 30%. Les investissements nécessaires à ces plantations seront réalisés prioritairement dans les secteurs de l'espace urbain soumis à de fortes contraintes techniques, telles que la présence des réseaux ou la présence de sol compacté et recouvert de bitume ou de béton.

Objectifs annuels 2025

Lancer des études d'avant-projets d'arborisation en regard des secteurs prioritaires définis par la stratégie d'arborisation.

Attribuer des mandats aux bureaux d'assistance de maîtrise d'ouvrage en vue du pilotage des projets. Octroyer les premières subventions.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La rédaction des règles des modalités d'octroi des subventions a pris plus de temps que prévue et sera terminée en 2026.

Les objectifs de l'ouverture des demandes de subvention et le lancement des études d'avant-projets sont décalés en 2026.

1013558 - Cadastre PFAS

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'145'000	0	645'000	0		-645'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13558, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 4'145'000 francs pour permettre l'évolution du cadastre des sites contaminés, en intégrant les substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS).

Objectifs annuels 2025

Phase 1:

- réaliser l'appel d'offres et choisir le groupement de mandataires,
- débiter le recensement des sites pollués.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le lancement de la procédure d'appel d'offres pour le choix du mandataire principal a été décalé de 5 mois et l'adjudication est prévue en premier trimestre 2026. Le comité de pilotage a été constitué et la première réunion a eu lieu le 3 février 2026.

E - Environnement

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	45'557'360	42'596'167	0	845'347	2%	845'347
Recettes	1'500'000	2'537'947	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 45'557'360 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

Elles sont liées aux travaux de la renaturation de la Seymaz (secteur Bel-Air), à l'aménagements lacustres à l'amont du Tour Carrée-Quai de Cologny ou à l'acquisition et l'installation des équipements obligatoires pour les véhicules métiers des gardes de l'environnement.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	551'235	737'677	0	53'359	10%	53'359
Recettes	0	0	0	34'619		34'619

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 551'235 francs est prévu au titre de la politique publique E.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

E - Environnement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	50'829'000	0	10'644'800	11'261'985	22%	617'185
Recettes	1'500'000	0	300'000	1'765'010	118%	1'465'010

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 100'000 francs pour le renouvellement du mobilier et des équipements de l'Office cantonal de l'énergie, initialement prévu au titre de la politique publique E, a été transféré dans la politique publique N suite à la réorganisation administrative du 1^{er} novembre 2025. Le budget 2025 a été ajusté en conséquence.

Objectifs annuels 2025

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique.

Développer le tourisme rural (chemins de randonnée)

Réparer les pontons et restaurer le débarcadère de Bellevue.

Effectuer les travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire et pour les nouveaux accès baignade.

Renouveler le matériel spécifique métier.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux sur des infrastructures portuaires et d'accès d'eau (débarcadères, phares, chaînes d'amarrage, dalles, etc.) ont été effectués.

La revitalisation des sites protégés et les travaux de régénération des chênaies et des biotopes forestiers ont été réalisés

Les travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire ont été effectués.

L'acquisition des équipements métiers a été effectuée

E - Environnement

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'300'000	0	1'186'000	368'304	6%	-817'696
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.
Suite à la réorganisation administrative du 1^{er} novembre 2025, le budget 2025 de la politique publique N a été ajusté en conséquence.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique E - Environnement.

Ecarts avec objectifs annuels 20250

Les investissements ont permis de consolider et de faire évoluer la gestion des ports et des eaux (SIC Eau).

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	660'000	0	132'000	111'367	17%	-20'633
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Divers travaux de rénovation ont été réalisés sur plusieurs sites, dont la Maison de la pêche quai Gustave Ador.



F - Formation

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- F01 Enseignement obligatoire et orientation
- F02 Enseignement secondaire II et formation continue
- F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
- F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
- F05 Hautes écoles
- F06 Prestations transversales liées à la formation

Dépenses totales 2025 : 154,0 millions (B 2025 : 185,7 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Poursuite des travaux de rénovation et de transformation des bâtiments scolaires.

Poursuite de la construction d'extensions dans les cycles d'orientation (CO) pour faire face à la hausse du nombre d'élèves, avec notamment la finalisation des travaux aux CO de la Golette, de Cayla et de Sécheron et le début des travaux aux CO de la Gradelle, des Colombières et du Foron. Un crédit d'investissement supplémentaire de 21,6 millions a été voté en 2025 (loi 13228).

Réalisation des travaux préparatoires concernant la construction et l'équipement d'un collège et école de culture générale à Meyrin. En raison d'un prolongement de la procédure d'appel d'offres, les travaux de gros œuvres sont reportés en 2026.

Finalisation des aménagements extérieurs du collège Rousseau.

Poursuite de la rénovation d'Uni Bastions avec les travaux de sous-œuvre, de réfection des crépis intérieurs et la pose de la charpente du bâtiment central.

b) Système d'information et de communication

Renouvellement des systèmes d'information relatifs à la formation et poursuite des travaux concernant le remplacement du SIC éducation et formation (SAFE).

Finalisation de l'installation du réseau Wi-Fi dans tous les établissements de l'enseignement secondaire I et II. Le déploiement des équipements nécessaires à l'éducation numérique a pris du retard à la suite de difficultés dans le choix des équipements pédagogiques.

c) Équipements et autres investissements

Renouvellement des équipements pédagogiques et du mobilier scolaire du DIP.

Versement de subventions à l'Université de Genève et à la HES-SO pour le renouvellement d'équipements, d'appareils scientifiques, de mobiliers et de matériels informatiques.

Versement de subventions permettant l'acquisition de logiciels et de matériel informatique à l'Université de Genève dans le cadre du projet UNI-SI pour les étudiants et pour la mise en œuvre de la stratégie numérique de la HES-SO.

F - Formation

Crédit d'ouvrage

1009995 - CMU - 5^{ème} étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	15'596'000	13'816'609	321'107	0		-321'107
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Le crédit initial prévu est de :

- 177'887'000 francs pour la construction,
- 15'596'000 francs pour les équipements (subvention).

Objectifs annuels 2025

Equipement complémentaire pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Du retard a été pris dans l'acquisition des équipements en raison de l'absence de livraison définitive des travaux de rénovation dans la zone d'animalerie conventionnelle.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	196'487'000	184'090'320	3'432'093	1'735'043	1%	-1'697'050
Recettes	45'600'000	41'792'504	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Le crédit initial prévu est de :

- 177'887'000 francs pour la construction,
- 15'596'000 francs pour les équipements (subvention).

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (loi 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs).

Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les travaux de sécurisation des façades et réaliser les aménagements extérieurs.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux de sécurisation des façades ne sont pas achevés et les travaux pour les aménagements extérieurs ont été reportés afin de conserver la zone de stockage du matériel de chantier.

F - Formation

1010822 - CMU - 6^{ème} étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	15'333'000	11'203'060	280'000	405'487	3%	125'487
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Le crédit prévu est de :

- 133'604'000 francs pour la construction,
- 15'333'000 francs pour les équipements (subvention).

Objectifs annuels 2025

Ajustements pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU) et les locaux adjacents à l'animalerie SOPF (Specific and Opportunistic Pathogen Free).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Des équipements ont pu être acquis pour le biostock au cours de l'année 2025.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	133'604'000	122'276'199	7'828'998	1'189'883	1%	-6'639'115
Recettes	21'500'625	28'828'758	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Le crédit prévu est de :

- 133'604'000 francs pour la construction,
- 15'333'000 francs pour les équipements (subvention).

Objectifs annuels 2025

Mettre en service le laboratoire de virologie de niveau de sécurité P3 et finaliser les travaux de la zone aquatique et métabolisme.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les travaux des zones A3 / P3, aquatique et métabolisme n'ont repris qu'en mai 2025. Ainsi, la mise en service a été reportée en 2027.

F - Formation

1010875 - Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	29'700'000	29'163'997	0	29'047	0%	29'047
Recettes	7'000'000	5'407'951	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10875, votée le 16/03/2012, ouvrant un crédit d'investissement de 31'884'000 francs en vue des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'ancienne école de médecine sise au 20, rue de l'Ecole-de-Médecine (subvention d'équipement : 2'184'000 francs).

Financer l'équipement mobilier et informatique dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de l'ancienne école de médecine.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des travaux de réglages sur les infrastructures techniques ont été réalisés.

1011944 - Reconstruction du CO Renard - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	5'494'800	5'184'381	0	1'099	0%	1'099
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11944, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit d'étude de 5'494'800 francs, en vue de la construction du cycle d'orientation du Renard à Vernier (site de Balexert).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études sont terminées.

F - Formation

1012042 - Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'207'200	4'174'244	0	7'285	0%	7'285
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12042, votée le 17/03/2017, ouvrant un crédit d'étude de 3'727'200 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau. La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 480'000 francs le 05/11/2019.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études sont terminées et le bâtiment a été mis en service.

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	30'919'000	5'783'666	2'500'000	4'738'526	15%	2'238'526
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation.

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13162).

Objectifs annuels 2025

Suite au démarrage effectif des travaux, le déploiement a été entièrement revu.

Sur 2025, l'objectif est de saisir l'intégralité des plans de formation dans la solution pour permettre d'utiliser cette dernière lors de la rentrée scolaire 2025-2026.

Les plans de formation suivent un programme de formation basé sur le plan d'étude cantonal, le plan d'étude romand et le plan d'étude fédéral.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les programmes suivent actuellement le nouveau planning de déploiement qui prévoit environ 5 millions d'investissements par an. En plus des objectifs annoncés, il a été possible d'initier la création du « vivier des remplaçants » avec la mise en service du portail des candidatures.

F - Formation

1012146 - UNI - Service de la recherche

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	15'546'000	14'847'087	0	166'787	1%	166'787
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12146, votée le 24/11/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 15'546'000 francs pour financer l'évolution des infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage à long terme afin d'optimiser et faciliter l'utilisation des données issues de la recherche dans les hautes écoles universitaires genevoises.

Une demande de prorogation de la loi jusqu'au 31/12/2026 a été acceptée par la commission des travaux du 13/03/2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Dans le contexte de la montée en puissance de l'IA, l'Université a réalisé en 2025 l'acquisition d'une infrastructure permettant de déployer des « Large Language Models » (LLM) destinés aux chercheurs et chercheuses, leurs offrant la possibilité d'effectuer des analyses de données d'une manière souveraine.

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'212'000	337'492	200'000	15'739	0%	-184'261
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la construction,
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève),
- 64'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Installation des équipements AUVI (écrans d'information) pour la bibliothèque de l'Aile-Jura.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'écart avec l'objectif initialement fixé vient de la surestimation des aménagements nécessaires à la réalisation de la salle témoin d'Uni Bastions.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	64'800	63'854	9'596	0		-9'596
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la construction,
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève),
- 64'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Mise en service des infrastructures informatiques planifiée pour le 3^{ème} trimestre 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Aucune dépense n'a pu être engagée, car le projet est en attente de la fin des travaux internes pour terminer le câblage.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	88'225'200	43'846'817	12'000'000	14'154'537	16%	2'154'537
Recettes	10'000'000	4'748'000	970'000	775'000	8%	-195'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la construction,
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève),
- 64'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Exécuter les travaux de sous-œuvre et de réfection de tous les crépis intérieurs.

Poser la charpente de la superstructure.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux de sous-œuvre et de réfection des crépis intérieurs ont été réalisés.

La charpente de la superstructure a été posée. De plus, l'intégration technique et architecturale des panneaux photovoltaïques s'est achevée avec succès.

Les subventions fédérales ont été perçues.

F - Formation

1012184 - Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'901'000	6'737'919	0	129'824	2%	129'824
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12184, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'études de 5'801'000 francs pour la construction d'une nouvelle école de culture générale à Meyrin.

Un crédit supplémentaire de 1'100'000 francs a été octroyé par la commission des travaux du Grand Conseil le 25/08/2020 pour adapter les études à une demande du DIP de passer d'une capacité de 1'000 à 1'400 élèves.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Quelques factures finales, relatives aux études, ont été comptabilisées.

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	15'693'760	11'976'207	3'043'748	1'915'298	12%	-1'128'450
Recettes	2'175'998	296'776	482'991	0		-482'991

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études et préparer les appels d'offres.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les études sont achevées.

Les appels d'offres partiels ont été suspendus en raison de la mise en attente du projet de loi de réalisation, lié au projet du boulevard des Abarois piloté par le DSM.

Les recettes attendues n'ont par ailleurs pas été perçues, la commune de Bernex s'étant retirée du programme.

F - Formation

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	129'240	142'296	0	5'337	4%	5'337
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses 2025 ont permis de finaliser les études de mobilité.

1012741 - Futur CO sis à Balexert

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	90'511'000	1'488'172	0	525	0%	525
Recettes	4'056'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12741, votée le 29/04/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 94'860'000 francs en vue de la construction du futur cycle d'orientation (CO) sis à Balexert (Vernier).

Le crédit de construction s'élève à 90'511'000 francs et intègre la réalisation d'un équipement pour la commune de Vernier (salle omnisports double) d'un montant de 4'056'000 francs qui sera remboursée par le biais d'une subvention d'un montant équivalent.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le projet est toujours en attente du relogement de l'académie du Servette FC.

F - Formation

1012743 - Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements

CR 0323 -
Enseignement
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'407'000	2'719'261	464'405	272'556	8%	-191'849
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.
Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Suite à la livraison de la deuxième phase en 2024, acquisitions complémentaires en 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Suite à la fin des travaux, des acquisitions complémentaires ont été effectuées en 2025, notamment pour l'enseignement musical.

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	61'818'000	48'879'401	6'531'303	6'469'379	10%	-61'924
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12743, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 65'950'000 francs pour la rénovation et la surélévation du collège Rousseau, avenue du Bouchet 16A, Petit-Saconnex.
Le crédit prévu pour la construction est de 61'818'000 francs, pour les équipements est de 3'407'000 francs et pour l'informatique est de 725'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Terminer les aménagements extérieurs et recevoir les décomptes finaux.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux d'aménagements extérieurs ont été réalisés et une partie des décomptes finaux a été réceptionnée.

F - Formation

1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	12'000'000	6'851'260	2'900'000	2'408'300	20%	-491'700
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps étudiant orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plateformes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Une demande de prorogation de la loi jusqu'au 31/12/2026 a été acceptée par la commission des travaux du 13/03/2025.

Objectifs annuels 2025

Amélioration du module de gestion des candidatures suite aux retours des facultés.

Poursuite du développement du module d'offre en formation et enseignement ainsi que du dossier numérique de l'étudiant.

Fin des développements des services numériques pour les activités extra-académiques.

Poursuite des projets d'eLearning (exemple : Mediaserver) et de eAssessment.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le module de gestion des candidatures, mis en production à l'automne 2025, a fait l'objet d'améliorations continues.

La première mise en production du module d'offre en formation a eu lieu en décembre 2025.

Le projet eLearning est conforme au planning et le projet pilote eAssessment en faculté de droit a été reconduit pour 2026.

Le projet extra-académique a été finalisé et terminé.

F - Formation

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	5'470'000	1'814'970	1'400'000	1'025'072	19%	-374'928
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Le crédit couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets, notamment mettre à disposition une offre structurée pour la configuration de salles d'enseignement à l'ère numérique et le matériel spécifique complémentaire à la salle transversale PULSE.

Adapter l'outil cyberlearn et accompagner les équipes sur la prise en main des outils pour la formation à distance.

Acheter des licences et les outils numériques pour l'enseignement.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les achats concernent principalement deux volets : le projet de dématérialisation des processus RH (TranspaRHence) et la mise en place des salles d'innovation.

Si le projet RH a bien progressé, seules 2 salles d'innovation sur les 6 prévues étaient opérationnelles à fin 2025.

Un projet d'envergure concernant la gestion académique et administrative de la formation continue a pris du retard.

F - Formation

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'265'000	1'919'861	3'000'000	1'075'434	13%	-1'924'566
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études en vue du dépôt de l'autorisation de construire.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études ont été poursuivies sans aboutir au dépôt de la demande d'autorisation de construire, en raison d'adaptations du projet (intégration du périmètre des coutures urbaines et prise en compte d'un potentiel de surélévation future).

En conséquence, les mandataires n'ont encore pas facturé les phases SIA 31 et 32 (avant-projet et projet de l'ouvrage).

1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'179'400	1'565'562	1'335'000	631'207	20%	-703'793
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I (ES I) et II (ES II).

Le crédit prévu est de :

- 3'179'400 pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi,
- 6'015'000 pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Tous les établissements du secondaire I et du secondaire II concernés par cette loi seront équipés avec le Wi-Fi à fin 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'exécution de la loi touche à sa fin, le budget alloué ne devrait pas être dépensé dans son intégralité grâce aux évolutions technologiques.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'015'000	2'683'200	2'165'000	1'814'494	30%	-350'506
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I (ES I) et II (ES II).

Le crédit prévu est de :

- 3'179'400 pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi,
- 6'015'000 pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux de câblage sur divers sites.

Ecart avec objectifs annuels 2025

En 2025, 21 sites ont été équipés.

Les 64 sites, initialement prévus, des établissements du secondaire I et du secondaire II concernés par cette loi sont maintenant équipés avec la technologie Wi-Fi.

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'696'000	910'389	600'000	233'302	9%	-366'698
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II (ES II) des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Le crédit prévu est de :

- 2'696'000 pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets),
- 6'242'000 pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le déploiement des équipements (robots pédagogiques, automates, cartes électroniques et casques audio).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Du retard a été pris dans le déploiement des équipements, principalement sur des portables, tous degrés confondus, impliquant l'acquisition de chariots.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'242'000	1'490'560	1'900'000	1'010'109	16%	-889'891
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Le crédit prévu est de :

- 2'696'000 pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, malles d'objets),
- 6'242'000 pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

La majorité des établissements du primaire seront équipés en matériel informatique tel que des tablettes, des postes de travail, des robots pédagogiques et des malles d'objets pédagogiques.

Les appels d'offres ainsi que les commandes pour les établissements du secondaire I et II seront en cours de finalisation.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des difficultés dans le choix de certains matériels pédagogiques ont entraîné des retards de commandes.

F - Formation

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0323 -
Enseignement
secondaire II

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	733'000	542'452	130'000	124'694	17%	-5'306
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 89'724'000 francs pour les constructions,
- 733'000 francs pour les équipements du CFPS,
- 5'674'000 francs pour les équipements de la HEdS (subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève),
- 190'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Le pavillon sera livré en 2024 et entièrement équipé. En 2025 il ne devrait y avoir que des achats complémentaires.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Suite à la livraison du pavillon modulaire pour le CSFP en 2024, les acquisitions effectuées en 2025 ont permis de terminer l'équipement, notamment pour les laboratoires.

F - Formation

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	89'724'000	18'632'698	20'867'000	3'159'967	4%	-17'707'033
Recettes	12'000'000	0	1'500'000	2'060'000	17%	560'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 89'724'000 francs pour les constructions,
- 733'000 francs pour les équipements du CFPS,
- 5'674'000 francs pour les équipements de la HEdS (subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève),
- 190'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre du chantier de la HEdS à Champel.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le chantier de la HEdS a été interrompu en raison de divergences concernant les travaux spéciaux, lesquelles n'ont été résolues qu'à la fin de l'année 2025.

Les décomptes relatifs au bâtiment de Ternier n'ont pas pu être finalisés en raison de négociations en cours en lien avec les dernières adaptations.

La première tranche de subvention du SEFRI s'est en outre avérée supérieure aux prévisions.

F - Formation

1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0322 - Cycle
d'orientation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'330'000	0	633'719	207'787	16%	-425'932
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

Le crédit prévu est de :

- 85'640'000 francs pour les constructions,
- 1'330'000 francs pour les équipements,
- 130'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

L'objectif est d'équiper les pavillons qui seront mis à disposition du DIP dès la rentrée 2025. Il s'agit des sites du CO de Secheron, CO de Cayla et partiellement du CO de Golette.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le phasage des travaux a été différent par rapport à ce qui était prévu. Les dépenses 2025 concernent l'équipement des extensions du CO de Cayla, de Sécheron, de la Golette et de la Gradelle.

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	85'640'000	12'522'472	17'650'000	28'915'106	34%	11'265'106
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 21'600'000 francs a été voté le 31/10/2025 (loi 13228).

Le crédit prévu est de :

- 85'640'000 francs pour les constructions,
- 1'330'000 francs pour les équipements,
- 130'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux spéciaux et la structure métallique au CO du Foron.

Réaliser le gros-œuvre des extensions des CO de la Gradelle et de Colombières.

Finaliser les travaux du CO de la Golette.

Finaliser les travaux des CO de Cayla et de Sécheron pour une mise en service en août 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les objectifs prévus en 2025 pour chacun des projets ont été atteints. Au CO Gradelle, les deux surélévations initialement prévues en parallèle seront finalement réalisées de manière successive. Les travaux du CO Cayla ont été prolongés de deux mois. Les décomptes des prestations tiennent compte du crédit supplémentaire.

F - Formation

1013190 - UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	17'600'000	540'690	2'000'000	898'718	5%	-1'101'282
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2025

Finaliser le concours d'architecture et démarrer les études.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le concours d'architecture a été mené à son terme.

Le lancement des études a accusé un retard d'environ quatre mois, lié à l'élaboration et à la signature des contrats.

1013234 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'730'000	554'655	1'491'283	977'266	36%	-514'017
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13234, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit d'étude de 2'730'000 francs en vue de la construction d'une extension pour le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPNE) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) à Lullier sur la commune de Jussy.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études jusqu'au dossier d'autorisation de construire.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études se sont poursuivies, mais la durée des procédures d'appels d'offres, notamment pour les ingénieurs spécialistes, a retardé leur démarrage d'environ six mois.

F - Formation

1013490 - ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	184'127'496	0	14'800'000	8'480'574	5%	-6'319'426
Recettes	10'275'032	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13490, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 189'950'000 francs pour la construction la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.

Le crédit prévu est de :

- 184'127'496 francs pour la construction,
- 5'384'863 francs pour les équipements,
- 437'641 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux préparatoires (abattage d'arbres, démolition d'une villa et ses annexes et évacuation des matériaux) et démarrer les travaux de gros-œuvre.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les travaux préparatoires ont été réalisés.

En raison du prolongement de la procédure d'appel d'offres, les travaux de gros œuvre ne débiteront qu'en 2026.

L'échéance de la mise en service du bâtiment reste inchangée.

1013562 - 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	40'904'200	0	600'000	0		-600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13652, votée le 20/06/2025, ouvrant un crédit d'études et investissement de 42'500'000 francs en vue de la construction de 7 écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) sur les communes de Vernier, Onex et Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 40'904'200 francs pour les constructions,
- 1'415'000 francs pour les équipements,
- 180'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les concours d'architecture pour les sites de Vernier et Grand-Saconnex ainsi que les études-test pour le site d'Onex.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le démarrage des projets a été retardé en raison de l'adoption tardive de la loi et du recours intervenu après sa promulgation.

F - Formation

Crédit de renouvellement

2012450 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	41'685'200	38'651'107	0	1'574'115	4%	1'574'115
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12450, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 41'729'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Un crédit de 41'685'200 francs est prévu pour la politique publique F.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'952'412	9'878'358	0	598	0%	598
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 11'952'412 francs est prévu au titre de la politique publique F, dont 802'412 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

F - Formation

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	222'102'184	221'894'393	6'302'892	6'913'022	3%	610'130
Recettes	2'000'000	129'635	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 222'102'184 francs est prévu au titre de la politique publique F.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des travaux ont été menés en délégation de maîtrise d'ouvrage sur le bâtiment de la HEDS à Champel.

La rénovation des installations électriques des CMU 1 à 4 s'est poursuivie. Par ailleurs, dans le bâtiment de Sciences II, les opérations d'assainissement de la production de froid ont continué.

2012461 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	15'370'000	14'583'440	0	785'969	5%	785'969
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12461, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 15'370'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de la HES-SO Genève.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

F - Formation

2012462 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	69'950'000	66'362'753	0	3'587'247	5%	3'587'247
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12462, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 69'950'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève. Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025. Elles sont réparties entre l'équipement (62%), l'informatique (30%), l'aménagement (2%) et du mobilier (6%).

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	57'938'000	0	13'306'000	7'941'604	14%	-5'364'396
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement 58'038'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Objectifs annuels 2025

Maintenir des conditions d'accueil et de sécurité adéquates afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs.

Développer et faire évoluer les applications pédagogiques.

Subventionner l'achat d'équipements en faveur de la fondation Ensemble et d'associations professionnelles pour les cours interentreprises.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses sont moins importantes que prévu, suite à des retards dans les livraisons d'équipement et des projets reportés (report du développement des applications pédagogiques, de l'ouverture de structures à l'OMP et du cabinet dentaire de Versoix).

L'achat d'équipements en faveur de la fondation Ensemble et des associations professionnelles pour les cours interentreprises sont aussi reportés.

F - Formation

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'400'000	0	1'680'000	2'010'559	24%	330'559
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique F - Formation.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La lutte contre l'obsolescence a été menée principalement pour le Système d'information et de communication (SIC) de l'éducation et de la formation afin de mettre en conformité les outils actuels avec les changements réglementaires et organisationnels, en attendant le déploiement du nouvel outil financé par la loi 12080.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	210'521'890	0	35'704'378	36'190'917	17%	486'539
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité) : CFPNe Lullier, CMU, CFPA Necker, Bois Caran, Claparède, etc. Réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments du DIP, de l'UNI et de la HES-SO.

Verser des subventions pour la rénovation d'établissements scolaires spécialisés et bâtiments scolaires primaires.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des travaux de rénovation ont été réalisés, notamment l'installation d'un groupe froid à Sciences II, l'assainissement des résines au CMU et la mise en place d'un pavillon provisoire à l'ECG Henry Dunant. Une subvention a été accordée pour une école de la commune de Chancy. Des travaux de transformations ont été réalisés tels que l'infothèque HES Battelle et le regroupement des animaleries du CMU.

F - Formation

2013433 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	23'000'000	0	4'600'000	2'573'195	11%	-2'026'805
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13433, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement des équipements, des instruments scientifiques et artistiques (notamment instruments de musique de la Haute école de musique), des machines, du gros outillage, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au dessin assisté par ordinateur - conception assistée par ordinateur).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement des équipements, machines et matériels a été effectué selon leur état d'usure ou d'obsolescence.

Les dépenses globales ont été de 71% pour de l'équipement, 23% pour de l'informatique et 6% pour du mobilier.

2013434 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	100'000'000	0	15'990'000	10'285'564	10%	-5'704'436
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13434, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 100'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche : renouvellement des données du big data astronomique, d'appareils scientifiques pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences, remplacement du parc de serveur VDI, renouvellements des logiciels et licences ainsi que divers aménagements dans les bâtiments de l'Université.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses sont réparties à 75% pour de l'équipement (notamment du matériel scientifique tel que l'achat de Cytomètre en flux, Spectromètre de masse), 10% pour de l'informatique (commutateurs, clusters, serveurs), et 15% pour du mobilier (bureaux, lampadaires, fauteuils).



G - Aménagement et logement

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

G01	Logement et planification foncière
G02	Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
G03	Information du territoire et garantie des droits réels
G04	Protection du patrimoine bâti et des sites

Dépenses totales 2025 : 37,1 millions (B 2025 : 48,9 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Logement (acquisitions et dotations)

Diverses opérations en vue d'atteindre 20% de logements d'utilité publique (LUP) sur le parc locatif cantonal comme fixé par la loi 10460 :

- Dotations en capital en faveur de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) (7,9 millions de francs pour l'acquisition de parcelles pour un total de 3'725 m²).
- Dotations en capital en faveur de fondations immobilières de droit public (FIDP) (14,8 millions de francs pour l'acquisition de 47 logements LUP et la construction de 78 logements LUP).

b) Aménagement du territoire

Contribution de 2,5 millions de francs au fonds de développement urbain (FIDU) permettant le financement d'infrastructures publiques liées à la réalisation de nouveaux logements.

Tirage des câbles souterrains sur le tronçon PALEXPO - Puit de Renfile et mis en service des 2 ternes dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

Démarrage du chantier du projet « Cool City - adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron » au printemps 2025. Réalisation des premiers aménagements et le démarrage des travaux des gradins à fin décembre.

c) Systèmes d'information et de communication

Priorisation sur les réquisitions électroniques du projet « Evolution du SIC de l'office du registre foncier ».

Développement des modules clés du « parcours numérique du requérant » du projet « Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions ».

Développement et traitement de l'obsolescence de la solution existante SIDLO (système d'information du logement) du projet « Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière ».

d) Equipements et autres investissements

Mise à jour des données de la mensuration officielle, maintenance évolutive du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) et amélioration des données du système d'Information du territoire à Genève (SITG).

Renouvellement du mobilier, des équipements et du matériel.

G - Aménagement et logement

Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	93'030'918	18'000'000	106'368		-17'893'632
Recettes	0	252'825	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2025

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Par manque d'opportunité, aucune acquisition de terrain par l'Etat n'a été réalisée cette année.

Le fonds LUP a permis le financement complémentaire d'un projet de 150 logements d'une fondation communale (FVGLS) pour un montant de 106'368 francs.

G - Aménagement et logement

1011941 - Contribution du canton au fonds de développement urbain

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	20'000'000	17'499'998	2'500'000	2'500'000	13%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11941, votée le 04/11/2016, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs au Fonds intercommunal pour le développement urbain pour le financement d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements (espaces publics, classes dans les établissements scolaires, etc.).

Loi 12893, votée le 30/04/2021, modifiant la loi sur le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) autorisant une contribution complémentaire de 500'000 francs par an à compter du 01/01/2022.

Objectifs annuels 2025

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La dernière tranche de subvention prévue dans le cadre de cette loi a été versée par le Canton au Fonds intercommunal de développement urbain, conformément aux dispositions prévues.

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	16'014'960	5'943'557	1'500'000	2'231'376	14%	731'376
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

La loi 13531, modifiant la loi 12195, a été votée le 24/01/2025 en vue de proroger la disponibilité du crédit d'investissement jusqu'à fin 2030.

Objectifs annuels 2025

Tirer les câbles sur les tronçons souterrains et adapter le poste de Fortaille.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le tirage des câbles souterrains sur le tronçon PALEXPO - Puit de Renfile s'est déroulé comme prévu et les 2 ternes ont été mis en service au cours du 2^e semestre 2025. Les appels d'offres pour les travaux de démontage de la ligne à très haute tension sont en cours de finalisation, avec des premiers travaux prévus en 2026.

G - Aménagement et logement

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'861'090	812'936	2'000'000	1'817'551	26%	-182'449
Recettes	0	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'140'455 francs le 29/10/2024.

Objectifs annuels 2025

Effectuer les travaux de dépollution suite à la découverte de sols pollués et poursuivre les travaux d'aménagement.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le chantier a démarré conformément au planning au printemps 2025. Le projet a très bien avancé avec la livraison des premiers aménagements à l'automne. Les travaux des gradins ont débuté cet hiver. La reconstruction des terrains de sport prévue en 2025 est décalée en 2026 pour la coordination avec le projet connexe de surélévation qui occupe cette emprise (loi 13170).

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'325'000	1'221'956	400'000	810'057	19%	410'057
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF).

Ce crédit permettra à l'office du registre foncier (ORF) de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2025

Mise en œuvre des outils de monitoring des transactions du Registre foncier concernant les réquisitions électroniques. Numérisation des archives du Registre foncier.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le programme a augmenté son monitoring opérationnel sur les réquisitions électroniques. Par ailleurs la demande du Grand Conseil visant à offrir un site dédié aux publications de l'ORF a nécessité la mise en œuvre d'un nouveau chantier.

G - Aménagement et logement

1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'980'000	2'340'241	1'800'000	3'786'174	32%	1'986'174
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2025

Traitement de l'ouverture des chantiers.

Mise en œuvre des outils permettant la planification et la gestion des inspections.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les développements sur le lot des « ouvertures de chantier », dont l'analyse a été réalisée en 2025, ont permis de développer les modules clés du parcours numérique du requérant.

La mise en œuvre des outils transversaux nécessaires aux modules « inspection », « contrôle » et « recours » a nécessité des développements conséquents. Ceci devrait permettre d'effectuer en 2026 des livraisons rapides.

1013413 - Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	13'785'000	156'459	1'500'000	1'453'448	11%	-46'552
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13413, votée le 21/06/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 13'785'000 francs pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière.

Objectifs annuels 2025

Traitement de l'obsolescence de la solution existante SIDLO (système d'information du logement).

Mise en œuvre des subventions au logement.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le programme de rénovation et d'extension du système d'information du logement et de la planification foncière suit globalement son cours de réalisations telles que planifiées sur l'obsolescence et sur la prise en compte de la solution applicative pour les subventions aux logements.

G - Aménagement et logement

Crédit de renouvellement

2012452 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'218'640	4'406'537	0	215'234	3%	215'234
Recettes	1'373'240	1'265'014	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12452, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 52'141'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 6'218'640 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	980'865	738'023	0	137'620	14%	137'620
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 980'865 francs est prévu au titre de la politique publique G.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

G - Aménagement et logement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'150'000	0	1'186'400	516'767	8%	-669'633
Recettes	1'400'000	0	280'000	262'511	19%	-17'489

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2025

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La Direction de l'information du territoire (DIT) a continué les travaux de mise à jour périodique ainsi que l'historisation des données de la mensuration (par exemple, la modélisation 3D de la Passerelle de l'Ile, la mosaïque d'orthophotos du Canton Genève).

Le mobilier et les équipements des offices ont été renouvelés.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	10'100'000	0	2'020'000	387'627	4%	-1'632'373
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique G - Aménagement et logement.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis de lutter contre l'obsolescence des SIC de l'aménagement du territoire, de la mensuration officielle et du patrimoine et sites.

G - Aménagement et logement

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'272'000	0	1'014'400	291'589	23%	-722'811
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention pour les travaux de rénovation du temple de la Fusterie.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux du temple de la Fusterie ont pris du retard et la subvention sera versée à leur achèvement.

Des travaux de rénovation de canalisations aux jardins familiaux de la Garenne ont été réalisés.

G - Aménagement et logement

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	124'385'433	17'000'000	22'709'071		5'709'071
Recettes	0	12'718'588	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2025

Doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains.
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le montant de dotation pour la FPLC s'élève à 7'931'105 francs et a permis la fondation d'acquérir des parcelles totalisant 3'725 m² de terrain.

Les FIDP ont pu bénéficier d'une dotation LUP à hauteur de 14'777'966 francs permettant l'acquisition de 47 logements LUP, ainsi que la construction de 78 nouveaux LUP.

G - Aménagement et logement

Prêts

4011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	658'470	1'053'321	0	102'781	16%	102'781
Recettes	658'470	591'964	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 22'113'667 francs pour les prêts de la politique publique G (office de l'Urbanisme : 21'455'197 francs et OCBA : 658'470 francs).

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Fin de la démolition du dernier bâtiment.

H - Sécurité et population

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- H01 Sécurité publique
- H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement
- H03 Population, droit de cité et migration
- H04 Sécurité civile et armée

Dépenses totales 2025 : 33,6 millions (B 2025 : 41,8 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Versement par le groupe d'investisseurs des dernières tranches de recettes prévues dans les lois 12084 (construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses) et 12085 (transformation du centre de logistique militaire d'Aire-la-Ville).

Exécution de travaux pour la modernisation de l'installation électrique du poste de police de la Gravière, la création d'un accès dédié au centre de surveillance du trafic dans le bâtiment du Sapay 7, le blindage du poste de police des Pâquis, ainsi que des travaux d'amélioration énergétique à Champ-Dollon.

Rénovation de la prison de Champ-Dollon, incluant l'implantation d'un pavillon provisoire permettant de répondre aux besoins d'agrandissement des surfaces dédiées aux activités du personnel.

Aménagement de l'entrée du centre de surveillance du trafic.

b) Système d'information et de communication

Mobilisation importante des ressources de l'OCSIN dans la refonte de Calvin WEB, le déploiement de la plateforme de pré-plaintes en ligne ou encore les annonces de vol de drones.

Continuité des travaux sur la gestion documentaire informatisée de la police cantonale, en lien avec la nouvelle loi sur la police.

Mise en production du premier module de l'application de gestion du temps pour la police et détention en avril 2025 (projet Kairos).

c) Équipements et autres investissements

Réception des derniers radars de la loi relative à la modernisation des équipements de contrôles automatiques du trafic.

Renouvellement des équipements spécifiques et des véhicules des offices mettant en œuvre la politique publique H.

H - Sécurité et population

Crédit d'ouvrage

1012084 - Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	852'525	221'983	0	77'497	9%	77'497
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour les équipements est de 852'525 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (loi 12622).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La quasi-totalité des dépenses 2025 a porté sur l'acquisition de mobilier.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	40'011'060	41'913'495	0	288'246	1%	288'246
Recettes	12'700'000	8'145'468	3'501'701	4'554'532	36%	1'052'831

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12084, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 34'467'400 francs pour la construction du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) à Epeisses contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 33'532'060 francs.

Un crédit supplémentaire a été voté le 07/04/2022 pour un montant de 6'500'000 francs (loi 12622).

Objectifs annuels 2025

Percevoir de la part des investisseurs le solde de leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La dernière tranche de la participation des investisseurs au financement de la construction des ouvrages militaires a été reçue.

Les dépenses 2025 correspondent à la participation de l'Etat pour la résolution d'un sinistre en toiture.

H - Sécurité et population

1012085 - Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	22'886'751	23'140'950	0	4'230	0%	4'230
Recettes	9'300'000	5'964'792	1'957'938	3'335'208	36%	1'377'270

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12085, votée le 31/08/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 24'950'600 francs en vue de la transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire (CLCM) d'Aire-la-Ville contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements.

Le crédit prévu pour la construction est de 22'886'751 francs.

Objectifs annuels 2025

Percevoir de la part des investisseurs le solde de leur participation au financement de la construction des ouvrages militaires.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La dernière tranche de la participation des investisseurs au financement de la construction des ouvrages militaires a été reçue.

1012147 - Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'540'000	4'155'914	170'000	93'317	2%	-76'683
Recettes	380'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12147, votée le 03/11/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'160'000 francs pour le développement du système d'information de la police et son adaptation aux dispositions de la nouvelle loi sur la police.

Un crédit supplémentaire de 380'000 francs a été accordé par la commission des travaux le 22/03/2022 pour l'acquisition de licences supplémentaires qui sont financées en totalité par l'Association des communes genevoises.

Objectifs annuels 2025

Finalisation des travaux en lien avec la numérisation des dossiers de la police.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux ont bien avancé en 2025 mais seront complétés en 2026 avec le démarrage des numérisations en production.

H - Sécurité et population

1012240 - Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale

CR 0404 - Corps de police

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'435'145	2'427'116	0	396'762	16%	396'762
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12240, votée le 27/04/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 3'741'200 francs destiné à la modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale. Un crédit de 2'435'145 francs est prévu pour les équipements de la police.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La réception en 2025 de deux radars commandés en 2024 a été réalisée. Les dépenses de cette loi sont finalisées.

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'777'000	16'948	10'000	0		-10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 88'714'000 francs pour la construction,
- 2'304'000 francs pour les équipements,
- 1'777'000 francs pour l'informatique,
- 1'005'000 francs pour les travaux de génie civil.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'800'000 francs a été voté le 20/11/2025 (loi 13619).

Objectifs annuels 2025

Participation aux séances de coordination de chantier avec l'OCBA.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Aucune dépense n'a pu être engagée, car la construction du bâtiment n'a pas débuté.

H - Sécurité et population

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	88'714'000	4'869'641	16'500'000	5'026'528	6%	-11'473'472
Recettes	237'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 88'714'000 francs pour la construction,
- 2'304'000 francs pour les équipements,
- 1'777'000 francs pour l'informatique,
- 1'005'000 francs pour les travaux de génie civil.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'800'000 francs a été voté le 20/11/2025 (loi 13619).

Objectifs annuels 2025

Démarrer et finaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre structurel (hors façades).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les travaux spéciaux ont été finalisés.

Le démarrage des travaux de gros œuvre n'a pu être réalisé en raison de la complexité du plan d'installation de chantier, induite par sa proximité avec l'aéroport de Genève.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'005'000	19'676	0	4'410	0%	4'410
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 88'714'000 francs pour la construction,
- 2'304'000 francs pour les équipements,
- 1'777'000 francs pour l'informatique,
- 1'005'000 francs pour les travaux de génie civil.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'800'000 francs a été voté le 20/11/2025 (loi 13619).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les travaux de réaménagement du carrefour de Bois-Brûlé ont été interrompu en 2025 en raison d'opposition sur l'autorisation de construire.

H - Sécurité et population

1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'500'000	2'608'828	900'000	637'496	18%	-262'504
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour remplacer les solutions de gestion du personnel de la police et de la détention.

Ces solutions, actuellement obsolètes, mettent en péril la bonne gestion horaire de ce personnel travaillant en 24/7, et la mobilisation du personnel policier.

La future solution permettra également de sécuriser la gestion des autorisations du personnel policier.

Objectifs annuels 2025

Evolutions à prévoir (module de mobilisation, reporting, demandes de changement émanant des métiers) suite à la mise en service prévue pour février 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'application de gestion des temps pour la police et la détention a été mise en production le 1^{er} avril 2025. Les retards de livraison de la version mobile et du module de mobilisation ont engendré des reports de de facturation des fournisseurs.

1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'180'000	1'134'503	1'500'000	963'809	12%	-536'191
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail.

Objectifs annuels 2025

Suite des travaux concernant le renouvellement du logiciel d'aide à l'engagement, du logiciel de téléphonie d'urgence et du logiciel d'enregistrement téléphonique.

Le chantier reporting continuera également tout au long de l'année 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Report en 2026 de la commande et du paiement de la première tranche de la prestation du fournisseur du logiciel d'aide à l'engagement. Suite aux ateliers techniques et fonctionnels, le fournisseur a connu des retards importants dans les préparatifs des éléments requis pour documenter l'offre.

H - Sécurité et population

1013534 - WEP : pérennisation du réseau Polycom

CR 0414 - Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'182'000	0	1'182'000	156'493	13%	-1'025'507
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13534, votée le 14/02/2025, ouvrant un crédit de 1'182'000 francs, pour l'adaptation des centrales POLYCOM du canton, l'optimisation de la couverture réseau et la sécurisation d'émetteurs cantonaux. Son but est de permettre d'adapter les éléments d'infrastructure propriété du canton à la migration IP du réseau primaire réalisé par la Confédération.

Objectifs annuels 2025

Adapter la technologie des centrales au réseau IP Polycom.

Adapter les liens d'introduction des centrales au réseau IP Polycom.

Intégrer une nouvelle station de base aux HUG afin de garantir la couverture du site et optimiser celle de la région.

Intégrer un répéteur au centre commercial de Balexert afin de garantir la couverture du site.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le déploiement national et le projet de station de base (SB) Polycom subissent un retard d'environ six mois. Pour les HUG et Balexert, des complexités administratives (autorisations) et techniques (appels d'offres de gré à gré) ont repoussé les engagements financiers et les travaux. La phase de réalisation a débuté en janvier 2026.

1921046 - Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'340'000	0	260'000	0		-260'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi prévoyant d'ouvrir un crédit de 1'340'000 francs pour l'évolution des outils pour la brigade de cybercriminalité. Ce projet a été abandonné et les dépenses envisagées sont désormais intégrées dans le projet de loi sur le SIC de la Police dont le dépôt devrait intervenir en 2026.

Objectifs annuels 2025

Dépôt du projet de loi et premiers investissements (renouvellement d'équipements d'infrastructure).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Aucune dépense n'a pu être engagée.

H - Sécurité et population

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	42'765'000	35'685'177	0	3'704'336	9%	3'704'336
Recettes	2'500'000	771'000	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 42'765'000 francs est prévu pour la politique publique H.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

Les réceptions de commandes importantes de véhicules de police ont été effectuées en 2025, telles que la flotte de scooter trois roues ou le renouvellement de bateau d'intervention semi-rigide.

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'581'866	12'384'667	0	331	0%	331
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Un crédit de 6'581'866 francs est prévu au titre de la politique publique H, dont 441'866 francs au titre du crédit d'investissement supplémentaire.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

H - Sécurité et population

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	24'944'925	41'859'104	1'084'454	1'522'075	6%	437'621
Recettes	0	921'918	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Plusieurs interventions ont été menées, notamment la modernisation de l'installation électrique du poste de police de la Gravière, la création d'un accès dédié au centre de surveillance du trafic dans le bâtiment du Sapay 7, le blindage du poste de police des Pâquis, ainsi que des travaux d'amélioration énergétique à Champ-Dollon.

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	55'200'000	0	11'304'000	6'219'661	11%	-5'084'339
Recettes	2'500'000	0	500'000	70'000	3%	-430'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique. Les subventions attendues s'élèvent à 2'500'000 francs.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les offices ont procédé au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules. Certaines acquisitions ont pris du retard (attente de livraison) ou ont été reportées en 2026 et 2027, expliquant ainsi les dépenses inférieures au budget.

H - Sécurité et population

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	9'500'000	0	1'900'000	3'714'109	39%	1'814'109
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique H - Sécurité et population.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Une forte mobilisation des ressources, pour cette première année, a déjà permis de réaliser les projets :

- refonte du guichet unique manifestations;
- refonte de Calvin WEB;
- déploiement de la plateforme de pré-plaintes en ligne;
- annonce vol de drones.

Les dépenses annuelles pour les années futures devraient se réduire.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	34'699'000	0	6'939'800	10'764'720	31%	3'824'920
Recettes	0	0	0	161'641		161'641

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (Brenaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette, etc.).

Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les travaux de rénovation de la prison de Champ-Dollon ont été engagés, incluant l'implantation d'un pavillon provisoire permettant de répondre aux besoins d'agrandissement des surfaces dédiées aux activités du personnel.

Des travaux sur les infrastructures de police ont été réalisés, comme l'aménagement de l'entrée au centre de surveillance du trafic.

I - Impôts et finances

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- I01 Impôts, taxes et droits
- I02 Production et perception des impôts
- I03 Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
- I04 Exécution des poursuites et faillites

Dépenses totales 2025 : 9,4 millions (B 2025 : 8,1 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Système d'information et de communication

Evolution du système d'information fiscal :

- intégration du calcul du bouclier fiscal dans l'application de taxation des personnes physiques,
- mise en place d'un module de collecte du taux de télétravail des frontaliers,
- développement de l'application de production de l'impôt complémentaire suisse des multinationales,
- finalisation de la migration des bases documentaires vers une solution supportée et standard.

Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale :

- livraison d'un espace fiscal en ligne conforme à la nouvelle charte graphique de l'État et accessible depuis un appareil mobile, permettant aux utilisateurs la consultation de leurs comptes et de leurs documents, de modifier leurs coordonnées bancaires et d'effectuer des paiements via un QR code.

Faire évoluer et stabiliser le système d'information de l'office cantonal des poursuites :

- création d'un espace e-démarches *débiteur* permettant de visualiser le statut de traitement des poursuites engagées,
- mise en œuvre de fonctionnalités pour les huissiers, permettant le chargement de photographies, de documents et de la signature électronique sur le dossier d'un débiteur,
- poursuite des travaux de traitement de l'obsolescence technologique des composants clés du système d'information.

Traitement de l'obsolescence et mise en œuvre d'évolutions réglementaires pour le système d'information de l'office cantonal des faillites.

b) Equipements et autres investissements

L'acquisition de mobilier et d'équipements pour l'administration fiscale cantonale et les offices cantonaux des poursuites et des faillites a été inférieure à la prévision budgétaire.

I - Impôts et finances

Crédit d'ouvrage

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	7'560'000	1'895'297	800'000	2'303'987	30%	1'503'987
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2025

Favoriser l'accessibilité des e-démarches fiscales en refondant la page d'accueil de l'espace fiscal ainsi que les prestations permettant aux usagers de consulter leurs comptes et documents associés.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

L'AFC a décidé en 2025 de mettre la priorité sur les sujets e-démarches avec la livraison d'un espace fiscal en ligne conforme à la nouvelle charte graphique de l'État et accessible depuis un mobile. Cet espace permet aux personnes physiques, personnes morales et mandataires de consulter ses comptes, ses documents, de modifier ses coordonnées bancaires et d'effectuer des paiements via un QR code.

1013556 - Evolution du SIC poursuites dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'965'000	0	1'760'000	1'433'473	16%	-326'527
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13556, votée le 14/02/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 8'965'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal des poursuites pour la période allant de 2025 à 2029.

Objectifs annuels 2025

Création d'un espace e-démarches « débiteur » permettant de visualiser le statut de traitement des poursuites engagées.

Poursuite des travaux de traitement de l'obsolescence technologique des composants clés du système d'information.

Mise en œuvre de fonctionnalités pour les huissiers permettant de charger des photographies, des documents et la signature électronique sur le dossier d'un débiteur.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Une étape clé est franchie dans le traitement de l'obsolescence technologique avec la bascule vers la nouvelle solution de gestion électronique des documents.

Volet e-démarches :

- adaptation continue aux standards « ge.ch »,
- développement de nouvelles fonctionnalités,
- mise à disposition de l'espace « créancier »,
- mise en place des composants techniques pour l'espace « débiteur ».

I - Impôts et finances

1013577 - AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	24'600'000	0	4'640'000	1'936'732	8%	-2'703'268
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13577, votée le 23/05/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 24'600'000 francs, pour l'évolution du système d'information et de communication fiscal dès 2025.

Objectifs annuels 2025

Intégrer le calcul du bouclier fiscal dans l'application de taxation des personnes physiques.
Mise en place d'un module de collecte du taux de télétravail des frontaliers.
Développer l'application de production de l'impôt complémentaire suisse des multinationales.
Finaliser la migration des bases documentaires vers une solution supportée et standard.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les objectifs ont été atteints avec la livraison des fonctionnalités suivantes :

- le nouveau calcul du bouclier fiscal afin de faciliter la compréhension du calcul,
- la collecte des informations liées au télétravail,
- la mise en place d'une solution de facturation,
- le stockage documentaire du fiscal réalisé sur la solution éprouvée de l'OCSIN.

L'écart est due au retard de la promulgation de la loi.

Crédit de renouvellement

2012449 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'600'000	980'488	0	98'218	6%	98'218
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12449, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 2'100'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances et des ressources humaines.

Un crédit de 1'600'000 francs est prévu au titre de la politique publique I. Ce montant est composé du crédit initial de 1'100'000 francs prévu au titre de la politique publique I et du crédit initial de 500'000 francs prévu au titre de la politique publique L.

Ces deux derniers ont été alloués à la politique publique I suite à la réorganisation administrative du 30/04/2021 et le transfert du programme « Exécution des poursuites et faillites » de la politique publique L à la politique publique I.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

I - Impôts et finances

2012459 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	2'401'010	0	-1'621		-1'621
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12459, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 230'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, relatif aux systèmes d'information et au numérique. Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'552'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13228).

Aucun crédit n'est prévu au titre de la politique publique I.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Cette dépense correspond une correction comptable.

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'500'000	0	500'000	211'211	8%	-288'789
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2025

Remplacement de mobilier et installation de moyens audiovisuels facilitant les échanges entre les équipes.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les demandes d'aménagement ont été inférieures à la prévision budgétaire.

I - Impôts et finances

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'900'000	0	380'000	3'427'901	180%	3'047'901
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (ex : OPUS et divers systèmes d'information en relation avec la fiscalité).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis :

- de palier aux dépenses nécessaires survenues entre les lois d'ouvrages du SIC Fiscal et celles du SIC Poursuites (absorbé par l'enveloppe des divers et imprévus),
- de financer le traitement de l'obsolescence et la mise en œuvre d'évolutions réglementaires du SIC Faillites.

Les dépenses pour les années futures ne concerneront que ce dernier SIC.



J - Justice

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre du programme suivant :

J01 Pouvoir judiciaire

Dépenses totales 2025 : 11,8 millions (B 2025 : 16,6 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Réalisation d'études ainsi que des travaux d'adaptation et d'aménagements liés à l'évolution de l'activité judiciaire : intégration de nouveaux effectifs, rocadés pour améliorer l'efficacité des juridictions, besoins liés à la vétusté et surdensification actuelle des locaux.

b) Système d'information et de communication

Participation au financement du projet fédéral Justitia 4.0 et réalisation des pilotes.

Poursuite de la phase de réalisation dans le projet eDossier judiciaire de dématérialisation du dossier judiciaire.

Adaptation du SI existant induite par le projet national Justitia 4.0.

Finalisation du développement de l'application de gestion des inventaires de valeurs et biens saisis sur décision des autorités judiciaires pénales et conservés par l'Etat, utilisée par la police et le Pouvoir judiciaire.

Suite de la phase de développement du projet de modernisation de la chaîne de production de documents des procédures judiciaires depuis l'application métier.

Poursuite de l'adaptation du système d'information du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant selon les évolutions définies dans le cadre des projets de réforme menés par le Pouvoir judiciaire et l'administration cantonale.

Finalisation du projet de sécurisation des systèmes d'information en renforçant la sécurisation de la place de travail de l'utilisateur et en mettant en place des solutions de contrôle d'accès aux données judiciaires.

Conduite de projets d'adaptation du système d'information en lien avec la gestion de l'obsolescence et le changement technologique java.

Finalisation des projets en lien avec la fiabilisation de l'acheminement du courrier.

Lancement du projet d'interfaçage du SI du Pouvoir judiciaire avec celui de l'office de protection de l'adulte (OPAd) .

Réalisation de la phase d'étude du projet d'amélioration des outils de gestion et de réservation des salles d'audience.

Lancement du projet de refonte du site intranet du Pouvoir judiciaire (analyse et conception).

Finalisation des adaptations induites par le nouveau code de procédure civil.

Réalisation de nouveaux tableaux de bord.

Fiabilisation du journal financier de l'assistance judiciaire.

c) Équipements et autres investissements

Aménagement des places de travail, salle de réunions, zone de rangements de proximité, archives de juridictions, archives centrales, salles d'audiences et équipements de sécurité.

Acquisition de mobilier et matériel en adéquation avec la croissance des effectifs du Pouvoir judiciaire.

Renouvellement des équipements.

Financement des opérations accessoires aux travaux d'assainissement des locaux.

J - Justice

Crédit d'ouvrage

1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'146'000	724'075	1'260'000	799'704	19%	-460'296
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025

Dans le cadre de la solution eDossier judiciaire, mise en œuvre de l'infrastructure pour les pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et de l'application de dossier judiciaire électronique en l'interconnectant au système fédéral.

Réalisation de l'infrastructure pour le processus de numérisation.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'infrastructure a été mise en place pour l'application pilote eDossier, qui est en production.

L'infrastructure a demandé moins de moyens que prévu, notamment suite à un choix de solution différent de celui anticipé.

J - Justice

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'818'000	189'393	625'000	336'041	12%	-288'959
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux d'aménagement et d'équipement des salles d'audience et de consultation en fonction de l'avancement du projet.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux de modification courant faible et courant fort ont été réalisés pour les salles d'audience de Glacis de Rive et Athénée, représentant environ 50% des salles d'audience du Pouvoir Judiciaire. La préparation des plans de réalisation des travaux 2026 des salles d'audiences dans les autres bâtiments du PJ est en cours.

J - Justice

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	18'578'000	3'716'952	3'404'000	3'366'041	18%	-37'959
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2025

Réalisation des pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et application de dossier judiciaire électronique.

Mise en œuvre du processus de numérisation, adaptation du système d'information existant et équipement des salles et installation des postes de travail en lien avec le projet eDossier judiciaire.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les pilotes de la plateforme Justitia.swiss et de l'application du dossier judiciaire ont été réalisés.

La phase de réalisation du eDossier judiciaire s'est poursuivie, ainsi que l'adaptation du SI existant induite par le projet national Justitia 4.0.

J - Justice

Crédit de renouvellement

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	43'807'226	18'852'408	563'258	176'907	0%	-386'351
Recettes	0	145	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des engagements résiduels contractés jusqu'à fin 2024 ont été comptabilisés sur l'exercice 2025.

2012470 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ

CR 1401 -
Administration du
Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	17'000'000	15'518'527	0	38'320	0%	38'320
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12470, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 17'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

J - Justice

2013429 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	23'600'000	0	4'720'000	4'872'363	21%	152'363
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13429, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des places de travail, salles de réunions, salles d'audience, zones de rangements de proximité et archives ont été aménagées.

L'adaptation et la sécurisation des systèmes d'information du Pouvoir judiciaire se sont poursuivies conformément aux objectifs.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	29'916'000	0	5'983'200	2'196'931	7%	-3'786'269
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer et réaliser les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques).

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'il occupe.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des travaux de contrôle d'accès et d'installation de sûreté ont été réalisés sur les bâtiments du pouvoir judiciaire.



K - Santé

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Dépenses totales 2025 : 47,7 millions (B 2025 : 59,7 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Les principaux investissements qui suivent concernent les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) :

- Concours du nouvel hôpital de Psychiatrie (Evipsy),
- Etudes du Nouvel Hôpital des Enfants (NHE),
- Poursuite de la 4^{ème} étape de rénovation de la maternité,
- Finalisation des études de trois bâtiments hospitaliers à Loëx (3A) et dépôt du crédit d'ouvrage (PL13682),
- Poursuite du chantier de rénovation HPE de Beau-Séjour,
- Finalisation de la rénovation de l'ex-site du bloc opératoire des urgences (BOU) visant à rassembler les activités d'urgences avec les activités de spécialités Cardio Vasculaire et Neurochirurgicale,
- Travaux de maintenance et de maintien en conditions opérationnelles du parc des bâtiments mis à disposition des HUG par l'Etat et ceux propres à cette entité.

b) Système d'information et de communication

Maintenance des applications et renouvellement des équipements informatiques des HUG.

Poursuite du développement du dossier des patients en anesthésie et soins intensifs adultes, dans le système d'information des HUG.

Poursuite des développements relatifs à la santé numérique avec les partenaires du réseau (HUG et IMAD).

Poursuite du développement du socle applicatif pour les collaborateurs IMAD de terrain ainsi que la solution de gestion financière, comptable et administrative. Renouvellement des pare-feux sécuritaires et du matériel informatique des équipes terrain notamment.

c) Equipements et autres investissements

Poursuite du renouvellement des appareils de sécurité dans les immeubles à encadrement pour personnes âgées (IEPA) exploités, finalisation des aménagements de la nouvelle unité d'accueil temporaire de répit (UATR) « Mervelet », aménagement et renouvellement du mobilier et des agencements vieillissants dans les antennes, notamment les salles de repos.

Poursuite du renouvellement des équipements biomédicaux des HUG.

Poursuite du renouvellement du mobilier, des véhicules et des équipements de l'office cantonal de la santé et des services qui lui sont rattachés.

Installation et mise en service des équipements d'imagerie aux blocs opératoires des HUG.

Poursuite du renouvellement des équipements lourds des HUG.

K - Santé

Crédit d'ouvrage

1010703 - BDL2 - construction

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	227'334'269	220'715'385	0	13'347	0%	13'347
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10703, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 253'687'000 francs en vue de la construction et l'équipement du nouveau bâtiment des lits (BDL2) (crédit de construction : 227'334'269 francs).

Construire le bâtiment des lits 2 (BDL2) d'une capacité de 420 lits selon les normes actuellement en vigueur (chambres à 2 lits avec sanitaire).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les travaux sont terminés depuis 2024, les dépenses 2025 correspondent à deux factures finales reçues tardivement.

1012295 - IMAD - Informatique 2018-2021 - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'956'000	3'285'793	600'000	591'986	15%	-8'014
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12295, votée le 30/08/2018, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 3'956'000 francs, pour les exercices 2018 à 2021, destiné à la digitalisation des services du système d'information au regard de l'évolution des prestations de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2023 conformément à l'article 6 de la loi. La commission des travaux du 10/10/2023 a accepté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2025.

Objectifs annuels 2025

Finaliser le déploiement du système de gestion de la relation client (CRM) reposant sur la mise en œuvre du dossier client numérisé (DCN) regroupant tous les documents relatifs à la prise en charge des clients.

Initier le déploiement d'outils permettant un renforcement du travail collaboratif incluant la finalisation de la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les objectifs identifiés pour 2025 ont été réalisés.

K - Santé

1012370 - HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'100'000	2'265'859	0	518'580	17%	518'580
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12370, votée le 06/06/2019, ouvrant un crédit d'étude de 3'100'000 francs en vue de la rénovation de trois bâtiments hospitaliers dénommés « Arve », « Aire » et « Allondon » (3A) à Loëx sur la commune de Bernex.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les décomptes finaux ont été réceptionnés en 2025.

1012529 - HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	7'500'000	7'034'233	0	248'322	3%	248'322
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12529, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'500'000 francs au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution d'archive neutre.

Il s'agit de développer une nouvelle plateforme informatique globale de gestion de tous les supports présents dans le dossier du patient : images, vidéos chirurgicales, signaux électrophysiologiques et rapports écrits.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses 2025 correspondent aux engagements au 31/12/2024 pour lesquelles les HUG avaient été autorisés à comptabiliser jusqu'au 31/03/2025. Le loi est en cours de boucllement.

K - Santé

1012724 - HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	20'000'000	15'853'819	3'830'106	2'701'471	14%	-1'128'635
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12724, votée le 30/10/2020, ouvrant un crédit de 20'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour la rénovation de 3 salles d'opération et la création de 2 salles d'opération multimodales.

Objectifs annuels 2025

Verser le solde de la subvention à la fin des travaux qui est prévue en 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux sont terminés, les blocs opératoires sont en service. La subvention a été versée conformément aux demandes et décomptes des HUG et il reste un solde à verser en 2026.

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	10'656'000	5'894'376	2'000'000	1'663'830	16%	-336'170
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

Objectifs annuels 2025

Mettre en production le logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie, les logiciels actuels n'étant plus supportés.

A la suite de la mise en service attendue en octobre 2024, certaines évolutions seront également apportées aux soins intensifs pédiatriques et néo-natologiques.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le déploiement de SIMAAP était prévu en 2025 aux soins intensifs adultes mais a finalement dû être décalé à mars 2026 à cause de bugs bloquants, ce qui explique l'écart budgétaire sur 2025.

K - Santé

1012980 - HUG - Maternité 4^{ème} étape - subvention

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	45'985'195	3'519'294	5'000'000	3'268'000	7%	-1'732'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

Le crédit prévu est de :

- 45'985'195 francs pour la subvention à la rénovation,
- 6'014'805 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La démolition et la dépollution se sont terminées en 2025.

La création du sous-œuvre a débuté en octobre 2025 comme prévu.

La subvention a été versée conformément aux demandes et décomptes des HUG.

K - Santé

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	10'887'000	1'907'735	500'000	798'425	7%	298'425
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13227).

Objectifs annuels 2025

Création d'un portail santé genevois s'adressant aux professionnels de santé, institutions, patients et leurs représentants.

Exécution de la stratégie cantonale de télémédecine ayant pour but de faciliter l'accès aux soins et de décongestionner les urgences.

Ouverture du référentiel des professionnels de la santé pour les HUG, l'IMAD et l'OCS pour faciliter les échanges au sein du réseau de santé.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Accélération de la phase d'initialisation du projet PORTAIL.

Report de la concrétisation du dernier mandat HUG-OCSIN concernant l'agrégateur du plan de médication partagé.

Suspension du référentiel des professionnels de la santé.

K - Santé

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	7'557'000	578'144	500'000	620'297	8%	120'297
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour l'office cantonal de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13227 - voir cartouche CR 0415).

Objectifs annuels 2025

HUG :

- Outil de collecte de résultats des patients : sortie du module actuel pour le réseau,
- Développement de la télémédecine en lien avec vision cantonale,
- Ouverture d'Infomed vers le réseau,
- Préparation du portail pour le réseau,
- Réconciliation médicamenteuse,
- Intégration Plan de Médication Partagée à Presco,
- Chatbot médicament à la sortie de l'hôpital,
- Ordonnance signature électronique.

IMAD :

- Initialisation des développements concernant la domotique.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le programme présente un retard global, mais les projets médication et télémédecine progressent ainsi que les projets pilotes Exmuros (téléalarme mobile hors domicile) et Waves (renforcement de la sécurité en UATR).

InfoMed s'ouvre au réseau via la ligne d'orientation et son intégration dans SaGe.

Les autres volets (résultats, e-signature, chatbot) restent en cadrage, dans l'attente de l'audit.

K - Santé

1013379 - HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'900'000	0	5'500'000	1'184'135	13%	-4'315'865
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13379, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'externalisation de l'hébergement du DataCenter informatique « OPERA ».

Objectifs annuels 2025

Sélectionner l'hébergeur du DataCenter et effectuer les travaux de migration des données.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'appel d'offre et la sélection de l'hébergeur a pris 6 mois de plus, de même que la contractualisation avec les fournisseurs. Les délais de livraison du matériel sont longs et donc il y a un écart important entre le passage des commandes et les factures, d'où l'écart budgétaire 2025.

1013406 - HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	16'200'000	3'024'761	3'000'000	1'643'183	10%	-1'356'817
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13406, votée le 31/05/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 16'200'000 francs destiné aux études sur la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier pour les enfants et les adolescents.

Objectifs annuels 2025

Elaborer l'avant-projet.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études d'avant-projet se sont poursuivies. Le projet a été suspendu suite à l'évolution des coûts et du programme.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0601 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'500'000	2'205'007	0	18	0%	18
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'ancien département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 2'500'000 francs est prévu pour la politique publique K.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	824'685	3'804'005	115'884	55'998	7%	-59'886
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Un crédit de 824'685 francs est prévu au titre de la politique publique K.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des engagements résiduels contractés jusqu'à fin 2024 ont été comptabilisés sur l'exercice 2025.

K - Santé

2012464 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	228'825'000	216'963'796	0	11'409'152	5%	11'409'152
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12464, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 179'225'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Un crédit supplémentaire de 28'000'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13001, le 02/09/2021. Il est destiné à financer les projets suivants n'atteignant pas le seuil de matérialité prévu à l'article 22, alinéa 2, lettre a, du règlement sur la planification et la gestion financière des investissements (RPGFI) :

- Regroupement des unités forensiques en milieu ouvert (RUFO),
- Mise aux normes du tunnel de Beau-Séjour,
- Réfection des routes de Belle-Idée,
- Accueil du site de Cluse-Roseraie (NACRE),
- Rénovation des locaux dans l'ancien bâtiment des laboratoires.

Un crédit supplémentaire de 21'600'000 francs a été accordé par le Grand Conseil lors du vote de la loi 13171, le 01/09/2023, pour le renouvellement des équipements médico-techniques lourds des Hôpitaux universitaires de Genève.

La part prévue au titre de subvention s'élève à 173'420'000 francs sur le crédit total de 228'825'000 francs.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses de 2025 correspondent aux commandes fermes passées en 2024, dont les factures ont été reçues en 2025.

Elles concernent majoritairement les équipements dont 1 IRM, 1 AngioCT et 1 scanner.

Le solde porte principalement sur des factures liées aux travaux des bâtiments des HUG ainsi qu'au renouvellement du système d'information.

K - Santé

2012465 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	9'000'000	8'180'587	0	604'854	7%	604'854
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12465, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 9'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (anciennement Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile) (IMAD). Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les dépenses 2025 correspondent aux engagements au 31/12/2024 pour lesquelles l'IMAD avait été autorisé à comptabiliser jusqu'au 31/03/2025.

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'445'000	0	490'000	354'672	15%	-135'328
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du matériel et des équipements scientifiques du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Une sous-utilisation budgétaire liée principalement au retard dans la réalisation des travaux de réfection des laboratoires, retardant l'acquisition d'équipements scientifiques, tels qu'un broyeur cryogénique et des paillasse mobiles.

K - Santé

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'000'000	0	200'000	455'316	46%	255'316
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Améliorer et moderniser les systèmes d'information de la politique publique K - Santé.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis notamment de faire évoluer par anticipation des applications au sein du service du médecin cantonal, du service du pharmacien cantonal, ainsi qu'au sein du service des affaires vétérinaires.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	252'000	0	50'400	193'995	77%	143'595
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des travaux de rénovation de la ventilation ont débuté dans les locaux du service de la consommation et des affaires vétérinaires au quai Ansermet 22.

K - Santé

2013435 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	221'600'000	0	32'400'000	18'770'548	8%	-13'629'452
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13435, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 221'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Les projets d'investissement sont définis par trois commissions spécialisées au sein des HUG (parc immobilier, informatique et équipements) et validés par le Comité de direction conformément au plan quinquennal des investissements des HUG.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets d'investissement de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG, selon le programme défini par les trois commissions spécialisées au sein des HUG et validé par le Comité de direction.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Des retards ont été pris sur les dépenses d'équipement et leur livraison, ainsi que sur la réalisation des travaux de certains bâtiments. Ceci a entraîné un report de la facturation.

Les dépenses de système d'information compensent ce non-dépensé. Les projets validés se sont déroulés dans les temps impartis, et quelques projets non prévus ou planifiés ultérieurement se sont ajoutés.

2013436 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	16'000'000	0	5'500'000	2'557'464	16%	-2'942'536
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13436, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 16'000'000 de francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

Objectifs annuels 2025

Remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support. Poursuivre le renouvellement du socle applicatif pour les collaborateurs de terrain ainsi que des solutions de gestion financière, comptable et administrative afin de pouvoir répondre aux enjeux opérationnels et aux exigences d'optimisation et d'efficience des processus.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

La répartition des tranches annuelles initialement prévue lors du dépôt du PL a été revue et ajustée. Les projets planifiés sur 2025 ont été pour partie réalisés et se poursuivront sur 2026.



L - Economie et emploi

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- L01 Emploi et employabilité
- L02 Régulation du marché du travail et du commerce
- L03 Economie

Dépenses totales 2025 : 2,3 millions (B 2025 : 1,1 million)

Principaux investissements réalisés et en cours

- a) Bâtiments et constructions
Réalisation de travaux d'adaptation de locaux.
- b) Système d'information et de communication
Travaux d'évolution du système d'information du commerce et des autres applications du département.
- c) Equipements et autres investissements
Renouvellement du mobilier et des équipements selon les besoins exprimés par les offices participant à cette politique publique.

L - Economie et emploi

Crédit d'ouvrage

1010484 - Réalisation du système d'information du commerce

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique						
	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'658'200	2'207'819	0	428'263	16%	428'263
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10484, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 2'658'200 francs pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires à la réalisation du système d'information du commerce.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Mise en place de solutions, de facturation et de perception des impôts de la Police du commerce, et de lutte contre le travail au noir. L'exécution de la loi touche à sa fin.

Crédit de renouvellement

2012451 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES

CR 0750 - Présidence - DEE						
	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	497'500	387'228	0	76'276	15%	76'276
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12451, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 45'995'500 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Un crédit de 497'500 francs est prévu pour la politique publique L.

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

L - Economie et emploi

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'380'000	0	276'000	25'187	2%	-250'813
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le matériel et mobilier des offices du département de l'économie et de l'emploi soit, l'office cantonal de l'emploi (OCE), l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué selon les besoins exprimés par les offices.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'300'000	0	660'000	1'685'946	51%	1'025'946
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis notamment de faire évoluer, à un rythme soutenu, des applications en lien avec la collecte des offres d'emploi.

L - Economie et emploi

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	816'000	0	163'200	98'493	12%	-64'707
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de l'économie et de l'emploi (DEE).

Ecarts avec objectifs annuels 2025

A la demande du département de l'Économie et de l'Emploi (DEE), des travaux de transformation ont été engagés telle que l'adaptation des locaux sur le site de Montbrillant.

M - Mobilité

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports publics
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Dépenses totales 2025 : 177,2 millions (B 2025 : 173,0 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

Les investissements dans la planification, la construction et l'entretien des réseaux de mobilité du canton ont été soutenus :

- a) Mise en œuvre des mesures de la loi sur une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE, rsGE H 1 21) :
 - Poursuite des études de requalification de la moyenne ceinture sur le secteur Casaï – Pailly – Meyrin,
 - Lancement d'études et de réalisation pour l'installation d'équipements de signalisation lumineuse afin de favoriser les transports publics et la mobilité active dans le centre du canton.
- b) Renforcement du développement du réseau des transports publics :
 - Transports ferroviaires régionaux
 - Poursuite des études sur le développement du réseau ferroviaire dans le cadre du programme Léman 2030, dont celles de la gare souterraine de Cornavin et de la halte de Vernier,
 - Avancement des études relatives à la liaison Jura – Léman – Salève (LJLS).
 - Ligne de tramways
 - Tram de Saint-Julien : en attente du jugement relatif aux recours contre la décision d'approbation des plans pour le tronçon Ziplo – Perly,
 - Tram des Nations : décision d'approbation des plans obtenue permettant le début des travaux en septembre 2025,
 - Poursuite des études relatives à l'extension du réseau de tramway (lignes tangentielles).
 - Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide
 - Bus à haut niveau de service (BHNS) : avancement des travaux pour l'itinéraire Veyrier – Grands Esserts et pour les premiers secteurs de l'itinéraire Genève – Vernier – Zimeysa. Les études continuent pour le reste des secteurs,
 - Participation cantonale à l'électrification de la flotte des véhicules des Transports publics genevois (TPG). Poursuite des études pour le déploiement des infrastructures de recharge sur les différents tracés et coordination avec les TPG pour l'installation des premières bornes de recharge.
- c) Poursuite du développement et de l'entretien du réseau routier ainsi que des projets d'infrastructures en lien avec le réseau autoroutier :
 - Poursuite des études et réalisations des infrastructures cantonales de mobilités issues des projets d'agglomération, dont celles du quartier de

l'Etang, du boulevard des Abarois, du barreau de Montfleury, du quai de Cologny et de l'avenue de l'Ain (début des travaux en mai 2025),

- Suite des mesures liées à l'assainissement des nuisances sonores conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (mesures OPB, RS 814.41), ainsi que de l'entretien et du renouvellement des infrastructures du réseau cantonal.

d) Poursuite du développement d'infrastructures destinées aux mobilités actives :

- Réalisation d'aménagements cyclables (ex : route de Jussy),
- Avancement des études relatives aux axes forts vélos sur les axes Cornavin – Versoix, Jonction – Meyrin, Croix-de-Rozon – Jonction et Eaux-vives – Thônex,
- Début des travaux, en octobre 2025, du pont de Peney qui permettront notamment de pérenniser l'ouvrage, mais également d'améliorer l'accessibilité pour les mobilités actives.

M - Mobilité

Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	77'145'000	35'256'548	600'000	1'998'941	3%	1'398'941
Recettes	0	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2025

Tram Genève-St-Julien (étape 2) : poursuivre la procédure de recours sur la décision d'approbation des plans (DAP).

Tram des Nations Grand-Saconnex : obtenir la DAP de modification sur le secteur Susette.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisation de construire (AC) pour les différents tronçons.

TC CERN-frontière : obtenir l'AC.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Tram Genève-Saint-Julien (étape 2) : la procédure de recours sur l'approbation des plans (DAP) se poursuit sans décision.

Tram des Nations-Grand-Saconnex : la DAP a été obtenue, permettant le début des travaux.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA : les démarches d'autorisation de construire (AC) se poursuivent en 2026.

Transports collectifs CERN-frontière : le dossier est en cours de traitement pour l'AC.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	826'655'000	226'554'230	33'700'000	38'373'888	5%	4'673'888
Recettes	166'780'000	53'066'926	5'970'000	4'583'000	3%	-1'387'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2025

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : poursuivre les travaux sur les premiers secteurs.

BHNS Grands-Esserts : poursuivre les travaux.

Axe Frontenex : poursuivre les travaux.

Axe CERN-frontière : lancer les appels d'offres.

Percevoir les recettes fédérales.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Tram des Nations Grand-Saconnex : les travaux ont débuté en septembre 2025.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ), BHNS Grands Esserts et Axe Frontenex : les travaux se poursuivent conformément au planning.

Axe CERN-frontière : l'AC étant encore en cours de traitement, les appels d'offres sont décalés.

Des recettes ont été perçues pour le BHNS GVZ.

M - Mobilité

1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	1'993'997	1'000'000	1'369'158		369'158
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Dans le cadre du projet de la Voie Verte Rive Droite, la passerelle de Pré-Bois doit raccorder la passerelle de l'Etang aux quais de la gare de Vernier au-dessus de la route de Pré-Bois. La maîtrise d'ouvrage de cette passerelle est confiée à la Direction des projets d'espaces publics de l'office de l'urbanisme, déjà en charge de la réalisation de la Voie Verte.

Objectifs annuels 2025

Dès l'entrée en force de l'autorisation de construire (déposée en avril 2024), débiter les travaux de la passerelle de Pré-Bois qui permettra de relier le quartier de l'Etang à la gare de Vernier par la Voie verte.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux ont débuté comme prévu au printemps 2025. Le tablier de la passerelle a été posé avec un peu d'avance dans la nuit du 7 au 8 octobre.

Une visite organisée avec les CFF a eu lieu en décembre 2025 pour discuter des actions correctives à apporter suite aux observations formulées.

M - Mobilité

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	32'605'000	17'469'696	1'000'000	3'980'744	12%	2'980'744
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Dans le cadre du projet de la Voie Verte Rive Droite, la passerelle de Pré-Bois doit raccorder la passerelle de l'Etang aux quais de la gare de Vernier au-dessus de la route de Pré-Bois. La maîtrise d'ouvrage de cette passerelle est confiée à la Direction des projets d'espaces publics de l'office de l'urbanisme, déjà en charge de la réalisation de la Voie Verte.

Objectifs annuels 2025

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal et préparation de la procédure d'approbation des plans.

Halte de Châtelaine : continuer les études de coordinations avec les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, plan localisé de quartier - PLQ Voies CFF)

Ecart avec objectifs annuels 2025

Extension nœud de Genève : les études du projet principal se poursuivent avec pour objectif le dépôt de la procédure d'approbation des plans en 2027.

Halte de Châtelaine : les études sont menées par les CFF pour coordonner les projets connexes (pont de l'Ecu, gare souterraine, plan localisé de quartier - PLQ Voies CFF). La refacturation interviendra en 2026.

M - Mobilité

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	35'616'140	1'184'323	1'074'700	0		-1'074'700
Recettes	0	43'650	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1^{ère} génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Verser les subventions cantonales à la commune de Lancy pour la réalisation de la passerelle Tivoli et à la ville de Thônex pour la mesure d'accompagnement paysagère du Foron.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La commune de Lancy a reçu la facture finale pour la passerelle Tivoli en automne 2025. Le versement de la subvention cantonale aura lieu au 1^{er} trimestre 2026, après validation du dossier de décompte final.

La ville de Thônex recevra la facturation des derniers coûts d'entretien pour la mesure d'accompagnement paysagère du Foron fin 2026, le versement de la subvention cantonale est reporté à 2027.

CR 0515 - Office de
l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	68'438'860	75'192'336	1'900'000	3'157'866	5%	1'257'866
Recettes	16'087'000	27'462'272	0	2'161'356	13%	2'161'356

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1^{ère} génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Interface CEVA Chêne-Bourg : terminer les derniers aménagements prévus et mise en service de l'ensemble de la mesure.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Interface CEVA Chêne-Bourg : réalisation des derniers aménagements et mise en service.

Voie Verte Fonderie : clôture du projet avec le paiement à la commune des dernières factures de maîtrise d'ouvrage.

Interface CEVA Pont-Rouge : perception de la dernière tranche de la subvention fédérale initialement prévue en 2024.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	14'000'000	17'032'778	1'000'000	728'858	5%	-271'142
Recettes	2'090'000	1'238'000	220'000	0		-220'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1^{ère} génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Mesure d'accompagnement paysager du Foron : finaliser des études et déposer l'autorisation de construire pour les tronçons 9-14 allant de la douane de Moillesulaz jusqu'à l'embouchure du Foron.

Route de Chancy : finaliser les travaux de requalification de la route de Chancy autour de la ferme urbaine (objectifs reportés de 2023 à 2025) et percevoir l'avant-dernière tranche de subvention fédérale.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Mesure d'accompagnement paysager du Foron : les études sont terminées pour les tronçons 9-14 allant de la douane de Moillesulaz jusqu'à l'embouchure du Foron. La demande d'autorisation de construire est reportée pour 2026.

Route de Chancy : les travaux ont été terminés. Le reste des recettes de la subvention fédérale sera perçu après la validation du décompte final en 2026.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'990'000	317'590	0	0		
Recettes	140'000	104'000	0	43'217	31%	43'217

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1^{ère} génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les recettes correspondent au versement de la Confédération pour les aménagements de pistes cyclables sur les axes pénétrants de la Ville de Genève suite à la validation du décompte final.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	199'585'000	244'679'531	1'050'000	7'323'821	4%	6'273'821
Recettes	32'703'000	8'431'889	600'000	0		-600'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1^{ère} génération. Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2025

Route de Thonon : poursuivre les démarches pour déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).

Tunnel et route des Nations : établir les décomptes finaux.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Route de Thonon : l'autorisation de construire n'a pas pu être déposée, faute d'accord de l'ensemble des riverains sur les emprises nécessaires au projet d'aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).

Tunnel et route des Nations : l'établissement des décomptes et des factures finales se poursuit et se prolongera en 2026.

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	85'000'000	79'090'547	1'100'000	515'168	1%	-584'832
Recettes	21'500'000	18'480'884	560'000	124'683	1%	-435'317

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2025, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études sont à l'arrêt dans l'attente de l'issue des procédures juridiques liées à l'arrêt de modération du trafic 2022. Les dépenses 2025 concernent des remplacements de fenêtres rendus nécessaires sur la route de Saint-Julien.

M - Mobilité

1008757 - Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	5'488'000	5'458'638	0	4'326	0%	4'326
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8757, votée le 18/02/2005, ouvrant un crédit d'étude de 5'488'000 francs pour la route des Nations ainsi que pour l'adaptation de la jonction de Ferney.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses 2025 résultent du mandat d'étude débuté en 2021 visant à inclure des voies pour les transports publics sur le pont cintré. Le mandat sera bouclé début 2026.

1011679 - Aménagement autour des interfaces CEVA

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'000'000	2'265'698	0	5'973	0%	5'973
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11679, votée le 18/12/2015, ouvrant un crédit de 41'039'601 francs, destiné à la mise en œuvre de l'aménagement des nouveaux quartiers urbains autour des gares et haltes du réseau express régional, dont 30'508'863 francs pour la politique publique G et 10'530'738 francs pour la politique publique M.

Ces aménagements visent à permettre le développement de l'urbanisation et les interconnexions avec le Léman Express et les autres réseaux de transport.

Le crédit total des dépenses d'investissement a été réalloué de l'office cantonal du génie civil à l'office de l'urbanisme pour un montant de 2'000'000 francs suite à une réorganisation des responsabilités sur le projet.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La dernière facture étant soldée et comptabilisée, la loi 11679 peut dès lors être clôturée. La rédaction du projet de loi de bouclage sera initiée au cours de l'année 2026.

M - Mobilité

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	16'299'000	7'301'459	1'000'000	152'257	1%	-847'743
Recettes	3'499'000	1'267'000	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2025

Accès route de Meyrin : poursuivre les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang et équiper les carrefours en signalisation.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Accès route de Meyrin : les travaux n'ont pas pu débiter, la variante de projet faisant l'objet d'un recours. Les dépenses 2025 correspondent à des études complémentaires.

1011791 - Mobilités douces (H 1 80)

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	7'835'000	3'758'819	2'020'000	1'863'563	24%	-156'437
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Le crédit initial prévu est de :

- 7'835'000 francs pour les travaux de génie civil,
- 165'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy, en tenant compte des délais liés au nouvel appel d'offres pour sa réalisation.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy ont avancé conformément au planning.

M - Mobilité

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	103'960'000	232'593	990'000	322'955	0%	-667'045
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention cantonale à la commune de Versoix pour la réalisation de stationnement vélo et l'amélioration de l'intermodalité à la gare de Versoix et à la gare de Pont-Céard.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La subvention cantonale a été versée à la commune de Versoix en septembre 2025.

La réalisation du Parc Peillonex a pris du retard, entraînant un décalage du versement de la subvention cantonale à 2027.

CR 0515 - Office de
l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	24'820'000	6'770'194	6'140'000	761'106	3%	-5'378'894
Recettes	5'250'000	0	0	316'508	6%	316'508

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Voie Verte Rive Droite

- Gares Vernier et Meyrin: déposer les autorisations de construire,
- Genève-Vernier: finaliser les modifications exigées par les CFF et démarrer les travaux,
- Vernier-Satigny: lancer les appels d'offres et débiter les travaux (Meyrin-Satigny). Les travaux à Vernier sont sujets à des recours.

Optimisation gare de Satigny: déposer la demande d'autorisation de construire.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Voie Verte Rive droite:

- Gare Vernier et Meyrin: poursuite des études de projet d'ouvrage,
- Genève-Vernier: démarrage des travaux en octobre,
- Vernier - Satigny: report des travaux en 2026.

Recettes perçues de la commune de Vernier pour les études.

Optimisation gare de Satigny: report du dépôt de la demande d'autorisation de construire en 2026 en raison de coordination avec les CFF.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	12'370'000	7'216'523	600'000	191'697	2%	-408'303
Recettes	0	1'573'000	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Parc de Vuillonex : déposer l'autorisation de construire.

Promenade de la Paix - Cours des Nobel: réaliser les travaux du secteur Rirole en collaboration avec les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Parc de Vuillonex : la demande d'autorisation de construire est en cours, et sera déposée au printemps 2026.

Promenade de la Paix : les travaux sont terminés sur le chemin de la Rirole.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	23'540'000	4'324'453	0	78'242	0%	78'242
Recettes	2'470'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses 2025 ont permis de compléter les études du projet de réaménagement des espaces publics à la gare de Cornavin et de réaliser des adaptations mineures de signalisation lumineuse sur l'axe entre la place des Nations et la place des Charmilles ainsi que dans le secteur Praille-Acacias-Vernets.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	105'920'000	20'628'564	3'300'000	4'934'349	5%	1'634'349
Recettes	13'970'000	1'677'000	6'850'000	0		-6'850'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2025

Piste cyclable section Satigny - Russin : finaliser les études pour déposer l'autorisation de construire (AC).

Route du Grand-Lancy : débiter les travaux pour la réalisation d'un passage inférieur (PI) pour la mobilité douce.

Requalification du quai de Cologny : débiter les travaux.

Boulevard des Abarois et PI avenue de l'Ain : obtenir l'AC.

Axe Grange Canal : débiter les études.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Piste cyclable Satigny-Russin : les études nécessitent une récolte de signatures pour l'AC, retardant son dépôt.

Route du Grand-Lancy : les travaux ont démarré et avancé plus vite que prévu.

Quai de Cologny : des compléments ont été demandés pour l'obtention de l'AC.

Boulevard des Abarois et PI avenue de l'Ain : retard sur les deux mesures.

Axe Grange-Canal : les études ont débuté.

1011868 - Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	276'260	0	2'573		2'573
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Dernières dépenses en lien avec la fin du déploiement de la solution. Le projet est terminé.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	50'000'000	46'611'947	3'573'675	649'533	1%	-2'924'142
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11868, votée le 23/09/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour la réalisation de mesures d'exploitation inscrites dans le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 : déploiement d'une nouvelle régulation lumineuse, d'une centrale régionale de gestion du trafic (CRGT) dont l'installation de panneaux à messages variables (PMV) et la mise en conformité de la signalisation directionnelle avec le schéma directeur du jalonnement.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les compléments et les ajustements nécessaires au :

- déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture;
- déploiement des panneaux à message variable sur le réseau cantonal;
- déploiement des compteurs et des caméras de surveillance du trafic.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les actions menées en 2025 ont permis l'installation de dispositifs de gestion du trafic sur le réseau cantonal. Elles ont porté sur le déploiement du jalonnement cantonal pour une meilleure utilisation de la moyenne ceinture, sur l'installation des panneaux à messages variables ainsi que sur la mise en service de compteurs et de caméras de surveillance du trafic.

1011912 - Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	20'280'000	0	500'000	330'708	2%	-169'292
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 20'280'000 francs est prévu pour les études.

Objectifs annuels 2025

Extension noeud de Genève : poursuivre les études du projet principal initié par la loi H 160 et préparer la procédure d'approbation des plans.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Extension du noeud de Genève : les études avancent conformément au planning. Les dépenses sont légèrement inférieures aux prévisions en raison d'une coordination financière avec la loi H160.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	405'000'000	5'399'808	1'500'000	6'200'212	2%	4'700'212
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès (faisceau de voies B) et le centre d'entretien Montbrillant.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux se sont poursuivis et ont avancé plus rapidement que prévu, tant sur les voies d'accès et le centre d'entretien de Montbrillant que sur les installations liées au chantier de la gare souterraine.

1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	6'300'000	2'806'641	500'000	169'980	3%	-330'020
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du bouclage autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la Confédération et d'intégrer le projet au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le dossier de la traversée du lac a été transmis à la Confédération. La poursuite du projet dépendra des décisions de l'Office fédéral des routes.

M - Mobilité

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	0	5'405		5'405
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les dépenses 2025 correspondent à des travaux préparatoires pour les installations de signalisation à venir sur le projet des mesures connexes au barreau routier de Montfleury.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	97'077'584	1'775'066	1'000'000	1'369'750	1%	369'750
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2025

Barreau de Montfleury : obtenir les autorisations de construire et acquérir une parcelle pour la réalisation du projet.

Mesures connexes Satigny : débiter les travaux après la libération des parcelles sous emprises.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Barreau de Montfleury : le dépôt de la demande d'autorisation de construire est décalé, notamment pour des questions foncières.

Mesures connexes de Satigny : les travaux ont débuté fin 2025, conformément à l'objectif.

M - Mobilité

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	39'720'000	0	7'750'000	0		-7'750'000
Recettes	4'370'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce entre le quartier de l'Etang et la halte RER Vernier.

Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation du parc des Ecoles entre les quartiers de l'Etang et de Châtelaine.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les plannings des travaux de la passerelle de mobilité douce reliant le quartier de l'Étang à la halte RER de Vernier et du parc des Écoles entre les quartiers de l'Étang et de Châtelaine ont pris du retard impliquant le report du versement des subventions cantonales.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	11'010'000	921'823	200'000	153'459	1%	-46'541
Recettes	560'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Débuter les travaux de la première séquence de la Voie Verte Genève-Versoix (sur les communes de Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod).

Finaliser avec la commune de Versoix les études de projet de la 2^{ème} séquence (Versoix).

Débuter les études de la 3^{ème} séquence (Genthod-Malagny).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux de la première séquence de la Voie Verte Genève-Versoix ont débuté en fin d'année, les études des séquences 2 (Versoix) et 3 (Genthod-Malagny) se poursuivent avec les communes.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	12'070'000	3'152'540	1'150'000	3'810'081	32%	2'660'081
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : l'avancement de la phase 1 dépend du déménagement du club de football FC Servette au parc des Evaux.
Parc des Franchises : poursuivre la réalisation du réaménagement du parc.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine: la demande d'autorisation de construire a été déposée en novembre 2025 pour la phase 1 malgré le recours en suspens.
Parc des Franchises: les travaux de réaménagement ont avancé plus rapidement. La fin des travaux est prévue au printemps 2026.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	26'930'000	1'372'089	700'000	79'056	0%	-620'944
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Moyenne Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : débuter les études, équiper les carrefours réalisés durant les travaux.
Rue Lect : débuter les études pour le réaménagement de la rue.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Moyenne Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : les études se poursuivent, y compris celles liées aux installations de signalisation lumineuse, mais la maturité n'était pas encore atteinte pour procéder à la réalisation.
Rue Lect : les études de réaménagement sont achevées.
Route du Nant-d'Avril : les études de réaménagement ont débuté.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	155'331'000	7'460'889	2'425'000	2'217'913	1%	-207'087
Recettes	8'250'000	0	1'000'000	0		-1'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2025

Pont Pavillon : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.

Bois-Chatton - Collex : obtenir l'autorisation de construire et préparer le démarrage des travaux d'aménagement en mode doux.

Moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Pont Pavillon : le dépôt de la demande d'autorisation de construire (AC) a été décalé pour se coordonner avec l'OFROU. Les travaux sont décalés.

Bois-Chatton-Collex et moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : les demandes d'AC ont été déposées mais ne sont pas encore traitées. Les travaux sont décalés.

L'AC pour le réaménagement de l'interface P+R P47-P49 est obtenue. Les travaux débuteront en 2026.

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	53'000'000	992'889	4'000'000	374'636	1%	-3'625'364
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2025

Lignes de bus électriques : obtenir les dernières autorisations de construire.

Axe transports publics route de Saint-Julien : mener les études du dernier tronçon.

Interface tram Cornavin : démarrer les études.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Lignes de bus électriques : les autorisations sont attendues afin de permettre un début des travaux en 2026.

Axe de transports publics route de Saint-Julien : les recours sur les tronçons 2 et 3 sont levés, permettant le démarrage des travaux.

Interface du tram de Cornavin : les études ont débuté.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	5'041'655	0	4'276'927		4'276'927
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Lignes de bus électriques : l'installation des équipements de recharge se poursuit sur la ligne de bus 5, reliant Thônex à l'aéroport de Genève.

Axe de transports publics route de Saint-Julien : le premier tronçon a été mis en service et les travaux des tronçons 2 et 3 ont débuté.

Le budget était prévu au CR 0603 - Office cantonal des transports (voir la cartouche ci-dessus).

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	1'600'000	1'102'218	195'000	144'339	9%	-50'661
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Le crédit initial prévu est de :

- 19'393'000 francs pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 francs,
- 1'600'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention à la commune de Russin pour l'amélioration de l'itinéraire n°1 de Suissemobile et pour la construction d'une rampe d'accès à la passerelle sous le pont CFF de l'Allondon.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La commune de Russin n'a pas procédé à l'appel de fonds en 2025 pour la réalisation de la passerelle de l'Allondon et aucun versement n'a eu lieu.

Les dépenses concernent la finalisation des études préliminaires sur les routes de l'Étraz et de Bellebouche, ainsi que l'installation d'équipements de signalisation lumineuse en faveur de la mobilité active.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	19'393'000	584'939	1'800'000	274'059	1%	-1'525'941
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Le crédit initial prévu est de :

- 19'393'000 francs pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 francs,
- 1'600'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2025

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débiter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute sur d'autres emplacements sur le canton.

Route de Presinge, zone industrielle Bois de Bay (ZIBAY) : poursuivre les études d'avant-projet pour la réalisation d'aménagements cyclables.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : les études d'avant-projet ont été décalées en coordination avec la fin des études préliminaires à l'Office des transports.

VéloSTRAIL : les dispositifs antichutes nécessitent l'identification de zone à risque par les TPG. Aucun projet n'a été mené en 2025.

Route de Presinge, zone industrielle Bois de Bay : les études se poursuivent conformément au planning.

M - Mobilité

1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	5'800'000	2'632'318	1'000'000	219'310	4%	-780'690
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1 21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points « noirs » des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.

Finaliser l'avant-projet d'ici la fin du premier semestre 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études se poursuivent et nécessitent une coordination accrue avec celles liées à la moyenne ceinture et au tram tangentiel. La finalisation de l'étude d'avant-projet est reportée à 2026.

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	350'000'000	98'921'882	40'000'000	21'710'193	6%	-18'289'807
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes de véhicules.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les versements effectués concernent des acomptes liés aux commandes de 121 bus électriques articulés et bi-articulés des Transports publics genevois. Une commande de tram était prévue en 2025 et a pris du retard, ce qui explique le montant non consommé.

M - Mobilité

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	13'850'000	813'211	500'000	1'044'952	8%	544'952
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'étude de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Les 12 axes identifiés concernent :

- Cornavin - Versoix,
- Jonction - Meyrin,
- Jonction - Satigny,
- Jonction - Chancy,
- Bachet - Perly,
- Jonction - Croix de Rozon,
- Champel - Veyrier,
- Eaux-Vives - Thônex,
- Eaux-Vives - Anières,
- Sécheron - Bachet,
- Pregny - Plan les Ouates,
- Bachet - Eaux-Vives.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires lancées en 2024 pour le premier lot d'axes et lancer un appel d'offres pour étudier un deuxième lot d'axes à partir du 2^{ème} semestre 2025.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les études préliminaires du premier lot d'axes forts vélos (Cornavin-Versoix et Jonction-Meyrin) se sont poursuivies conformément aux objectifs. Un mandat d'étude a également été lancé pour un deuxième lot (Croix-de-Rozon-Jonction et Eaux-Vives-Thônex).

M - Mobilité

1013176 - Étude pour la liaison ferroviaire Jura - Léman - Salève

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	30'000'000	237'124	500'000	561'741	2%	61'741
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études d'une nouvelle liaison ferroviaire Jura - Léman - Salève (axe Bernex - Lancy - Genève-Aéroport - ZIMEYSA).

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études préliminaires.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études préliminaires ont été lancées conformément au planning, sur la base des conclusions de l'étude prospective menée avec les Chemins de fer fédéraux.

1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	75'570'000	0	1'630'000	0		-1'630'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention cantonale à la commune de Puplinge pour le réaménagement (au statut de zone 30 km/h) de l'espace-rue entre la rue de Graman et la route de Puplinge.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le versement de la subvention cantonale à la commune de Puplinge aura lieu au plus tard en 2031, après la réception de la subvention fédérale relative au paquet de mesures « valorisation et sécurité routière ».

M - Mobilité

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	4'510'000	222'980	0	76'429	2%	76'429
Recettes	380'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'étude préliminaire du Parc linéaire initialement prévu en 2024 a été finalisée en 2025.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	8'950'000	0	200'000	168'347	2%	-31'653
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).
Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Domaine Rigot : déposer l'autorisation de construire pour le réaménagement du parc.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Domaine Rigot : les travaux ont démarré en octobre 2025.

M - Mobilité

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	91'400'000	4'313'953	4'300'000	8'428'716	9%	4'128'716
Recettes	3'620'000	0	500'000	0		-500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études préliminaires liées à la mobilité douce et aux transports collectifs se sont poursuivies conformément au planning.

L'installation des équipements de signalisation lumineuse a progressé plus rapidement que prévu, parallèlement au déploiement de la stratégie de régulation du trafic prévue par la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée.

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	86'780'000	4'004'154	1'050'000	11'489'764	13%	10'439'764
Recettes	10'830'000	0	500'000	0		-500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2025

Route du Nant d'Avril : débiter les travaux pour le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

Passage inférieur route de la Plaine : préparer les travaux en coordination avec les CFF.

Route de Choulex : débiter les études pour la sécurisation des modes doux (MD).

Aménagements (MD) à Vessy : poursuivre les études pour la réalisation de la passerelle MD au-dessus de l'Arve.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Route du Nant d'Avril : les travaux de réaménagement multimodal du réseau dans la zone ZIMEYSAVER avancent mieux que prévu.

Passage inférieur route de la Plaine : les travaux pourront débiter en 2026.

Route de Choulex : les études sont décalées pour des raisons de coordination.

Aménagements de mobilité douce à Vessy : les études se poursuivent, malgré un recours déposé sur le concours.

M - Mobilité

1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports		Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
	Dépenses	25'000'000	204'536	500'000	1'762'942	7%	1'262'942
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel et de l'axe ouest.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les études se sont poursuivies et permettront de valider les différents tracés en 2026.

1013572 - Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement

CR 0611 - Office cantonal du génie civil		Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
	Dépenses	13'981'000	0	500'000	880'905	6%	380'905
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13572, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 13'981'000 francs pour le renforcement, la mise aux normes et l'élargissement du pont de Peney.

Objectifs annuels 2025

Débuter les travaux d'ici la fin de l'année 2025 après l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux pour le renforcement, la mise aux normes et l'élargissement du pont de Peney ont débuté en octobre 2025.

M - Mobilité

1013586 - Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	16'900'000	0	500'000	0		-500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13586, votée le 11/04/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 16'900'000 francs visant à financer l'installation de nouvelles infrastructures de recharge pour les bus électriques sur 6 arrêts.

Objectifs annuels 2025

Coordonner le déploiement d'équipements de recharge avec les TPG après adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La loi a été votée et promulguée en juin 2025. Les projets sont en cours de coordination avec les TPG.

Crédit de renouvellement

2012453 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	16'660'000	16'635'114	0	55'015	0%	55'015
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12453, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 20'260'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'ancien département des infrastructures.

Un crédit de 16'660'000 francs est prévu au titre de la politique publique M et concerne le renouvellement, l'adaptation et le remplacement de signaux lumineux, de sécurité et signalisation routière ainsi que le renouvellement de mobilier des offices cantonaux des transports (OCT), du génie civil (OCGC) et des véhicules (OCV).

Des engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pouvaient être comptabilisés en 2025.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025.

M - Mobilité

2012458 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	166'400'000	161'019'323	0	1'114'661	1%	1'114'661
Recettes	11'000'000	11'205'544	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12458, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 166'400'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement de l'office cantonal du génie civil.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Ces dépenses correspondent à des engagements fermes à fin 2024 dont les biens ou services ont été reçus et facturés en 2025. Ces engagements concernent notamment des véhicules dédiés à l'entretien et à l'exploitation des routes cantonales.

2012460 - Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'980'305	4'755'981	117'086	97'878	2%	-19'208
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12460, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2020 à 2024, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Les crédits de renouvellement 2020-2024 s'achèvent à l'issue de l'exercice 2024. Il est cependant admis que les engagements fermes passés jusqu'à la fin de 2024 pourront être comptabilisés sur les trois premiers mois de l'exercice 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Des engagements résiduels contractés jusqu'à fin 2024 ont été comptabilisés sur l'exercice 2025.

M - Mobilité

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	752'000	0	150'400	48'716	6%	-101'684
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier (chaises, bureaux, etc.) de l'office cantonal des transports et de l'office cantonal du génie civil.

Procéder au renouvellement des appareils de la halle technique et du mobilier de l'office cantonal des véhicules.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les dépenses 2025 ont notamment permis le renouvellement du mobilier à la suite de la réorganisation des bureaux de l'office cantonal des transports. Toutefois, les besoins effectifs des utilisateurs en mobilier se sont révélés inférieurs aux prévisions.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	3'800'000	0	760'000	1'127'481	30%	367'481
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis entre autres de faire évoluer des applications en lien avec le suivi des chantiers.

M - Mobilité

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	2'716'000	0	543'200	421'348	16%	-121'852
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation de mise en conformité sur le bâtiment de l'office cantonal des véhicules.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Des travaux de sécurisation du bâtiment et de détection incendie sur le site de la Voirie cantonale au chemin du Sapay ont été engagés.

2013432 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	17'980'000	0	2'730'000	3'471'673	19%	741'673
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.
Un crédit de 17'980'000 francs est prévu pour l'office cantonal des transports (OCT).

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études et les travaux pour le renouvellement des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation routière et de sécurité routière sur le territoire cantonal.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement et la modernisation des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation et de sécurité routière se sont poursuivis conformément aux objectifs. L'année 2025 a été marquée par un investissement conséquent dédié aux infrastructures de signalisation de la rue de Carouge.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	199'170'000	0	36'256'000	38'414'150	19%	2'158'150
Recettes	11'720'000	0	2'250'000	2'069'944	18%	-180'056

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.

Un crédit de 199'170'000 francs et une contribution de la Confédération de 11'720'000 francs sont prévus pour l'office cantonal du génie civil (OCGC).

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études et les travaux pour les chaussées (16,8 millions), pour les ouvrages d'art (3 millions), pour les infrastructures de transports publics (15 millions) et pour le remplacement des véhicules et engins (1 million).

Percevoir les recettes de la Confédération.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Les travaux réalisés portent sur les chaussées (10,7 millions), les ouvrages d'art (2,8 millions), les infrastructures de transports publics (24,7 millions) et le remplacement des véhicules (0,2 million). Le renouvellement des infrastructures de transports publics a été marqué par un investissement d'envergure sur la rue de Carouge.



N - Energie

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre du programme suivant :

N01 Energie

Dépenses totales 2025 : 10,8 millions (B 2025 : 17,8 millions)

Principaux investissements réalisés et en cours

a) Bâtiments et constructions

Poursuite du traitement des demandes de subventions pour soutenir financièrement des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments.

b) Système d'information et de communication

Travaux d'évolution du SIC de l'énergie.

c) Equipements et autres investissements

Renouvellement du mobilier et des équipements.

N - Energie

Crédit d'ouvrage

1013222 - Subventions pour l'assainissement énergétique

CR 0720 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	500'000'000	597'708	15'000'000	8'710'074	2%	-6'289'926
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 500'000'000 francs pour le versement de subventions pour soutenir financièrement des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments réalisés par des tiers, ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

La loi vise à soutenir, par des subventions, des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables. Cette manne financière est répartie à hauteur de 70% au minimum pour les acteurs privés et 30% au maximum pour le secteur public, qui inclut les établissements publics et les communes, mais exclut les bâtiments du petit Etat.

Le montant des subventions au m² a été revu et augmenté au 1^{er} juin 2024. Un soutien accru pourrait être accordé pour les cas où une disproportion économique est avérée ou une incapacité financière démontrée.

Ce soutien financier cantonal entre dans le mécanisme des contributions globales allouées par la Confédération dans le cadre du programme Bâtiments. Ainsi, pour toute subvention octroyée par le canton, la Confédération verse une contribution complémentaire.

Objectifs annuels 2025

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Au cours de l'année 2025, plus de 1400 dossiers de subventions ont été traités par l'OCEN représentant 70 millions de subventions fédérales et cantonales qui seront versées après les travaux.

N - Energie

1013523 - Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique						
	Credit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Credit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	14'400'000	0	2'760'000	1'948'907	14%	-811'093
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13523, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 14'400'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Objectifs annuels 2025

Valorisation des Indices de chaleur (IDC) et élaboration du programme de subvention 2025.
Mise en place des indicateurs de pilotage.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'année 2025 s'est focalisée sur la mise en oeuvre des évolutions nécessaires du SIC de l'énergie. Concernant notamment l'IDC, un retard a été observé dans la mise en oeuvre du projet de gestion des données du bâtiment. Ce retard devrait se combler en 2026 avec l'engagement d'experts dans le domaine des données. Le programme de subvention 2025 a été traité.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0701 - Secrétariat général						
	Credit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Credit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	100'000	0	10'000	17'007	17%	7'007
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.
Un crédit de 100'000 francs, initialement prévu au titre de la politique publique E, a été transféré dans la politique publique N suite à la réorganisation administrative du 1^{er} novembre 2025. Le budget 2025 a été ajusté en conséquence.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier et les équipements des offices rattachés à politique publique N - Energie.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le renouvellement du mobilier et des équipements a été effectué selon les besoins exprimés.

N - Energie

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	74'000	142'250		68'250
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Le crédit était initialement prévu au titre de la politique publique E. Suite à la réorganisation administrative du 1^{er} novembre 2025, le budget 2025 de la politique publique N a été ajusté en conséquence.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique N - Energie.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Les investissements ont permis de pallier les dépenses nécessaires survenues entre les lois d'ouvrages du SIC Energie.

4. Récapitulations chiffrées

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	155'731'288	98'604'231	15'060'189	10'903'423	7%	-4'156'766
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242	6'161'750			-6'161'750
<i>Investissements Nets</i>	127'431'288	79'759'989	8'898'439	10'903'423	9%	2'004'984
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	103'571'000	81'298'101	10'390'000	7'299'125	7%	-3'090'875
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242	6'161'750			-6'161'750
<i>Investissements Nets</i>	75'271'000	62'453'859	4'228'250	7'299'125	10%	3'070'875
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	52'160'288	17'306'130	4'670'189	3'604'298	7%	-1'065'891
<i>Investissements Nets</i>	52'160'288	17'306'130	4'670'189	3'604'298	7%	-1'065'891
01 - CHANCELLERIE D'ETAT						
5 Dépenses d'investissement	2'120'000	579'051	540'000	188'197	9%	-351'803
<i>Investissements Nets</i>	2'120'000	579'051	540'000	188'197	9%	-351'803
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement	150'000	135'355	20'000	27'940	19%	7'940
<i>Investissements Nets</i>	150'000	135'355	20'000	27'940	19%	7'940
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	44'710'288	17'329'916	6'490'000	6'562'682	15%	72'682
<i>Investissements Nets</i>	44'710'288	17'329'916	6'490'000	6'562'682	15%	72'682
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	104'338'000	78'956'318	7'785'389	4'013'643	4%	-3'771'746
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242	6'161'750			-6'161'750
<i>Investissements Nets</i>	76'038'000	60'112'076	1'623'639	4'013'643	5%	2'390'004
11 - GRAND CONSEIL						
5 Dépenses d'investissement	4'013'000	1'526'463	200'000	92'170	2%	-107'830
<i>Investissements Nets</i>	4'013'000	1'526'463	200'000	92'170	2%	-107'830
12 - COUR DES COMPTES						
5 Dépenses d'investissement	400'000	77'128	24'800	18'791	5%	-6'009
<i>Investissements Nets</i>	400'000	77'128	24'800	18'791	5%	-6'009
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) CR 0104 Archives d'Etat de Genève						
5 Dépenses d'investissement	920'000	244'802	420'000	119'114	13%	-300'886
CR: 04 Institutions et numérique						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	67'000	69'071				
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	6'335'000	4'057'133	1'000'000	807'592	13%	-192'408
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	230'000	171'794	30'000			-30'000
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	12'500'000	4'163'314	1'500'000	2'724'940	22%	1'224'940
1013504 Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	3'130'000		1'640'000	962'582	31%	-677'418
CR: 05 Territoire						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	18'276'000	18'007'841				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	61'100'000 28'300'000	53'830'119 18'844'242	5'800'000 6'161'750	2'684'897	4%	-3'115'103 -6'161'750
CR: 11 Grand Conseil						
1011472 Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'013'000	754'027				
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2012448 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000	334'249		7'219	1%	7'219
2013419 Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000		120'000	61'864	10%	-58'136
CR: 02 Finances et ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	50'000	135'355		11'177	22%	11'177
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	16'763	17%	-3'237
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'848'288	8'868'604		117'576	1%	117'576
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'600'000		2'320'000	1'949'992	17%	-370'008
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	13'314'000	7'118'358	155'789	624'505	5%	468'716
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	11'648'000		1'829'600	704'241	6%	-1'125'359
CR: 11 Grand Conseil						
2012456 Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000	772'436		2'728	0%	2'728
2013427 Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000		200'000	89'442	6%	-110'558
CR: 12 Cour des comptes						
2012457 Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000	77'128		12'954	6%	12'954
2013428 Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000		24'800	5'837	3%	-18'963



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
B - ETATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES						
5 Dépenses d'investissement	1'988'947'521	326'422'614	119'847'174	123'197'939	6%	3'350'765
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'049'522	5'455'407	16'296'817	43%	10'841'410
<i>Investissements Nets</i>	1'950'947'521	312'373'092	114'391'767	106'901'122	5%	-7'490'645
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'357'516'000	81'367'644	46'792'823	59'916'728	4%	13'123'905
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'049'522	5'455'407	5'098'139	13%	-357'268
<i>Investissements Nets</i>	1'319'516'000	67'318'122	41'337'416	54'818'589	4%	13'481'173
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	631'431'521	245'054'970	73'054'351	63'281'211	10%	-9'773'140
5 Dépenses d'investissement				1'093		1'093
<i>Investissements Nets</i>	631'431'521	245'054'970	73'054'351	63'280'118	10%	-9'774'233
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement	12'840'000	1'119'536	3'720'000	2'427'638	19%	-1'292'362
<i>Investissements Nets</i>	12'840'000	1'119'536	3'720'000	2'427'638	19%	-1'292'362
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	143'800	130'437	20'000	25'225	18%	5'225
<i>Investissements Nets</i>	143'800	130'437	20'000	25'225	18%	5'225
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	499'505'311	196'461'382	59'886'000	56'687'524	11%	-3'198'476
<i>Investissements Nets</i>	499'505'311	196'461'382	59'886'000	56'687'524	11%	-3'198'476
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'475'553'410	128'318'016	56'115'174	63'997'103	4%	7'881'929
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'049'522	5'455'407	16'296'817	43%	10'841'410
<i>Investissements Nets</i>	1'437'553'410	114'268'494	50'659'767	47'700'286	3%	-2'959'481
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	320'000	162'529	36'000	38'029	12%	2'029
<i>Investissements Nets</i>	320'000	162'529	36'000	38'029	12%	2'029
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	175'000	70'748	20'000	8'928	5%	-11'072
6 Recettes d'investissement	175'000	70'748	20'000	8'928	5%	-11'072
<i>Investissements Nets</i>						
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	410'000	159'966	50'000	13'492	3%	-36'508
<i>Investissements Nets</i>	410'000	159'966	50'000	13'492	3%	-36'508
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	11'790'000	424'339	3'600'000	2'169'448	18%	-1'430'552
CR: 04 Institutions et numérique						
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	8'200'000	3'157'630	2'600'000	1'708'840	21%	-891'160
1013699 Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	18'990'000		500'000			-500'000
CR: 05 Territoire						
1000000 Cessions d'actifs ¹						
CR 0504 OCBA						
6 Recettes d'investissement				11'192'502		11'192'502
1000000 Cessions d'actifs ²						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
6 Recettes d'investissement				5'083		5'083
1011975 Efficience énergétique						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	35'000'000	31'845'252	209'106	1'615'295	5%	1'406'189
6 Recettes d'investissement	18'000'000	14'049'522	1'455'407	5'044'462	28%	3'589'055

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1012243 Acquisitions de terrains et bâtiments CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	30'000'000	14'560'706	3'963'717	10'496'835	35%	6'533'118
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	250'000'000	22'021'963	15'000'000	17'478'230	7%	2'478'230
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'166'000	226'201	400'000	99'092	8%	-300'908
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	1'000'000'000 20'000'000	8'896'435	20'000'000 4'000'000	25'291'872 53'677	3% 0%	5'291'872 -3'946'323
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'370'000	235'118	520'000	1'057'116	45%	537'116
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances et ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	450'000	695'197		160'355	36%	160'355
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	600'000		120'000	97'835	16%	-22'165
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	43'800	130'437		5'443	12%	5'443
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	19'782	20%	-218
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	233'000	52'051		2'126	1%	2'126
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	1'458'522		239'157	20%	239'157
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'102'311	191'793'179		63'687	0%	63'687
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'580'000		946'000	343'571	22%	-602'429
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	279'200'000		55'840'000	54'330'143	19%	-1'509'857
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	365'000	481'664		1'745	0%	1'745
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'200'000	888'528				
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	49'162'149	1'367'129	1'624'406	2%	257'277
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	821'000		164'200	29'872	4%	-134'328
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	80'455'110		14'491'022	6'302'640 1'093	8%	-8'188'382 1'093

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	200'000	162'529				
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	120'000		36'000	38'029	32%	2'029
CR: 07 Economie et emploi						
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	75'000	70'748		3'076	4%	3'076
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	5'852	6%	-14'148
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	160'000	159'966				
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	250'000		50'000	13'492	5%	-36'508

¹ Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les cessions d'actifs doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la valeur nette comptable des actifs aliénés.

² Projet technique permettant de répondre aux dispositions des normes IPSAS pour lesquelles les remboursements de subventions d'investissement, doivent figurer dans les comptes sous forme de recettes d'investissement à hauteur de la somme reçue. Le cumul historique n'est pas reporté en raison de la variabilité des projets

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
C - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	138'113'537 138'113'537	48'154'137 48'154'137	16'349'527 16'349'527	12'721'242 12'721'242	9% 9%	-3'628'285 -3'628'285
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	59'142'450 59'142'450	24'342'957 24'342'957	5'887'127 5'887'127	5'453'527 5'453'527	9% 9%	-433'600 -433'600
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	78'971'087 78'971'087	23'811'180 23'811'180	10'462'400 10'462'400	7'267'715 7'267'715	9% 9%	-3'194'685 -3'194'685
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	41'121'477 41'121'477	12'597'016 12'597'016	2'020'000 2'020'000	3'530'414 3'530'414	9% 9%	1'510'414 1'510'414
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	16'012'970 16'012'970	10'141'914 10'141'914	1'122'400 1'122'400	748'614 748'614	5% 5%	-373'786 -373'786
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	80'509'090 80'509'090	25'415'207 25'415'207	13'207'127 13'207'127	8'370'243 8'370'243	10% 10%	-4'836'884 -4'836'884
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	470'000 470'000			71'971 71'971	15% 15%	71'971 71'971
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012386 SIC Social 2019-2023 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'538'000	10'502'711				
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'783'000	291'364	1'000'000	1'323'361	23%	323'361
1013657 Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	16'545'000		130'000			-130'000
CR: 05 Territoire						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	7'789'760	7'718'776				
CR: 08 Cohésion sociale						
1012079 Subventions d'investissement aux EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	1'380'690	1'451'391				
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	3'700'000	2'255'579	904'127	1'268'464	34%	364'337
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	4'500'000	1'155'645	1'418'000	1'607'920	36%	189'920
1013385 HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	7'046'000	967'491	2'179'000	1'181'811	17%	-997'189
1013545 EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	1'390'000		256'000			-256'000
CR: CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	470'000			71'971	15%	71'971

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'805'477	1'802'941		1'590	0%	1'590
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'450'000		890'000	2'205'463	50%	1'315'463
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'611'210	2'423'138		259'949	10%	259'949
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'612'000		1'122'400	488'665	9%	-633'735
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	11'442'400	11'084'879		335'000	3%	335'000
2012463 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	8'800'000	8'500'222				
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	17'250'000		3'450'000	633'321	4%	-2'816'679
2013437 Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	11'000'000		2'200'000	1'731'989	16%	-468'011
2013438 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	14'000'000		2'800'000	1'611'738	12%	-1'188'262

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
5 Dépenses d'investissement	148'533'495	109'980'987	16'934'450	15'655'133	11%	-1'279'317
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	148'533'495	109'979'803	16'934'450	15'655'133	11%	-1'279'317
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	97'072'117	71'254'780	6'777'326	6'808'468	7%	31'142
<i>Investissements Nets</i>	97'072'117	71'254'780	6'777'326	6'808'468	7%	31'142
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	51'461'378	38'726'207	10'157'124	8'846'665	17%	-1'310'459
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	51'461'378	38'725'023	10'157'124	8'846'665	17%	-1'310'459
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	985'983	602'372	90'000	48'691	5%	-41'309
<i>Investissements Nets</i>	985'983	602'372	90'000	48'691	5%	-41'309
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	131'013'102	103'086'835	14'826'009	14'274'175	11%	-551'834
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	131'013'102	103'085'651	14'826'009	14'274'175	11%	-551'834
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	16'534'410	6'291'780	2'018'441	1'332'267	8%	-686'174
<i>Investissements Nets</i>	16'534'410	6'291'780	2'018'441	1'332'267	8%	-686'174
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1010533 Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement	67'022'117	66'686'365		116'464	0%	116'464
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'050'000	4'568'415	4'777'326	6'692'004	39%	1'914'678
1013517 Musée de la BD - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'000'000		1'000'000			-1'000'000
1013541 Grand Théâtre de Genève - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'000'000		1'000'000			-1'000'000
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	535'983	602'372				
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	450'000		90'000	48'691	11%	-41'309
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	12'508'985	31'832'055 1'184	532'283	2'492'433	20%	1'960'150
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	21'432'000		7'516'400	4'973'274	23%	-2'543'126
CR: 08 Cohésion sociale						
2012455 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	6'442'205	6'291'780		23'370	0%	23'370
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	10'092'205		2'018'441	1'308'897	13%	-709'544

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
E - ENVIRONNEMENT						
5 Dépenses d'investissement	491'811'693	79'246'756	34'807'800	31'539'898	6%	-3'267'902
6 Recettes d'investissement	7'137'340	6'215'686	300'000	7'046'975	99%	6'746'975
<i>Investissements Nets</i>	484'674'353	73'031'070	34'507'800	24'492'923	5%	-10'014'877
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	386'006'000	31'779'875	22'845'000	18'899'536	5%	-3'945'464
6 Recettes d'investissement	4'137'340	3'677'739		5'247'346	127%	5'247'346
<i>Investissements Nets</i>	381'868'660	28'102'136	22'845'000	13'652'190	4%	-9'192'810
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	105'805'693	47'466'881	11'962'800	12'640'362	12%	677'562
6 Recettes d'investissement	3'000'000	2'537'947	300'000	1'799'629	60%	1'499'629
<i>Investissements Nets</i>	102'805'693	44'928'934	11'662'800	10'840'733	11%	-822'067
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	8'208'098	4'133'037	1'186'000	368'304	4%	-817'696
<i>Investissements Nets</i>	8'208'098	4'133'037	1'186'000	368'304	4%	-817'696
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	483'603'595	75'113'719	33'621'800	31'171'594	6%	-2'450'206
6 Recettes d'investissement	7'137'340	6'215'686	300'000	7'046'975	99%	6'746'975
<i>Investissements Nets</i>	476'466'255	68'898'033	33'321'800	24'124'619	5%	-9'197'181
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1008269 Etude d'une nouvelle décharge bioactive CR 0523 Office cantonal de l'environnement 5 Dépenses d'investissement	780'000	549'135		172'474	22%	172'474
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'800'000 1'469'340	1'293'755 1'187'055	700'000	216'369	5%	-483'631
1012671 Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	5'335'000 2'668'000	4'620'525 2'490'684				
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions CR 0523 Office cantonal de l'environnement 5 Dépenses d'investissement	10'000'000		1'500'000	1'000'000	10%	-500'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement	55'503'000	500'611	1'000'000			-1'000'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles) CR 0524 Office cantonal de l'eau 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	61'443'000	23'049'462	16'000'000	15'981'639 5'247'346	26%	-18'361 5'247'346
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033 CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	40'000'000	1'766'387	2'000'000	1'421'973	4%	-578'027
1013491 Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I) CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	204'000'000		1'000'000	107'081	0%	-892'919
1013558 Cadastre PFAS CR 0523 Office cantonal de l'environnement 5 Dépenses d'investissement	4'145'000		645'000			-645'000
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'908'098	4'133'037				
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'300'000		1'186'000	368'304	6%	-817'696
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	45'557'360 1'500'000	42'596'167 2'537'947		845'347	2%	845'347

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2025</i>
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	551'235	737'677		53'359 34'619	10%	53'359 34'619
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	50'829'000 1'500'000		10'644'800 300'000	11'261'985 1'765'010	22% 118%	617'185 1'465'010
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	660'000		132'000	111'367	17%	-20'633

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement	1'974'485'086	918'757'011	185'666'522	154'061'172	8%	-31'605'350
6 Recettes d'investissement	114'607'655	81'203'624	2'952'991	2'835'000	2%	-117'991
<i>Investissements Nets</i>	1'859'877'431	837'553'387	182'713'531	151'226'172	8%	-31'487'359
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'213'565'400	567'386'960	108'083'252	82'198'382	7%	-25'884'870
6 Recettes d'investissement	112'607'655	81'073'989	2'952'991	2'835'000	3%	-117'991
<i>Investissements Nets</i>	1'100'957'745	486'312'971	105'130'261	79'363'382	7%	-25'766'879
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	760'919'686	351'370'051	77'583'270	71'862'790	9%	-5'720'480
6 Recettes d'investissement	2'000'000	129'635				
<i>Investissements Nets</i>	758'919'686	351'240'416	77'583'270	71'862'790	9%	-5'720'480
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	402'184'063	174'390'991	40'825'231	31'607'418	8%	-9'217'813
<i>Investissements Nets</i>	402'184'063	174'390'991	40'825'231	31'607'418	8%	-9'217'813
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	63'510'053	19'268'098	7'424'596	8'390'999	13%	966'403
<i>Investissements Nets</i>	63'510'053	19'268'098	7'424'596	8'390'999	13%	966'403
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'508'661'730	724'955'626	137'416'695	114'057'418	8%	-23'359'277
6 Recettes d'investissement	114'607'655	81'203'624	2'952'991	2'835'000	2%	-117'991
<i>Investissements Nets</i>	1'394'054'075	643'752'002	134'463'704	111'222'418	8%	-23'241'286
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	129'240	142'296		5'337	4%	5'337
<i>Investissements Nets</i>	129'240	142'296		5'337	4%	5'337
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 CMU - 5 ^{ème} étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'816'609	321'107			-321'107
1010822 CMU - 6 ^{ème} étape CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'333'000	11'203'060	280'000	405'487	3%	125'487
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	2'184'000	1'751'111				
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	15'546'000	14'847'087		166'787	1%	166'787
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	4'212'000	337'492	200'000	15'739	0%	-184'261
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0320 Enseignement Obligatoire 5 Dépenses d'investissement	3'260'000					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	3'407'000	2'719'261	464'405	272'556	8%	-191'849
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	12'000'000	6'851'260	2'900'000	2'408'300	20%	-491'700
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'470'000	1'814'970	1'400'000	1'025'072	19%	-374'928
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques 5 Dépenses d'investissement	2'696'000	910'389	600'000	233'302	9%	-366'698
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	733'000	542'452	130'000	124'694	17%	-5'306

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation 5 Dépenses d'investissement	1'330'000		633'719	207'787	16%	-425'932
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	5'384'863					
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0327 Office médico-pédagogique 5 Dépenses d'investissement	1'415'000					
CR: 04 Institutions et numérique						
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	30'919'000	5'783'666	2'500'000	4'738'526	15%	2'238'526
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800	63'854	9'596			-9'596
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'089'000					
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	725'000	441'914				
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'179'400	1'565'562	1'335'000	631'207	20%	-703'793
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'242'000	1'490'560	1'900'000	1'010'109	16%	-889'891
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000	44'184				
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000					
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	437'641					
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	180'800					
CR: 05 Territoire						
1009995 CMU - 5 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	184'090'320 41'792'504	3'432'093	1'735'043	1%	-1'697'050
1010822 CMU - 6 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	122'276'199 28'828'758	7'828'998	1'189'883	1%	-6'639'115
1010875 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	29'700'000 7'000'000	29'163'997 5'407'951		29'047	0%	29'047
1011944 Reconstruction du CO Renard - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'494'800	5'184'381		1'099	0%	1'099
1012042 Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	4'207'200	4'174'244		7'285	0%	7'285

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	43'846'817 4'748'000	12'000'000 970'000	14'154'537 775'000	16% 8%	2'154'537 -195'000
1012184 Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'901'000	6'737'919		129'824	2%	129'824
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'693'760 2'175'998	11'976'207 296'776	3'043'748 482'991	1'915'298	12%	-1'128'450 -482'991
1012741 Futur CO sis à Balexert CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	90'511'000 4'056'000	1'488'172		525	0%	525
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	61'818'000	48'879'401	6'531'303	6'469'379	10%	-61'924
1012988 ES II Confignon - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'265'000	1'919'861	3'000'000	1'075'434	13%	-1'924'566
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'015'000	2'683'200	2'165'000	1'814'494	30%	-350'506
1013060 ETM - subvention à l'enseignement artistique de base CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'390'000	8'390'000				
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000	18'632'698	20'867'000 1'500'000	3'159'967 2'060'000	4% 17%	-17'707'033 560'000
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	85'640'000	12'522'472	17'650'000	28'915'106	34%	11'265'106
1013190 UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'600'000	540'690	2'000'000	898'718	5%	-1'101'282
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'730'000	554'655	1'491'283	977'266	36%	-514'017
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	184'127'496 10'275'032		14'800'000	8'480'574	5%	-6'319'426
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	40'904'200		600'000			-600'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	129'240	142'296		5'337	4%	5'337
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2012450 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	41'685'200	38'651'107		1'574'115	4%	1'574'115
2012461 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	15'370'000	14'583'440		785'969	5%	785'969
2012462 Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	69'950'000	66'362'753		3'587'247	5%	3'587'247
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	57'938'000		13'306'000	7'941'604	14%	-5'364'396

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
2013433 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	23'000'000		4'600'000	2'573'195	11%	-2'026'805
2013434 Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	100'000'000		15'990'000	10'285'564	10%	-5'704'436
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'952'412	9'878'358		598	0%	598
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'400'000		1'680'000	2'010'559	24%	330'559
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	222'102'184 2'000'000	221'894'393 129'635	6'302'892	6'913'022	3%	610'130
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	210'521'890		35'704'378	36'190'917	17%	486'539

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
G - AMENAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement	145'625'374	294'557'499	48'920'800	37'065'663	25%	-11'855'137
6 Recettes d'investissement	8'661'553	17'555'651	280'000	262'511	3%	-17'489
<i>Investissements Nets</i>	136'963'821	277'001'848	48'640'800	36'803'152	27%	-11'837'648
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	93'741'246	138'672'547	27'700'000	12'704'974	14%	-14'995'026
6 Recettes d'investissement		252'825				
<i>Investissements Nets</i>	93'741'246	138'419'722	27'700'000	12'704'974	14%	-14'995'026
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	29'770'461	11'248'828	4'220'800	1'548'837	5%	-2'671'963
6 Recettes d'investissement	2'773'240	1'265'014	280'000	262'511	9%	-17'489
<i>Investissements Nets</i>	26'997'221	9'983'814	3'940'800	1'286'326	5%	-2'654'474
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses d'investissement		124'385'433	17'000'000	22'709'071		5'709'071
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
<i>Investissements Nets</i>		111'666'845	17'000'000	22'709'071		5'709'071
PRETS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	22'113'667	20'250'691		102'781	0%	102'781
6 Recettes d'investissement	5'888'313	3'319'224				
<i>Investissements Nets</i>	16'225'354	16'931'467		102'781	1%	102'781
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	53'018'956	17'554'834	5'720'000	6'437'306	12%	717'306
<i>Investissements Nets</i>	53'018'956	17'554'834	5'720'000	6'437'306	12%	717'306
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	92'606'418	277'002'665	43'200'800	30'628'357	33%	-12'572'443
6 Recettes d'investissement	8'661'553	17'555'651	280'000	262'511	3%	-17'489
<i>Investissements Nets</i>	83'944'865	259'447'014	42'920'800	30'365'846	36%	-12'554'954
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012145 Refonte du SIC des autorisations de construire CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	7'780'000	7'731'910				
1013140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027 CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'325'000	1'221'956	400'000	810'057	19%	410'057
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'980'000	2'340'241	1'800'000	3'786'174	32%	1'986'174
1013413 Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	13'785'000	156'459	1'500'000	1'453'448	11%	-46'552
CR: 05 Territoire						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF						
5 Dépenses d'investissement		93'030'918	18'000'000	106'368		-17'893'632
6 Recettes d'investissement		252'825				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	8'395'196	6'254'572				
1011941 Contribution du canton au fonds de développement urbain CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	20'000'000	17'499'998	2'500'000	2'500'000	13%	
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	16'014'960	5'943'557	1'500'000	2'231'376	14%	731'376
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	4'600'000	3'680'000				
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	6'861'090	812'936	2'000'000	1'817'551	26%	-182'449

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'048'956	6'104'268				
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'100'000		2'020'000	387'627	4%	-1'632'373
CR: 05 Territoire						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	6'218'640 1'373'240	4'406'537 1'265'014		215'234	3%	215'234
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	980'865	738'023		137'620	14%	137'620
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	6'150'000 1'400'000		1'186'400 280'000	516'767 262'511	8% 19%	-669'633 -17'489
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'272'000		1'014'400	291'589	23%	-722'811
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Construction de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		124'385'433 12'718'588	17'000'000	22'709'071		5'709'071
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 05 Territoire						
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	658'470 658'470	1'053'321 591'964		102'781	16%	102'781
4011679 Aménagement autour des interfaces CEVA (prêts) CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	21'455'197 5'229'843	19'197'370 2'727'260				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
H - SECURITE ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement	449'629'991	261'888'333	41'750'254	33'574'020	7%	-8'176'234
6 Recettes d'investissement	59'617'000	36'451'078	5'959'639	8'121'381	14%	2'161'742
<i>Investissements Nets</i>	390'012'991	225'437'255	35'790'615	25'452'639	7%	-10'337'976
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	275'939'200	171'959'385	20'522'000	7'648'788	3%	-12'873'212
6 Recettes d'investissement	54'617'000	34'758'160	5'459'639	7'889'740	14%	2'430'101
<i>Investissements Nets</i>	221'322'200	137'201'225	15'062'361	-240'952	0%	-15'303'313
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	173'690'791	89'928'948	21'228'254	25'925'232	15%	4'696'978
6 Recettes d'investissement	5'000'000	1'692'918	500'000	231'641	5%	-268'359
<i>Investissements Nets</i>	168'690'791	88'236'030	20'728'254	25'693'591	15%	4'965'337
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	151'334'155	66'657'246	17'226'000	15'963'811	11%	-1'262'189
6 Recettes d'investissement	5'380'000	771'000	500'000	70'000	1%	-430'000
<i>Investissements Nets</i>	145'954'155	65'886'246	16'726'000	15'893'811	11%	-832'189
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	297'290'836	195'211'411	24'524'254	17'605'799	6%	-6'918'455
6 Recettes d'investissement	54'237'000	35'680'078	5'459'639	8'051'381	15%	2'591'742
<i>Investissements Nets</i>	243'053'836	159'531'333	19'064'615	9'554'418	4%	-9'510'197
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	1'005'000	19'676		4'410	0%	4'410
<i>Investissements Nets</i>	1'005'000	19'676		4'410	0%	4'410
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'352'520	1'961'268				
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	302'380	230'696				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'985'000	809'643				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	148'000	125'559				
1011788 Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'200'000	1'078'023				
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	852'525	221'983		77'497	9%	77'497
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	103'815	106'840				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'880'000	929'575				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	183'849	185'916				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement		21'329				

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2025</i>
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'540'000 380'000	4'155'914	170'000	93'317	2%	-76'683
1012240 Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement	2'435'145	2'427'116		396'762	16%	396'762
1012240 Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'306'055	862'912				
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0402 Office cantonal de la population et des migrations 5 Dépenses d'investissement	342'586	242'786				
1012633 Centre cantonal de biométrie CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'372'414	1'467'563				
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'777'000	16'948	10'000			-10'000
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'500'000	2'608'828	900'000	637'496	18%	-262'504
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'180'000	1'134'503	1'500'000	963'809	12%	-536'191
1013534 WEP : pérennisation du réseau Polycom CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'182'000		1'182'000	156'493	13%	-1'025'507
1921046 Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'340'000		260'000			-260'000
CR: 05 Territoire						
1011272 Brenaz +100 (extension de 100 places) CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	67'299'100 32'000'000	64'775'103 20'647'900				
1011580 Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	18'736'000	18'653'118				
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	40'011'060 12'700'000	41'913'495 8'145'468	3'501'701	288'246 4'554'532	1% 36%	288'246 1'052'831
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	22'886'751 9'300'000	23'140'950 5'964'792	1'957'938	4'230 3'335'208	0% 36%	4'230 1'377'270
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'714'000 237'000	4'869'641	16'500'000	5'026'528	6%	-11'473'472
CR: 06 Santé et mobilités						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	1'005'000	19'676		4'410	0%	4'410

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2025</i>
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	42'765'000	35'685'177		3'704'336	9%	3'704'336
6 Recettes d'investissement	2'500'000	771'000				
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	6'581'866	12'384'667		331	0%	331
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	55'200'000		11'304'000	6'219'661	11%	-5'084'339
6 Recettes d'investissement	2'500'000		500'000	70'000	3%	-430'000
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	9'500'000		1'900'000	3'714'109	39%	1'814'109
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	24'944'925	41'859'104	1'084'454	1'522'075	6%	437'621
6 Recettes d'investissement		921'918				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	34'699'000		6'939'800	10'764'720	31%	3'824'920
6 Recettes d'investissement				161'641		161'641

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
I - Impôts et finances						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	65'280'000 65'280'000	23'373'511 23'373'511	8'080'000 8'080'000	9'409'901 9'409'901	14% 14%	1'329'901 1'329'901
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	59'280'000 59'280'000	19'992'013 19'992'013	7'200'000 7'200'000	5'674'192 5'674'192	10% 10%	-1'525'808 -1'525'808
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	6'000'000 6'000'000	3'381'498 3'381'498	880'000 880'000	3'735'709 3'735'709	62% 62%	2'855'709 2'855'709
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	4'100'000 4'100'000	980'488 980'488	500'000 500'000	309'429 309'429	8% 8%	-190'571 -190'571
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	61'180'000 61'180'000	22'393'023 22'393'023	7'580'000 7'580'000	9'100'472 9'100'472	15% 15%	1'520'472 1'520'472
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012623 AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'600'000	12'581'281				
1012946 Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'555'000	5'515'435				
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	7'560'000	1'895'297	800'000	2'303'987	30%	1'503'987
1013556 Evolution du SIC poursuites dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'965'000		1'760'000	1'433'473	16%	-326'527
1013577 AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	24'600'000		4'640'000	1'936'732	8%	-2'703'268
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2012449 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	980'488		98'218	6%	98'218
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000		500'000	211'211	8%	-288'789
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		2'401'010		-1'621		-1'621
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'900'000		380'000	3'427'901	180%	3'047'901

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
J - JUSTICE						
5 Dépenses d'investissement	139'865'226	39'001'355	16'555'458	11'786'307	8%	-4'769'151
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	139'865'226	39'001'210	16'555'458	11'786'307	8%	-4'769'151
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	25'542'000	4'630'420	5'289'000	4'501'786	18%	-787'214
<i>Investissements Nets</i>	25'542'000	4'630'420	5'289'000	4'501'786	18%	-787'214
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	114'323'226	34'370'935	11'266'458	7'284'521	6%	-3'981'937
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	114'323'226	34'370'790	11'266'458	7'284'521	6%	-3'981'937
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000	724'075	1'260'000	799'704	19%	-460'296
<i>Investissements Nets</i>	4'146'000	724'075	1'260'000	799'704	19%	-460'296
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	76'541'226	19'041'801	7'171'458	2'709'879	4%	-4'461'579
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	76'541'226	19'041'656	7'171'458	2'709'879	4%	-4'461'579
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement	59'178'000	19'235'479	8'124'000	8'276'724	14%	152'724
<i>Investissements Nets</i>	59'178'000	19'235'479	8'124'000	8'276'724	14%	152'724
CREPDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR : 04 Institutions et numérique						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000	724'075	1'260'000	799'704	19%	-460'296
CR : 05 Territoire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	2'818'000	189'393	625'000	336'041	12%	-288'959
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	18'578'000	3'716'952	3'404'000	3'366'041	18%	-37'959
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR : 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	43'807'226	18'852'408	563'258	176'907	0%	-386'351
6 Recettes d'investissement		145				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	29'916'000		5'983'200	2'196'931	7%	-3'786'269
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
2012470 Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	17'000'000	15'518'527		38'320	0%	38'320
2013429 Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	23'600'000		4'720'000	4'872'363	21%	152'363

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
K - SANTE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	911'842'746 911'842'746	537'913'334 537'913'334	59'686'390 59'686'390	47'653'593 47'653'593	5% 5%	-12'032'797 -12'032'797
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	427'563'000 427'563'000	304'218'534 304'218'534	20'930'106 20'930'106	13'251'576 13'251'576	3% 3%	-7'678'530 -7'678'530
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	484'279'746 484'279'746	233'694'800 233'694'800	38'756'284 38'756'284	34'402'017 34'402'017	7% 7%	-4'354'267 -4'354'267
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	13'720'061 13'720'061	4'449'140 4'449'140	700'000 700'000	1'253'741 1'253'741	9% 9%	553'741 553'741
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	313'696'149 313'696'149	249'183'123 249'183'123	11'996'390 11'996'390	8'394'574 8'394'574	3% 3%	-3'601'816 -3'601'816
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	584'426'536 584'426'536	284'281'071 284'281'071	46'990'000 46'990'000	38'005'278 38'005'278	7% 7%	-8'984'722 -8'984'722
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'887'000	1'907'735	500'000	798'425	7%	298'425
CR: 05 Territoire						
1010703 BDL2 - construction CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	227'334'269	220'715'385		13'347	0%	13'347
1012370 HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'100'000	2'265'859		518'580	17%	518'580
1012724 HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	20'000'000	15'853'819	3'830'106	2'701'471	14%	-1'128'635
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	45'985'195	3'519'294	5'000'000	3'268'000	7%	-1'732'000
1013406 HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	16'200'000	3'024'761	3'000'000	1'643'183	10%	-1'356'817
CR: 06 Santé et mobilités						
1010703 BDL2 - construction CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	26'352'731	21'513'736				
1011957 Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	28'500'000	17'890'845				
1012039 IMAD - Equipement IEPA CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'620'000	734'554				
1012295 IMAD - Informatique 2018-2021 - subvention CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	3'956'000	3'285'793	600'000	591'986	15%	-8'014
1012529 HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive) CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'500'000	7'034'233		248'322	3%	248'322
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	10'656'000	5'894'376	2'000'000	1'663'830	16%	-336'170

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	6'014'805					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'557'000	578'144	500'000	620'297	8%	120'297
1013379 HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	8'900'000		5'500'000	1'184'135	13%	-4'315'865
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'833'061	2'541'405				
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'000'000		200'000	455'316	46%	255'316
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	824'685	3'804'005	115'884	55'998	7%	-59'886
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	252'000		50'400	193'995	77%	143'595
CR: 06 Infrastructures						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000	2'205'007		18	0%	18
2012464 Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	228'825'000	216'963'796		11'409'152	5%	11'409'152
2012465 Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	9'000'000	8'180'587		604'854	7%	604'854
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'445'000		490'000	354'672	15%	-135'328
2013435 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	221'600'000		32'400'000	18'770'548	8%	-13'629'452
2013436 Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	16'000'000		5'500'000	2'557'464	16%	-2'942'536

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	20'622'617 20'622'617	5'952'189 5'952'189	1'099'200 1'099'200	2'314'165 2'314'165	11% 11%	1'214'965 1'214'965
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'658'200 2'658'200	2'207'819 2'207'819		428'263 428'263	16% 16%	428'263 428'263
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	17'964'417 17'964'417	3'744'370 3'744'370	1'099'200 1'099'200	1'885'902 1'885'902	10% 10%	786'702 786'702
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	15'906'037 15'906'037	4'739'925 4'739'925	660'000 660'000	2'114'209 2'114'209	13% 13%	1'454'209 1'454'209
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'014'080 2'014'080	91'321 91'321	163'200 163'200	98'493 98'493	5% 5%	-64'707 -64'707
07 - ECONOMIE, EMPLOI ET ENERGIE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'702'500 2'702'500	1'120'943 1'120'943	276'000 276'000	101'463 101'463	4% 4%	-174'537 -174'537
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1010484 Réalisation du système d'information du commerce CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	2'658'200	2'207'819		428'263	16%	428'263
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'947'837	2'532'106				
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'300'000		660'000	1'685'946	51%	1'025'946
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'198'080	91'321				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	816'000		163'200	98'493	12%	-64'707
CR: 07 Economie, emploi et énergie						
2012451 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	497'500	387'228		76'276	15%	76'276
2012454 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	825'000	733'715				
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	1'380'000		276'000	25'187	2%	-250'813

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
M - MOBILITE						
5 Dépenses d'investissement	4'263'074'338	1'895'383'913	173'005'061	177'245'924	4%	4'240'863
6 Recettes d'investissement	315'219'000	124'550'165	18'450'000	9'298'708	3%	-9'151'292
<i>Investissements Nets</i>	3'947'855'338	1'770'833'748	154'555'061	167'947'216	4%	13'392'155
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	3'319'255'322	980'350'381	132'448'375	132'164'842	4%	-283'533
6 Recettes d'investissement	292'499'000	113'344'621	16'200'000	7'228'764	2%	-8'971'236
<i>Investissements Nets</i>	3'026'756'322	867'005'760	116'248'375	124'936'078	4%	8'687'703
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	415'446'016	185'734'382	40'556'686	44'750'922	11%	4'194'236
6 Recettes d'investissement	22'720'000	11'205'544	2'250'000	2'069'944	9%	-180'056
<i>Investissements Nets</i>	392'726'016	174'528'838	38'306'686	42'680'978	11%	4'374'292
PRETS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	528'373'000	729'299'150		330'160	0%	330'160
<i>Investissements Nets</i>	528'373'000	729'299'150		330'160	0%	330'160
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement	7'787'711	3'600'224	760'000	1'130'054	15%	370'054
<i>Investissements Nets</i>	7'787'711	3'600'224	760'000	1'130'054	15%	370'054
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	419'731'305	120'941'766	24'294'986	11'265'155	3%	-13'029'831
6 Recettes d'investissement	28'737'000	30'316'922	220'000	2'477'864	9%	2'257'864
<i>Investissements Nets</i>	390'994'305	90'624'844	24'074'986	8'787'291	2%	-15'287'695
06 - SANTE ET MOBILITES						
5 Dépenses d'investissement	3'835'555'322	1'770'841'923	147'950'075	164'850'715	4%	16'900'640
6 Recettes d'investissement	286'482'000	94'233'243	18'230'000	6'820'844	2%	-11'409'156
<i>Investissements Nets</i>	3'549'073'322	1'676'608'680	129'720'075	158'029'871	4%	28'309'796
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement		276'260		2'573		2'573
CR: 05 Territoire						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement		1'993'997	1'000'000	1'369'158		369'158
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170)						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	35'616'140	1'184'323	1'074'700			-1'074'700
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	68'438'860	75'192'336	1'900'000	3'157'866	5%	1'257'866
6 Recettes d'investissement	16'087'000	27'462'272		2'161'356	13%	2'161'356
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	14'000'000	17'032'778	1'000'000	728'858	5%	-271'142
6 Recettes d'investissement	2'090'000	1'238'000	220'000			-220'000
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	2'000'000	2'265'698		5'973	0%	5'973
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	103'960'000	232'593	990'000	322'955	0%	-667'045
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	24'820'000	6'770'194	6'140'000	761'106	3%	-5'378'894
6 Recettes d'investissement	5'250'000			316'508	6%	316'508
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	12'370'000	7'216'523	600'000	191'697	2%	-408'303
6 Recettes d'investissement		1'573'000				
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	39'720'000		7'750'000			-7'750'000
6 Recettes d'investissement	4'370'000					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	11'010'000 560'000	921'823	200'000	153'459	1%	-46'541
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'070'000	3'152'540	1'150'000	3'810'081	32%	2'660'081
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	75'570'000		1'630'000			-1'630'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'510'000 380'000	222'980		76'429	2%	76'429
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	8'950'000		200'000	168'347	2%	-31'653
CR: 06 Santé et mobilités						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	77'145'000	35'256'548	600'000	1'998'941	3%	1'398'941
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	226'554'230 53'066'926	33'700'000 5'970'000	38'373'888 4'583'000	5% 3%	4'673'888 -1'387'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	32'605'000	17'469'696	1'000'000	3'980'744	12%	2'980'744
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	11'059'108				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	317'590 104'000		43'217	31%	43'217
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H170) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	244'679'531 8'431'889	1'050'000 600'000	7'323'821	4%	6'273'821 -600'000
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	79'090'547 18'480'884	1'100'000 560'000	515'168 124'683	1% 1%	-584'832 -435'317
1008757 Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'488'000	5'458'638		4'326	0%	4'326
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	4'184'198	4'060'034				
1011679 Aménagement autour des interfaces CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	4'346'540	367'683				
1011692 MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	23'450'000	19'233'027				
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	7'301'459 1'267'000	1'000'000	152'257	1%	-847'743
1011791 Mobilités douces (H 1 80) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000	53'090				
1011791 Mobilités douces (H 1 80) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	3'758'819	2'020'000	1'863'563	24%	-156'437

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	23'540'000 2'470'000	4'324'453		78'242	0%	78'242
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	105'920'000 13'970'000	20'628'564 1'677'000	3'300'000 6'850'000	4'934'349	5%	1'634'349 -6'850'000
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	50'000'000	46'611'947	3'573'675	649'533	1%	-2'924'142
1011912 Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	20'280'000		500'000	330'708	2%	-169'292
1011912 Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	405'000'000	5'399'808	1'500'000	6'200'212	2%	4'700'212
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	2'806'641	500'000	169'980	3%	-330'020
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement				5'405		5'405
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	1'775'066	1'000'000	1'369'750	1%	369'750
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	1'372'089	700'000	79'056	0%	-620'944
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	155'331'000 8'250'000	7'460'889	2'425'000 1'000'000	2'217'913	1%	-207'087 -1'000'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	992'889	4'000'000	374'636	1%	-3'625'364
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement		5'041'655		4'276'927		4'276'927
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	1'102'218	195'000	144'339	9%	-50'661
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000	584'939	1'800'000	274'059	1%	-1'525'941
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000	2'632'318	1'000'000	219'310	4%	-780'690
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	350'000'000	98'921'882	40'000'000	21'710'193	6%	-18'289'807
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	13'850'000	813'211	500'000	1'044'952	8%	544'952
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000					
1013176 Études pour la ligne ferroviaire Jura-Leman-Salève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000	237'124	500'000	561'741	2%	61'741
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	91'400'000 3'620'000	4'313'953	4'300'000 500'000	8'428'716	9%	4'128'716 -500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	86'780'000 10'830'000	4'004'154	1'050'000 500'000	11'489'764	13%	10'439'764 -500'000
1013192 Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	25'000'000	204'536	500'000	1'762'942	7%	1'262'942
1013572 Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	13'981'000		500'000	880'905	6%	380'905
1013586 Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	16'900'000		500'000			-500'000
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2012459 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'987'711	3'323'964				
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'800'000		760'000	1'127'481	30%	367'481
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'980'305	4'755'981	117'086	97'878	2%	-19'208
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'716'000		543'200	421'348	16%	-121'852
CR: 06 Santé et mobilités						
2012453 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	16'660'000	16'635'114		55'015	0%	55'015
2012458 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	166'400'000 11'000'000	161'019'323 11'205'544		1'114'661	1%	1'114'661
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	752'000		150'400	48'716	6%	-101'684
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	17'980'000		2'730'000	3'471'673	19%	741'673
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'170'000 11'720'000		36'256'000 2'250'000	38'414'150 2'069'944	19% 18%	2'158'150 -180'056
PRETS FERROVIAIRES - 4						
CR: 06 Santé et mobilités						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'670'470				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	47'835'000	48'452'187				
4010444 Liaison CEVA CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	478'970'000	665'176'493		330'160	0%	330'160

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
N - ENERGIE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	514'500'000 514'500'000	710'213 710'213	17'844'000 17'844'000	10'818'238 10'818'238	2% 2%	-7'025'762 -7'025'762
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	514'400'000 514'400'000	597'708 597'708	17'760'000 17'760'000	10'658'981 10'658'981	2% 2%	-7'101'019 -7'101'019
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	100'000 100'000	112'505 112'505	84'000 84'000	159'257 159'257	159% 159%	75'257 75'257
04 - INSTITUTIONS ET NUMERIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	14'400'000 14'400'000		2'834'000 2'834'000	2'091'157 2'091'157	15% 15%	-742'843 -742'843
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>		73'252 73'252				
07 - ECONOMIE, EMPLOI ET ENERGIE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	500'100'000 500'100'000	636'961 636'961	15'010'000 15'010'000	8'727'081 8'727'081	2% 2%	-6'282'919 -6'282'919
CREDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013523 Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	14'400'000		2'760'000	1'948'907	14%	-811'093
CR: 07 Economie, de l'emploi et de l'énergie						
1013222 Subventions pour l'assainissement énergétique CR 0720 Office cantonal de l'énergie (OCEN) 5 Dépenses d'investissement	500'000'000	597'708	15'000'000	8'710'074	2%	-6'289'926
CREDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement			74'000	142'250		68'250
CR: 05 Territoire						
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0701 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement		73'252				
CR: 05 07 Economie, de l'emploi et de l'énergie						
2012452 Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT CR 0701 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement		39'253				
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0701 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000		10'000	17'007	17%	7'007



5. Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement, et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- Les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du CEVA) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- Les prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Durant l'exercice 2025, les dépenses liées à cette catégorie de prêts s'élèvent à 7,7 millions (6,8 millions en 2024) et les recettes à 9,5 millions (7,6 millions en 2024). Le montant net s'élève à -1,8 millions, en dessous du budget 2025 (9,5 millions, soit un écart de -11,3 millions).

Pour l'exercice 2025, les prêts du patrimoine administratif se décomposent de la manière suivante :

Projet <i>En millions de francs</i>	Politique publique	Dépenses	Recettes	Net
Prêt à la FIPOI pour UIT	A	0,8	0,0	0,8
Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS	A	0,0	0,6	-0,6
Prêts aux étudiants	C	4,1	0,4	3,7
Prêts investissement et désendettement	E	1,1	0,6	0,5
Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	F	0,0	0,1	-0,1
Prêts aux coopératives d'habitation	G	1,7	3,5	-1,8
Prêts hypothécaires HLM-HBM	G	0,0	0,2	-0,2
Prêts FAE	L	0,0	3,6	-3,6
Prêts FONGIT – Covid 19	L	0,0	0,1	-0,1
Prêts énergie	N	0,0	0,4	-0,4
Total		7,7	9,5	-1,8

La différence avec le budget s'explique principalement par les prêts aux coopératives d'habitation dont les octrois étaient moins élevés que prévu (-3,3 millions) et des remboursements plus élevés que prévu (+2,5 millions). A ceci s'ajoute l'absence d'octrois de prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments (-2,5 millions), ainsi que le retard pris sur le projet de la démolition et reconstruction du bâtiment de l'Union internationale des télécommunications (-2,2 millions).

6. Prêts du patrimoine administratif par politique publique

A - Autorités et gouvernance

Prêts

4011864 - Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	89'600'000	89'600'000	0	0		
Recettes	89'600'000	3'868'000	967'000	592'000	1%	-375'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Objectifs annuels 2025

L'Etat de Genève a versé la dernière tranche de son prêt en 2024. Néanmoins, les retards pris sur le projet de rénovation des bâtiments de l'ONUG repoussent le début du remboursement lié à ce prêt à 2028.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le remboursement de 375'000 francs du prêt lié à la construction des bâtiments de l'ONU a été encaissé et comptabilisé sur l'exercice 2026, générant un écart par rapport au budget 2025.

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	42'400'000	3'233'632	3'072'464	852'746	2%	-2'219'718
Recettes	42'400'000	0	0	0		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

Objectifs annuels 2025

Les travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT sont suspendus, une révision du projet étant en cours. La tranche versée par l'Etat a été adaptée à la baisse et se monte à 3,1 millions en 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

La révision du projet de démolition et reconstruction du bâtiment du siège de l'UIT étant toujours en cours d'élaboration, le prêt versé par l'Etat en 2025 pour le financement de la phase d'étude de faisabilité est inférieur au budget.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	3'469'173	4'061'661		592'488
Recettes	0	0	603'994	455'877		-148'117

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Objectifs annuels 2025

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Ecart avec objectifs annuels 2025

L'écart constaté aux comptes par rapport au budget du montant des prêts d'études s'explique par une hausse des demandes supérieure à celle prévue au budget 2025.

E - Environnement

Prêts

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	1'000'000	1'136'392		136'392
Recettes	0	0	800'000	633'211		-166'789

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01). Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Objectifs annuels 2025

Soutenir la reprise d'exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs. Favoriser la modernisation des infrastructures et des équipements agricoles afin de répondre aux enjeux de la durabilité et de la transition énergétique. Venir en aide aux exploitations qui se trouvent confrontées à des difficultés financières en raison de modifications conjoncturelles ou climatiques.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Plusieurs aides d'urgence ont été accordées en faveur d'exploitants agricoles qui se trouvaient en manque temporaire de liquidités en raison de la conjoncture économique peu favorable. Les remboursements sont légèrement inférieurs aux prévisions et quelques exploitants ont demandé un report de remboursement d'annuité.

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	100'000	0		-100'000
Recettes	0	0	20'000	7'407		-12'593

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Objectifs annuels 2025

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Ecarts avec objectifs annuels 2025

Le dernier prêt en cours a été soldé durant l'exercice 2025. Aucune nouvelle demande d'aide n'est venue grever le budget cantonal en la matière, de sorte que le solde des prêts en cours s'établit désormais à 0 franc.

F - Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Objectifs annuels 2025

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Ecart avec objectifs annuels 2025

Remboursement 2025 du prêt accordé selon le dispositif prévu dans la convention.

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	5'000'000	1'697'060		-3'302'940
Recettes	0	0	1'000'000	3'541'891		2'541'891

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Objectifs annuels 2025

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés aux coopératives et aux coopérateurs par le passé.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Octroi de 7 nouveaux prêts aux coopérateurs (90'060 francs), ainsi que le versement de 6 tranches de prêts coopératives (1'607'000 francs).

En 2025, les remboursements des prêts coopérateurs ont représenté un montant de 102'391 francs. La fin de deux projets de coopératives (dont un été prévu à fin 2024) ont occasionné des remboursements pour un montant de 3'439'500 francs.

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	279'664	165'664		-114'000

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'accorder des prêts hypothécaires en 2^e ou 3^e rang, à des coopératives d'habitations sans but lucratif ou fondations immobilières de droit public afin de développer le parc de logements d'utilité publique dans le canton.

Objectifs annuels 2025

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2025.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Comme prévu, aucun nouveau prêt hypothécaire n'a été octroyé en 2025.

L'écart budgétaire des recettes correspond au remboursement d'un prêt qui sera amorti une fois les travaux terminés.

Ces travaux ont pris plus de temps que prévu et une facturation des amortissements devrait avoir lieu en 2026.

L - Economie et emploi

Prêts

4800015 - Covid-19 prêts FONGIT

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	0	52'344		52'344

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12684, votée le 12/05/2020, mettant à disposition de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) une ligne de crédit de 3 millions de francs afin de permettre à cette dernière de répondre aux besoins de trésorerie des jeunes entreprises développant des innovations se trouvant en situation passagère de manque de liquidités en lien avec la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) dans le cadre de la loi 12684 du 12 mai 2020.

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation d'aide aux entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	0	0		
Recettes	0	0	2'100'000	3'627'385		1'527'385

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 10 ans.

Objectifs annuels 2025

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

N - Energie

Prêts

4013222 - Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments

CR 0720 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	50'000'000	0	2'500'000	0		-2'500'000
Recettes	50'000'000	0	30'000	0		-30'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 50 000 000 francs pour l'octroi de prêts.

La loi 13222 prévoit des prêts relais.

Elle autorise également l'octroi de cautionnements dans une limite de 50 millions en cumul des prêts. Elle ciblera les personnes pour lesquelles un prêt ou une garantie de l'Etat permettrait d'obtenir les financements nécessaires.

Objectifs annuels 2025

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi de prêts relais et cautionnements.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Aucun prêt n'a été accordé en 2025.

4800010 - Prêts énergie

CR 0720 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% Comptes 2025 / Crédit total	Ecart Comptes 2025 et Budget 2025 En CHF
Dépenses	0	0	500'000	0		-500'000
Recettes	0	0	304'400	364'249		59'849

Commentaire

Insérer le montant du prêt en 2025.

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Ecart avec objectifs annuels 2025

Aucun nouveau prêt n'a été accordé en 2025. Seuls des remboursements de prêts ont été enregistrés

7. Récapitulations chiffrées de prêts du patrimoine administratif

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2025</i>
A - AUTORITES ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	92'833'632	3'072'464	852'746	1%	-2'219'718
6 Recettes d'investissement	132'000'000	3'868'000	967'000	592'000		-375'000
<i>Investissements Nets</i>		88'965'632	2'105'464	260'746		-1'844'718
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	92'833'632	3'072'464	852'746	1%	-2'219'718
6 Recettes d'investissement	132'000'000	3'868'000	967'000	592'000		-375'000
<i>Investissements Nets</i>		88'965'632	2'105'464	260'746		-1'844'718
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTERIEURES						
5 Dépenses d'investissement	132'000'000	92'833'632	3'072'464	852'746	1%	-2'219'718
6 Recettes d'investissement	132'000'000	3'868'000	967'000	592'000		-375'000
<i>Investissements Nets</i>		88'965'632	2'105'464	260'746		-1'844'718
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
4011864 Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	89'600'000	89'600'000				
6 Recettes d'investissement	89'600'000	3'868'000	967'000	592'000	1%	-375'000
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	42'400'000	3'233'632	3'072'464	852'746	2%	-2'219'718
6 Recettes d'investissement	42'400'000					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
C - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	4'061'661		592'488
6 Recettes d'investissement			603'994	455'877		-148'117
<i>Investissements Nets</i>			2'865'179	3'605'784		740'605
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	4'061'661		592'488
6 Recettes d'investissement			603'994	455'877		-148'117
<i>Investissements Nets</i>			2'865'179	3'605'784		740'605
08 - COHESION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	4'061'661		592'488
6 Recettes d'investissement			603'994	455'877		-148'117
<i>Investissements Nets</i>			2'865'179	3'605'784		740'605
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	4'061'661		592'488
6 Recettes d'investissement			603'994	455'877		-148'117

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
E - ENVIRONNEMENT ET ENERGIE						
5 Dépenses d'investissement			1'100'000	1'136'392		36'392
6 Recettes d'investissement			820'000	640'618		-179'382
<i>Investissements Nets</i>			280'000	495'774		215'774
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			1'100'000	1'136'392		36'392
6 Recettes d'investissement			820'000	640'618		-179'382
<i>Investissements Nets</i>			280'000	495'774		215'774
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement			1'100'000	1'136'392		36'392
6 Recettes d'investissement			820'000	640'618		-179'382
<i>Investissements Nets</i>			280'000	495'774		215'774
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4800011 Prêts investissement et désendettement						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			1'000'000	1'136'392		136'392
6 Recettes d'investissement			800'000	633'211		-166'789
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			100'000			-100'000
6 Recettes d'investissement			20'000	7'407		-12'593

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2025</i>
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève CR 0311 Secrétariat général 6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2025</i>
G - AMENAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	1'697'060		-3'302'940
6 Recettes d'investissement			1'279'664	3'707'555		2'427'891
<i>Investissements Nets</i>			3'720'336	-2'010'495		-5'730'831
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	1'697'060		-3'302'940
6 Recettes d'investissement			1'279'664	3'707'555		2'427'891
<i>Investissements Nets</i>			3'720'336	-2'010'495		-5'730'831
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	1'697'060		-3'302'940
6 Recettes d'investissement			1'279'664	3'707'555		2'427'891
<i>Investissements Nets</i>			3'720'336	-2'010'495		-5'730'831
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification						
foncière						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	1'697'060		-3'302'940
6 Recettes d'investissement			1'000'000	3'541'891		2'541'891
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification						
foncière						
6 Recettes d'investissement			279'664	165'664		-114'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation C-B 2025</i>
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'100'000 -2'100'000	3'679'729 -3'679'729		1'579'729 -1'579'729
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'100'000 -2'100'000	3'679'729 -3'679'729		1'579'729 -1'579'729
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			2'100'000 -2'100'000	3'679'729 -3'679'729		1'579'729 -1'579'729
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie et emploi						
4800015 Covid-19 - prêts FONGIT CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 6 Recettes d'investissement				52'344		52'344
4800018 Prêts FAE CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises 6 Recettes d'investissement			2'100'000	3'627'385		1'527'385

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Comptes 2025	% crédit	Variation C-B 2025
N - ENERGIE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		3'000'000			-3'000'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		334'400	364'249		29'849-
<i>Investissements Nets</i>			2'665'600	-364'249		-2'970'151
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		3'000'000			-3'000'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		334'400	364'249		29'849-
<i>Investissements Nets</i>			2'665'600	-364'249		-2'970'151
07 - ECONOMIE, EMPLOI ET ENERGIE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		3'000'000			-3'000'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		334'400	364'249		29'849-
<i>Investissements Nets</i>			2'665'600	-364'249		-2'970'151
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie, de l'emploi et de l'énergie						
4013222 Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments						
CR 0720 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		2'500'000			-2'500'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		30'000			-30'000
4800010 Prêts énergie						
CR 0720 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement			500'000			-500'000
6 Recettes d'investissement			304'400	364'249		59'849

Annexes



A1. Récapitulation des investissements par politique publique



Annexe 1 - Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif								
Politique Publique	Crédit total ⁽¹⁾	C 2024	Cumul au 31/12/2024 ⁽¹⁾	B 2025	C 2025	% Crédit total	Ecart C 2025-B 2025	
A - Autorités et gouvernance	155'731'288	21'261'291	98'604'231	15'060'189	10'903'423	7.0%	-4'156'766	-27.6%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'988'947'521	90'435'428	326'422'614	119'847'174	123'197'939	6.2%	3'350'765	2.8%
C - Cohésion sociale	138'113'537	13'315'052	48'154'137	16'349'527	12'721'242	9.2%	-3'628'285	-22.2%
D - Culture, sport et loisirs	148'533'495	21'094'782	109'980'987	16'934'450	15'655'133	10.5%	-1'279'317	-7.6%
E - Environnement	491'811'693	32'086'051	79'246'756	34'807'800	31'539'898	6.4%	-3'267'902	-9.4%
F - Formation	1'974'485'086	130'808'320	918'757'011	185'666'522	154'061'172	7.8%	-31'605'350	-17.0%
G - Aménagement et logement	145'625'374	38'399'810	294'557'499	48'920'800	37'065'663	25.5%	-11'855'137	-24.2%
H - Sécurité et population	449'629'991	31'377'648	261'888'333	41'750'254	33'574'020	7.5%	-8'176'234	-19.6%
I - Impôts et finances	65'280'000	6'910'477	23'373'511	8'080'000	9'409'901	14.4%	1'329'901	16.5%
J - Justice	139'865'226	10'475'265	39'001'355	16'555'458	11'786'307	8.4%	-4'769'151	-28.8%
K - Santé	911'842'746	87'120'558	537'913'334	59'686'390	47'653'593	5.2%	-12'032'797	-20.2%
L - Economie et emploi	20'622'617	1'467'375	5'952'189	1'099'200	2'314'165	11.2%	1'214'965	110.5%
M - Mobilité	4'213'671'338	174'356'679	1'831'261'256	173'005'061	177'245'924	4.2%	4'240'863	2.5%
N - Energie	514'500'000	597'708	710'213	17'844'000	10'818'238	2.1%	-7'025'762	-39.4%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	11'358'659'912	659'706'444	4'575'823'426	755'606'825	677'946'618	6.0%	-77'660'207	-10.3%
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	550'000	18'844'242	6'161'750	-	0.0%	-6'161'750	-100.0%
B - Etats-majors et prestations transversales	38'000'000	4'929	14'049'522	5'455'407	5'099'232	13.4%	-356'175	-6.5%
D - Culture, sport et loisirs	-	-	1'184	-	-	0.0%	-	0.0%
E - Environnement	7'137'340	641'798	6'215'686	300'000	7'046'975	98.7%	6'746'975	2249.0%
F - Formation	114'607'655	9'974'986	81'203'624	2'952'991	2'835'000	2.5%	-117'991	-4.0%
G - Aménagement et logement	8'661'553	382'474	17'555'651	280'000	262'511	3.0%	-17'489	-6.2%
H - Sécurité et population	59'617'000	8'922'823	36'451'078	5'959'639	8'121'381	13.6%	2'161'742	36.3%
J - Justice	-	-	145	-	-	0.0%	-	0.0%
M - Mobilité	315'219'000	3'259'414	124'550'165	18'450'000	9'298'708	2.9%	-9'151'292	-49.6%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	571'542'548	23'736'424	298'871'297	39'559'787	32'663'807	5.7%	-6'895'980	-17.4%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	10'787'117'364	635'970'020	4'276'952'129	716'047'038	645'282'811	6.0%	-70'764'227	-9.9%

⁽¹⁾ Le crédit total et le cumul au 31.12.2024 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Cessions								
Politique Publique	Crédit total ⁽²⁾	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025	% Crédit total	Ecart C 2025-B 2025	
B - Etats-majors et prestations transversales	-	2'396'628	-	-	11'197'585	0.0%	11'197'585	0.0%
Total Cessions	-	2'396'628	-	-	11'197'585		11'197'585	0.0%
Total Net Cessions	-	-2'396'628	-	-	-11'197'585		-11'197'585	0.0%

Prêts du patrimoine administratif								
Politique Publique	Crédit total ⁽²⁾	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025	% Crédit total	Ecart C 2025-B 2025	
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	636'899	92'833'632	3'072'464	852'746	0.6%	-2'219'718	-72.2%
C - Cohésion sociale	-	4'049'608	-	3'469'173	4'061'661	0.0%	592'488	17.1%
E - Environnement	-	479'005	-	1'100'000	1'136'392	0.0%	36'392	3.3%
G - Aménagement et logement	-	1'365'820	-	5'000'000	1'697'060	0.0%	-3'302'940	-66.1%
N - Energie	50'000'000	258'300	-	3'000'000	-	0.0%	-3'000'000	-100.0%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	182'000'000	6'789'632	92'833'632	15'641'637	7'747'859	4.3%	-7'893'778	-50.5%
A - Autorités et gouvernance	132'000'000	967'000	3'868'000	967'000	592'000	0.4%	-375'000	-38.8%
C - Cohésion sociale	-	523'305	-	603'994	455'877	0.0%	-148'117	-24.5%
E - Environnement	-	624'610	-	820'000	640'618	0.0%	-179'382	-21.9%
F - Formation	-	100'000	-	100'000	100'000	0.0%	-	0.0%
G - Aménagement et logement	-	286'984	-	1'279'664	3'707'555	0.0%	2'427'891	189.7%
L - Economie et emploi	-	4'675'577	-	2'100'000	3'679'729			
N - Energie	50'000'000	377'119	-	334'400	364'249			
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	182'000'000	7'554'595	3'868'000	6'205'058	9'540'028	5.2%	3'334'970	53.7%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	-	-764'963	88'965'632	9'436'579	-1'792'169	0.0%	-11'228'748	-119.0%

⁽²⁾ Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.
Plus particulièrement, l'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 30 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).



A2. Tableau des investissements par loi et catégorie

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
Crédits d'ouvrage									
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	30'383'673	261'810'778	34'300'000	40'372'829
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	0	53'066'926	5'970'000	4'583'000
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	48'695'000	6'442'715	30'522'801	2'000'000	5'349'902
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	22'595'240	338'406'558	5'024'700	11'210'545
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	259'000	37'279'811	820'000	2'204'573
8269	Etude d'une nouvelle décharge bioactive	Voté	E	Dépenses	780'000	28'448	549'135	0	172'474
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	1'107'776	79'090'547	1'100'000	515'168
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	300'000	18'480'884	560'000	124'683
8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	Voté	M	Dépenses	5'488'000	102'559	5'458'638	0	4'326
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	3'269'633	197'906'929	3'753'200	1'735'043
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	3'161'599	41'792'504	0	0
10444	Liaison CEVA	Voté	M	Dépenses	478'970'000	1'125'314	665'176'493	0	330'160
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses	0	25'201'042	217'416'351	35'000'000	22'815'439
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes	0	0	12'971'413	0	0
10484	Réalisation du système d'information du commerce	Voté	L	Dépenses	2'658'200	109'915	2'207'819	0	428'263
10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	Voté	D	Dépenses	67'022'117	5'450	66'686'365	0	116'464
10703	BDL2 - construction	Voté	K	Dépenses	253'687'000	174'246	242'229'121	0	13'347
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	1'688'892	133'479'259	8'108'998	1'595'370
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	5'134'758	28'828'758	0	0
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Dépenses	31'884'000	252'038	30'915'108	0	29'047
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	Voté	F	Recettes	7'000'000	857'951	5'407'951	0	0
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Voté	H	Dépenses	69'954'000	6'864	66'967'067	0	0
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	Voté	H	Recettes	32'000'000	0	20'647'900	0	0
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	Voté	A	Dépenses	19'356'000	144'362	18'830'939	0	0
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	Voté	H	Dépenses	20'869'000	54'303	19'588'320	0	0
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Dépenses	41'039'601	857'946	33'198'678	0	108'754
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	Voté	Multi PP	Recettes	5'888'313	0	3'319'224	0	0
		Voté	G	Dépenses	30'508'863	81'800	26'505'263	0	102'781
		Voté	G	Recettes	5'888'313	0	3'319'224	0	0
		Voté	M	Dépenses	10'530'738	776'146	6'693'415	0	5'973
11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	Voté	M	Dépenses	23'450'000	25'337	19'233'027	0	0
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	276'698	7'301'459	1'000'000	152'257
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	0	1'267'000	0	0
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	Retiré	H	Dépenses	1'200'000	43'430	1'078'023	0	0
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	224'890	1'293'755	700'000	216'369
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	0	1'187'055	0	0
11791	Mobilités douces (H 1 80)	Voté	M	Dépenses	8'000'000	240'017	3'811'909	2'020'000	1'863'563
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	8'083'174	39'172'327	11'030'000	6'288'349
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	584'000	3'250'000	6'850'000	316'508
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Voté	M	Dépenses	50'000'000	1'678'397	46'888'207	3'573'675	652'106
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000	4'033'795	5'399'808	2'000'000	6'530'920
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Voté	G	Dépenses	20'000'000	2'500'000	17'499'998	2'500'000	2'500'000
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	Voté	F	Dépenses	5'494'800	22'617	5'184'381	0	1'099
11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	Voté	K	Dépenses	28'500'000	8'063'245	17'890'845	0	0
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Dépenses	35'000'000	2'054'357	31'845'252	209'106	1'615'295
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Recettes	18'000'000	4'929	14'049'522	1'455'407	5'044'462
12039	IMAD - Equipement IEPA	Voté	K	Dépenses	4'620'000	44'670	734'554	0	0
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	Voté	F	Dépenses	4'207'200	0	4'174'244	0	7'285
12079	Subventions d'investissement aux EPI	Voté	C	Dépenses	9'170'450	1'152'532	9'170'167	0	0
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	Voté	F	Dépenses	30'919'000	3'744'280	5'783'666	2'500'000	4'738'526

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Dépenses	40'967'400	549'250	42'242'318	0	365'743
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Recettes	12'700'000	4'947'169	8'145'468	3'501'701	4'554'532
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Dépenses	24'950'600	103'129	24'256'441	0	4'230
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Recettes	9'300'000	3'622'730	5'964'792	1'957'938	3'335'208
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	Voté	G	Dépenses	7'780'000	23'314	7'731'910	0	0
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	2'026'466	14'847'087	0	166'787
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Dépenses	4'540'000	73'981	4'177'243	170'000	93'317
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Recettes	380'000	0	0	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	5'589'832	44'248'163	12'209'596	14'170'276
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	675'000	4'748'000	970'000	775'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	424'988	2'806'641	500'000	169'980
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	Voté	F	Dépenses	6'901'000	190'911	6'737'919	0	129'824
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	G	Dépenses	16'014'960	3'746'369	5'943'557	1'500'000	2'231'376
12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	Voté	H	Dépenses	3'741'200	0	3'290'028	0	396'762
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	Voté	B	Dépenses	30'000'000	2'622'325	14'560'706	3'963'717	10'496'835
12295	IMAD - Informatique 2018-2021 - subvention	Voté	K	Dépenses	3'956'000	435'457	3'285'793	600'000	591'986
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	Voté	K	Dépenses	3'100'000	175'702	2'265'859	0	518'580
12386	SIC Social 2019-2023	Voté	C	Dépenses	10'538'000	1'246'807	10'502'711	0	0
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	134'874	1'775'066	1'000'000	1'375'155
12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	Voté	K	Dépenses	7'500'000	1'892'599	7'034'233	0	248'322
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	4'607'017	12'118'503	3'043'748	1'920'635
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	145'678	296'776	482'991	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	775'913	4'057'133	1'000'000	807'592
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	4'851'697	12'907'341	12'225'000	6'260'509
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000	0	0	1'000'000	0
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	8'392'701	22'021'963	15'000'000	17'478'230
12554	Infrastructures TP en lien avec la modification de H 1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	5'555'148	6'034'544	4'000'000	4'651'563
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	Voté	I	Dépenses	12'600'000	2'529'119	12'581'281	0	0
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	12'008'174	54'246'715	6'250'000	2'804'011
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	550'000	18'844'242	6'161'750	0
12633	Centre cantonal de biométrie	Voté	H	Dépenses	1'715'000	80'176	1'710'349	0	0
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	Voté	C	Dépenses	3'700'000	779'706	2'255'579	904'127	1'268'464
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Dépenses	5'335'000	45'207	4'620'525	0	0
12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	Voté	E	Recettes	2'668'000	222'022	2'490'684	0	0
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000	780'000	3'680'000	0	0
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	Voté	K	Dépenses	20'000'000	6'428'924	15'853'819	3'830'106	2'701'471
12741	Futur CO sis à Balexert	Voté	F	Dépenses	94'860'000	2'625	1'488'172	0	525
12741	Futur CO sis à Balexert	Voté	F	Recettes	4'056'000	0	0	0	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	Voté	F	Dépenses	65'950'000	12'950'655	52'040'576	6'995'708	6'741'935
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	464'717	1'687'157	1'995'000	418'398
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	2'420'151	6'851'260	2'900'000	2'408'300
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	1'922'644	2'632'318	1'000'000	219'310
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	2'303'824	5'894'376	2'000'000	1'663'830
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions	Voté	E	Dépenses	10'000'000	0	0	1'500'000	1'000'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	Voté	I	Dépenses	5'555'000	1'525'802	5'515'435	0	0
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	0	500'611	1'000'000	0
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention	Voté	F	Dépenses	5'470'000	752'401	1'814'970	1'400'000	1'025'072
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000	2'281'028	3'383'831	3'000'000	1'807'932
12980	HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention	Voté	K	Dépenses	52'000'000	1'650'033	3'519'294	5'000'000	3'268'000
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	1'218'857	1'919'861	3'000'000	1'075'434
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	93'800'000	2'950'698	4'906'265	16'510'000	5'030'938

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000	0	0	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000	1'229'692	2'485'879	1'000'000	1'418'722
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	17'050'000	3'745'741	4'568'415	4'777'326	6'692'004
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400	2'783'351	4'248'762	3'500'000	2'445'701
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000	1'470'374	2'400'949	2'500'000	1'243'411
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	36'800'000	98'921'882	40'000'000	21'710'193
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	Voté	F	Dépenses	8'390'000	1'390'000	8'390'000	0	0
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000	583'891	813'211	500'000	1'044'952
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000	3'151'074	4'163'314	1'500'000	2'724'940
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000	1'569'436	1'895'297	800'000	2'303'987
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	6'861'090	551'212	812'936	2'000'000	1'817'551
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	638'981	1'155'645	1'418'000	1'607'920
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	10'550'570	19'219'334	20'997'000	3'284'661
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000	0	0	1'500'000	2'060'000
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000	649'895	1'221'956	400'000	810'057
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000	1'639'175	2'608'828	900'000	637'496
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000	19'722'656	23'049'462	16'000'000	15'981'639
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Recettes	0	0	0	0	5'247'346
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000	2'181'004	2'340'241	1'800'000	3'786'174
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	87'100'000	12'170'854	12'522'472	18'283'719	29'122'893
13176	Étude pour la liaison ferroviaire Jura - Léman - Salève	Voté	M	Dépenses	30'000'000	237'124	237'124	500'000	561'741
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000	7'907'393	8'541'087	7'180'000	20'163'256
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000	0	0	1'000'000	0
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000	247'737	540'690	2'000'000	898'718
13192	Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000	179'021	204'536	500'000	1'762'942
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000	3'552'113	4'630'420	5'289'000	4'501'786
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000	8'526'367	8'896'435	20'000'000	25'291'872
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000	0	0	4'000'000	53'677
13222	Subventions pour l'assainissement énergétique	Voté	N	Dépenses	500'000'000	597'708	597'708	15'000'000	8'710'074
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000	1'235'816	1'766'387	2'000'000	1'421'973
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000	643'010	659'457	4'120'000	3'226'564
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000	1'062'249	1'134'503	1'500'000	963'809
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000	515'938	554'655	1'491'283	977'266
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Voté	C	Dépenses	6'253'000	291'364	291'364	1'000'000	1'395'332
13379	HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention	Voté	K	Dépenses	8'900'000	0	0	5'500'000	1'184'135
13385	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	Voté	C	Dépenses	7'046'000	967'491	967'491	2'179'000	1'181'811
13406	HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études	Voté	K	Dépenses	16'200'000	3'024'761	3'024'761	3'000'000	1'643'183
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	Voté	G	Dépenses	13'785'000	156'459	156'459	1'500'000	1'453'448
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Dépenses	189'950'000	0	0	14'800'000	8'480'574
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Recettes	10'275'032	0	0	0	0
13491	Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)	Voté	E	Dépenses	204'000'000	0	0	1'000'000	107'081
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	Voté	A	Dépenses	3'130'000	0	0	1'640'000	962'582
13517	Musée de la BD - subvention	Voté	D	Dépenses	5'000'000	0	0	1'000'000	0
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	Voté	N	Dépenses	14'400'000	0	0	2'760'000	1'948'907
13534	WEP : pérennisation du réseau Polycorn	Voté	H	Dépenses	1'182'000	0	0	1'182'000	156'493

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	Voté	D	Dépenses	8'000'000	0	0	1'000'000	0
13545	EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention	Voté	C	Dépenses	1'390'000	0	0	256'000	0
13556	Evolution du SIC poursuites dès 2025	Voté	I	Dépenses	8'965'000	0	0	1'760'000	1'433'473
13558	Cadastre PFAS	Voté	E	Dépenses	4'145'000	0	0	645'000	0
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	42'500'000	0	0	600'000	0
13572	Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement	Voté	M	Dépenses	13'981'000	0	0	500'000	880'905
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	Voté	I	Dépenses	24'600'000	0	0	4'640'000	1'936'732
13586	Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide	Voté	M	Dépenses	16'900'000	0	0	500'000	0
13657	Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations	Déposé	C	Dépenses	16'545'000	0	0	130'000	0
13699	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030	Déposé	B	Dépenses	18'990'000	0	0	500'000	0
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	Non déposé	H	Dépenses	1'340'000	0	0	260'000	0
Total crédits d'ouvrage				Dépenses	8'436'335'602	352'223'533	3'289'871'741	449'625'009	390'751'180
				Recettes	536'049'308	20'464'836	282'038'910	36'229'787	28'298'989
				Net	7'900'286'294	331'758'697	3'007'832'831	413'395'222	362'452'191

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
Crédits de renouvellement									
12448	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PRE	Voté	A	Dépenses	600'000	31'594	334'249	0	7'219
12449	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	2'100'000	232'917	1'811'040	0	269'750
12450	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	41'729'000	9'438'972	38'781'544	0	1'579'558
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Dépenses	45'995'500	11'690'245	38'329'463	0	3'782'756
12451	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DSES	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	0	771'000	0	0
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	52'141'000	9'106'669	47'523'621	0	1'062'326
12452	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'873'240	802'250	3'802'961	0	0
12453	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DI	Voté	Multi PP	Dépenses	20'260'000	3'468'001	19'144'693	0	294'172
12454	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DDE	Voté	Multi PP	Dépenses	900'000	427'697	804'463	0	3'076
12455	Crédit de renouvellement 2020-2024 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	18'044'605	4'805'071	17'536'625	0	358'370
12456	Crédit de renouvellement 2020-2024 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	79'331	772'436	0	2'728
12457	Crédit de renouvellement 2020-2024 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	22'522	77'128	0	12'954
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Dépenses	166'400'000	33'027'848	161'019'323	0	1'114'661
12458	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCGC	Voté	M	Recettes	11'000'000	2'116'414	11'205'544	0	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	246'552'000	72'261'118	246'365'911	0	182'161
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	78'580'639	383'341'864	10'238'775	13'958'152
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	352'924	1'052'882	0	34'619
12461	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HES	Voté	F	Dépenses	15'370'000	3'739'899	14'583'440	0	785'969
12462	Crédit de renouvellement 2020-2024 - UNI	Voté	F	Dépenses	69'950'000	13'645'504	66'362'753	0	3'587'247
12463	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HG	Voté	C	Dépenses	8'800'000	1'685'122	8'500'222	0	0
12464	Crédit de renouvellement 2020-2024 - HUG	Voté	K	Dépenses	228'825'000	58'648'359	216'963'796	0	11'409'152
12465	Crédit de renouvellement 2020-2024 - IMAD	Voté	K	Dépenses	9'000'000	1'755'366	8'180'587	0	604'854
12470	Crédit de renouvellement 2020-2024 - PJ	Voté	J	Dépenses	17'000'000	4'836'037	15'518'527	0	38'320
13419	Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie	Voté	A	Dépenses	600'000	0	0	120'000	61'864
13420	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	3'200'000	0	0	640'000	325'809
13421	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	58'038'000	0	0	13'326'000	7'961'386
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Dépenses	56'780'000	0	0	12'250'000	6'563'232
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	0	0	500'000	70'000
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	57'900'000	0	0	12'005'400	11'825'631
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'900'000	0	0	580'000	2'027'521
13424	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM	Voté	Multi PP	Dépenses	3'317'000	0	0	676'400	441'417
13425	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE	Voté	Multi PP	Dépenses	1'480'000	0	0	296'000	31'039
13426	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	27'592'205	0	0	5'518'441	1'955'710
13427	Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	0	0	200'000	89'442
13428	Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	0	0	24'800	5'837
13429	Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ	Voté	J	Dépenses	23'600'000	0	0	4'720'000	4'872'363
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	340'000'000	0	0	68'000'000	71'853'782
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	0	0	75'490'000	62'738'180
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	0	0	0	0	162'734
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Dépenses	217'150'000	0	0	38'986'000	41'885'823
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Recettes	11'720'000	0	0	2'250'000	2'069'944
13433	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO	Voté	F	Dépenses	23'000'000	0	0	4'600'000	2'573'195
13434	Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI	Voté	F	Dépenses	100'000'000	0	0	15'990'000	10'285'564
13435	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG	Voté	K	Dépenses	221'600'000	0	0	32'400'000	18'770'548
13436	Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD	Voté	K	Dépenses	16'000'000	0	0	5'500'000	2'557'464
13437	Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI	Voté	C	Dépenses	11'000'000	0	0	2'200'000	1'731'989
13438	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG	Voté	C	Dépenses	14'000'000	0	0	2'800'000	1'611'738
Total crédits de renouvellement				Dépenses	2'922'324'310	307'482'911	1'285'951'685	305'981'816	287'195'438
				Recettes	35'493'240	3'271'588	16'832'387	3'330'000	4'364'818
				Net	2'886'831'070	304'211'323	1'269'119'298	302'651'816	282'830'620
Total investissements hors prêts et hors cessions				Dépenses	11'358'659'912	659'706'444	4'575'823'426	755'606'825	677'946'618
				Recettes	571'542'548	23'736'424	298'871'297	39'559'787	32'663'807
				Net	10'787'117'364	635'970'020	4'276'952'129	716'047'038	645'282'811

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	C 2024	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
Cessions d'actifs									
1000000	Cessions d'actifs	Voté	B	Recettes	0	2'396'628	0	0	11'197'585
Cessions d'actifs				Dépenses	0	0	0	0	0
				Recettes	0	2'396'628	0	0	11'197'585
				NET	0	-2'396'628	0	0	-11'197'585
Prêts du patrimoine administratif									
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses	0	1'365'820	0	5'000'000	1'697'060
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes	0	121'320	0	1'000'000	3'541'891
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	329'653	89'600'000	0	0
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	967'000	3'868'000	967'000	592'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	307'246	3'233'632	3'072'464	852'746
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000	0	0	0	0
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	N	Dépenses	50'000'000	0	0	2'500'000	0
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	N	Recettes	50'000'000	0	0	30'000	0
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses	0	4'049'608	0	3'469'173	4'061'661
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes	0	523'305	0	603'994	455'877
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes	0	165'664	0	279'664	165'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes	0	100'000	0	100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	Voté	N	Dépenses	0	258'300	0	500'000	0
4800010	Prêts énergie	Voté	N	Recettes	0	377'119	0	304'400	364'249
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses	0	479'005	0	1'000'000	1'136'392
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes	0	616'683	0	800'000	633'211
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses	0	0	0	100'000	0
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes	0	7'927	0	20'000	7'407
4800015	Covid-19 prêts FONGIT	Voté	L	Recettes	0	124'250	0	0	52'344
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes	0	4'551'327	0	2'100'000	3'627'385
Prêts du patrimoine administratif				Dépenses	182'000'000	6'789'632	92'833'632	15'641'637	7'747'859
				Recettes	182'000'000	7'554'595	3'868'000	6'205'058	9'540'028
				Net	0	-764'963	88'965'632	9'436'579	-1'792'169

A3. Investissements par nature



Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	C 2025	Ecart C 2025 / B 2025	
50	Biens d'investissements	382'967'394	451'710'402	432'906'615	-18'803'787	-4.2%
500	Terrains	2'935'069	9'713'717	11'825'748	2'112'031	21.7%
501	Routes et voies de communication	110'533'653	100'980'000	124'305'222	23'325'222	23.1%
502	Aménagement des cours d'eau	25'896'447	19'765'000	23'402'720	3'637'720	18.4%
503	Autres travaux de génie civil	28'448	-	172'474	172'474	
504	Bâtiments	180'951'628	237'247'349	207'110'074	-30'137'275	-12.7%
506	Biens meubles	61'755'644	80'060'295	61'318'790	-18'741'505	-23.4%
509	Autres biens d'investissements	866'506	3'944'041	4'771'588	827'547	21.0%
52	Immobilisations incorporelles	81'481'851	81'263'219	91'669'501	10'406'282	12.8%
520	Logiciels, applications et licences	80'899'489	78'990'419	90'990'289	11'999'870	15.2%
529	Autres immobilisation incorporelles	582'362	2'272'800	679'211	-1'593'589	-70.1%
54	Prêts ferroviaires	1'207'114	-	432'941	432'941	
540	Confédération et entreprises fédérales	1'125'314	-	330'160	330'160	
545	Entreprises privées	81'800	-	102'781	102'781	
55	Participations et capitaux sociaux	17'921'042	17'000'000	22'709'071	5'709'071	33.6%
554	Entreprises publiques	17'921'042	17'000'000	22'709'071	5'709'071	33.6%
56	Subventions d'investissements accordées	176'129'043	205'633'204	130'228'490	-75'404'714	-36.7%
560	Confédération et entreprises fédérales	9'455'645	3'432'881	11'296'360	7'863'479	229.1%
562	Communes et groupes intercommunaux	15'481'201	40'376'983	8'832'370	-31'544'613	-78.1%
564	Entreprises publiques	143'667'282	139'168'340	95'379'808	-43'788'532	-31.5%
565	Entreprises privées	4'682'669	13'365'000	7'969'266	-5'395'734	-40.4%
566	Organisations privées à but non lucratif	2'142'161	5'015'000	1'855'587	-3'159'413	-63.0%
567	Personnes physiques	690'145	4'275'000	4'895'100	620'100	14.5%
568	Subventions d'investissement à l'étranger	9'940	-	-		
	Totaux généraux	659'706'444	755'606'825	677'946'618	-77'660'207	-10.3%

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	C 2025	Ecart C 2025 / B 2025	
60	Cession de biens d'investissements	2'132'963	-	11'192'502	11'192'502	
600	Terrains	1'209'449	-	7'886'380	7'886'380	
604	Bâtiments	923'514	-	3'306'122	3'306'122	
63	Subventions acquises	23'736'424	39'559'787	32'663'807	-6'895'980	-17.4%
630	Confédération et entreprises fédérales	15'015'918	22'000'000	17'482'392	-4'517'608	-20.5%
631	Cantons et concordats	-	5'455'407	5'012'232	-443'175	-8.1%
632	Communes et groupes intercommunaux	145'678	482'991	2'157'824	1'674'833	346.8%
634	Entreprises publiques	2'254'545	1'528'699	3'895'912	2'367'213	154.9%
635	Entreprises privées	6'320'283	10'092'690	4'115'447	-5'977'243	-59.2%
65	Cession de participations	113'797	-	-	-	0.0%
658	Participations à l'étranger	113'797	-	-	-	
66	Remboursement subventions accordées	149'868	-	5'083	5'083	
664	Entreprises publiques	135'980	-	-	-	
665	Entreprises privées	13'888	-	-	-	
667	Personnes physiques	-	-	5'083	5'083	
	Totaux généraux	26'133'052	39'559'787	43'861'392	4'301'605	10.9%

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	C 2025	Ecart C 2025 / B 2025	
54	Prêts ordinaires	6'789'632	15'641'637	7'747'859	-7'893'778	-50.5%
545	Entreprises privées	679'005	1'500'000	1'136'392	-363'608	-24.2%
546	Organisations privées à but non lucratif	1'880'090	7'972'464	2'459'746	-5'512'718	-69.1%
547	Personnes physiques	4'230'537	6'169'173	4'151'721	-2'017'452	-32.7%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	C 2025	Ecart C 2025 / B 2025	
64	Remboursement de prêts du patrimoine administratif	7'554'595	6'205'058	9'540'028	3'334'970	53.7%
645	Entreprises privées	5'739'975	3'314'400	4'763'955	1'449'555	43.7%
646	Organisation privées à but non lucratif	1'132'664	2'096'664	4'197'164	2'100'500	100.2%
647	Personnes physiques	681'956	793'994	578'909	-215'085	-27.1%

A4. Investissements de l'OCBA et l'OCSIN

Annexe 4 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE						
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	F	196'487'000	184'090'320	3'432'093	1'735'043
10703	BDL2 - construction	K	227'334'269	220'715'385	0	13'347
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	F	133'604'000	122'276'199	7'828'998	1'189'883
10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	F	29'700'000	29'163'997	0	29'047
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	67'299'100	64'775'103	0	0
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	18'276'000	18'007'841	0	0
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	18'736'000	18'653'118	0	0
11944	Reconstruction du CO Renard - étude	F	5'494'800	5'184'381	0	1'099
11975	Efficiency énergétique	B	35'000'000	31'845'252	209'106	1'615'295
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	F	4'207'200	4'174'244	0	7'285
12079	Subventions d'investissement aux EPI	C	7'789'760	7'718'776	0	0
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'011'060	41'913'495	0	288'246
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	23'140'950	0	4'230
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	43'846'817	12'000'000	14'154'537
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	F	6'901'000	6'737'919	0	129'824
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	14'560'706	3'963'717	10'496'835
12370	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx - étude	K	3'100'000	2'265'859	0	518'580
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'693'760	11'976'207	3'043'748	1'915'298
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	22'021'963	15'000'000	17'478'230
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	53'830'119	5'800'000	2'684'897
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000	3'680'000	0	0
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	K	20'000'000	15'853'819	3'830'106	2'701'471
12741	Futur CO sis à Balexert	F	90'511'000	1'488'172	0	525
12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	F	61'818'000	48'879'401	6'531'303	6'469'379
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000	226'201	400'000	99'092
12980	HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention	K	45'985'195	3'519'294	5'000'000	3'268'000
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	1'919'861	3'000'000	1'075'434
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	88'714'000	4'869'641	16'500'000	5'026'528
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	17'050'000	4'568'415	4'777'326	6'692'004
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000	2'683'200	2'165'000	1'814'494
13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	F	8'390'000	8'390'000	0	0
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	18'632'698	20'867'000	3'159'967
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	85'640'000	12'522'472	17'650'000	28'915'106
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	F	17'600'000	540'690	2'000'000	898'718
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000	189'393	625'000	336'041
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000	8'896'435	20'000'000	25'291'872
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000	235'118	520'000	1'057'116
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	2'730'000	554'655	1'491'283	977'266
13406	HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études	K	16'200'000	3'024'761	3'000'000	1'643'183
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	184'127'496	0	14'800'000	8'480'574
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	D	8'000'000	0	1'000'000	0
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	40'904'200	0	600'000	0
13517	Musée de la BD - subvention	D	5'000'000	0	1'000'000	0
	Total crédit d'ouvrage		3'069'473'791	1'067'572'877	177'034'680	150'168'446

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
DT / Office cantonal des bâtiments - PRETS FERROVIAIRES						
11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	G	658'470	1'053'321	0	102'781
	Total Prêts CEVA et ferroviaires		658'470	1'053'321	0	102'781
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	7'118'358	155'789	624'505
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	49'162'149	1'367'129	1'624'406
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	2'423'138	0	259'949
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	31'832'055	532'283	2'492'433
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	737'677	0	53'359
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	221'894'393	6'302'892	6'913'022
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	738'023	0	137'620
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	41'859'104	1'084'454	1'522'075
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	18'852'408	563'258	176'907
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	3'804'005	115'884	55'998
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	91'321	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	4'755'981	117'086	97'878
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	N	0	73'252	0	0
Total 2012460			400'000'000	383'341'864	10'238'775	13'958'152
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	A	11'648'000	0	1'829'600	704'241
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	B	80'455'110	0	14'491'022	6'302'640
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	C	5'612'000	0	1'122'400	488'665
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	D	21'432'000	0	7'516'400	4'973'274
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	E	660'000	0	132'000	111'367
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	F	210'521'890	0	35'704'378	36'190'917
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	G	1'272'000	0	1'014'400	291'589
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	H	34'699'000	0	6'939'800	10'764'720
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	J	29'916'000	0	5'983'200	2'196'931
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	K	252'000	0	50'400	193'995
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	L	816'000	0	163'200	98'493
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	M	2'716'000	0	543'200	421'348
Total 2013431			400'000'000	0	75'490'000	62'738'180
	Total crédit de renouvellement		800'000'000	383'341'864	85'728'775	76'696'332
DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL			3'870'132'261	1'451'968'062	262'763'455	226'967'559

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE						
10484	Réalisation du système d'information du commerce	L	2'658'200	2'207'819	0	428'263
11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	H	302'380	230'696	0	0
11472	Transformation des bâtiments de l'Hôtel de Ville	A	67'000	69'071	0	0
11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	H	148'000	125'559	0	0
11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	H	1'200'000	1'078'023	0	0
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M	0	276'260	0	2'573
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	F	30'919'000	5'783'666	2'500'000	4'738'526
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	103'815	106'840	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916	0	0
12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	G	7'780'000	7'731'910	0	0
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'540'000	4'155'914	170'000	93'317
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	63'854	9'596	0
12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	H	1'306'055	862'912	0	0
12386	SIC Social 2019-2023	C	10'538'000	10'502'711	0	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	4'057'133	1'000'000	807'592
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	I	12'600'000	12'581'281	0	0
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000	171'794	30'000	0
12633	Centre cantonal de biométrie	H	1'372'414	1'467'563	0	0
12741	Futur CO sis à Balexert	F	1'089'000	0	0	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	F	725'000	441'914	0	0
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCF (OPUS)	I	5'555'000	5'515'435	0	0
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000	3'157'630	2'600'000	1'708'840
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000	16'948	10'000	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000	1'907'735	500'000	798'425
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400	1'565'562	1'335'000	631'207
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'242'000	1'490'560	1'900'000	1'010'109
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000	4'163'314	1'500'000	2'724'940
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000	1'895'297	800'000	2'303'987
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000	44'184	0	0
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000	1'221'956	400'000	810'057
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000	2'608'828	900'000	637'496
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000	2'340'241	1'800'000	3'786'174
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000	0	0	0
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000	724'075	1'260'000	799'704
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000	1'134'503	1'500'000	963'809
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	5'783'000	291'364	1'000'000	1'323'361
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	G	13'785'000	156'459	1'500'000	1'453'448
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	437'641	0	0	0
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	A	3'130'000	0	1'640'000	962'582
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	N	14'400'000	0	2'760'000	1'948'907
13556	Evolution du SIC poursuites dès 2025	I	8'965'000	0	1'760'000	1'433'473
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	180'800	0	0	0
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	I	24'600'000	0	4'640'000	1'936'732
13657	Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations	C	16'545'000	0	130'000	0
13699	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030	B	18'990'000	0	500'000	0
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H	1'340'000	0	260'000	0
	Total crédit d'ouvrage		278'670'354	80'334'927	32'404'596	31'303'522

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	C 2025
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	A	10'848'288	8'868'604	0	117'576
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	B	190'102'311	191'793'179	0	63'687
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	C	3'805'477	1'802'941	0	1'590
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	D	535'983	602'372	0	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	E	1'908'098	4'133'037	0	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	F	11'952'412	9'878'358	0	598
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	G	5'048'956	6'104'268	0	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	H	6'581'866	12'384'667	0	331
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	I	0	2'401'010	0	-1'621
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	K	1'833'061	2'541'405	0	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	L	9'947'837	2'532'106	0	0
12459	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCSIN	M	3'987'711	3'323'964	0	0
Total 2012459			246'552'000	246'365'911	0	182'161
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	A	11'600'000	0	2'320'000	1'949'992
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	B	279'200'000	0	55'840'000	54'330'143
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	C	4'450'000	0	890'000	2'205'463
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	D	450'000	0	90'000	48'691
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	E	6'300'000	0	1'186'000	368'304
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	F	8'400'000	0	1'680'000	2'010'559
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	G	10'100'000	0	2'020'000	387'627
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	H	9'500'000	0	1'900'000	3'714'109
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	I	1'900'000	0	380'000	3'427'901
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	K	1'000'000	0	200'000	455'316
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	L	3'300'000	0	660'000	1'685'946
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	M	3'800'000	0	760'000	1'127'481
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	N	0	0	74'000	142'250
Total 2013430			340'000'000	0	68'000'000	71'853'782
Total crédit de renouvellement			586'552'000	246'365'911	68'000'000	72'035'943
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL			865'222'354	326'700'838	100'404'596	103'339'465
TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)			4'735'354'615	1'778'668'900	363'168'051	330'307'024

A5. Synthèse des lois d'investissement à boucler

Annexe 5 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM / OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28.06.2002	DSM / OCGC	Hors délai
3	8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	18.02.2005	DSM / OCGC	Dans les délais
4	9279	UNI - Etude - 5 ^{ème} étape et travaux préparatoires de la 6 ^e étape du Centre médical universitaire /CMU/	21.01.2005	DT / OCBA	Hors délai
5	9995	CMU - 5 ^{ème} étape	25.05.2007	DT / OCBA	Hors délai
6	10234	UNI - Etude en vue construction 6 ^{ème} étape du Centre médical universitaire /CMU/	26.06.2008	DT / OCBA	Hors délai
7	10444	Liaison CEVA	26.06.2009	DSM / OCGC	Hors délai
8	10484	Réalisation du système d'information du commerce	18.09.2009	DIN / OCSIN	Dans les délais
9	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Hors délai
10	10703	BDL2 - construction	19.11.2010	DT / OCBA	Hors délai
11	10822	CMU - 6 ^{ème} étape	23.06.2011	DT / OCBA	Hors délai
12	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT / OCBA	Hors délai
13	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSM	Hors délai
14	10865	Crédit de programme/Crédit ouvrage 2012-2015 - HUG	29.06.2012	DSM	Hors délai
15	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT / OCBA	Hors délai
16	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT / OCBA	Hors délai
17	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
18	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DT / OCBA	Hors délai
19	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville - études	16.04.2015	DT / OCBA	Hors délai
20	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	16.04.2015	DT / OCBA	Hors délai
21	11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	18.12.2015	DT	Dans les délais
22	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
23	11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	29.01.2016	DSM / OCGC	Hors délai
24	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN / OCSIN	Hors délai
25	11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	22.04.2016	DIN / OCSIN	Dans les délais
26	11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	23.09.2016	DSM / OCT	Dans les délais
27	11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	02.06.2017	DSM	Dans les délais
28	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Hors délai
29	12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	17.03.2017	DT / OCBA	Dans les délais
30	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT / OCBA	Hors délai
31	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT / OCBA	Hors délai
32	12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	23.02.2018	DIN / OCSIN	Dans les délais
33	12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	03.11.2017	DIN_OCSIN	Dans les délais
34	12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Hors délai
35	12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	27.04.2018	DIN	Dans les délais
36	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	27.04.2018	DT / OCBA	Hors délai
37	12295	IMAD - Informatique 2018-2021 - subvention	31.08.2018	DSM	Dans les délais
38	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN / OCSIN	Hors délai
39	12386	SIC Social 2019-2023	25.01.2019	DIN / OCSIN	Dans les délais
40	12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	02.03.2020	DSM	Dans les délais
41	12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	13.05.2020	DIN / OCSIN	Dans les délais
42	12633	Centre cantonal de biométrie	26.06.2020	DIN / OCSIN	Dans les délais
43	12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	06.10.2020	DCS	Dans les délais
44	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	29.01.2021	DT	Hors délai
45	12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	06.11.2020	DT / OCBA	Dans les délais
46	12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	30.11.2020	DT / OCBA	Dans les délais
47	12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCF (OPUS)	03.09.2021	DIN / OCSIN	Dans les délais

A6. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux

Annexe 6 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux (selon l'article 34 alinéa 3 LGAF)

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supplémentaire	Montant
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude pour un agrandissement du bâtiment suite à une agmentation des effectifs.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				Montant net	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés aux projets.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000
13060	Subvention d'investissement en faveur de la Fondation ETM	01/10/2024	Complément pour couvrir l'augmentation des coûts des matières premières, les travaux additionnels et les améliorations ayant dû être apportés en cours de travaux et l'optimisation énergétique réalisée en cours de chantier.	Dépenses	1'390'000
13074	Projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en Ville de Genève	29/10/2024	Complément pour couvrir l'évolution des coûts depuis l'adoption de la loi, ainsi que la nécessité de dépolluer une partie du site suite aux fouilles.	Dépenses	1'140'000

